SPORTS
VILLENEUVE TROISIÈME AUX ESSAIS LIBRES C 1





DOSSIERS
DIVORCE : DE NOUVELLES RÈGLES QUI CHOQUENT A 33

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 25 OCTOBRE 1997 www.lesoleil.com

HEURE NORMALE



INFOGRAPHIE, AFP / LE SOLEIL

SAINTE-FOY

Boucher prépare ses citoyens à une hausse de taxes

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Les citoyens de Sainte-Foy sont prêts à encaisser des hausses de taxes afin de conserver la brochette de services que leur offre actuellement la municipalité, avance la mairesse Andrée Boucher.

En entrevue avec LE SOLEIL, jeudi, la mairesse de Sainte-Foy s'est dit convaincue que ses électeurs ne voudraient pas renoncer à leurs arénas, à leurs parcs, à la collecte des ordures deux fois par semaine, à la qualité des services de la Ville, pour éviter une éventuelle hausse de taxes.

Une hausse que Mme Boucher est d'ailleurs loin d'écarter en raison du récent pelletage de responsabilités du gouvernement du Québec vers les municipalités. Même si elle se dit confiante de pouvoir absorber les 5,2 millions $ exigés du gouvernement sans toucher au fardeau fiscal des contribuables, la mairesse soutient que le contraire pourrait fort bien se produire. Ce qui ne serait pas si catastrophique, a-t-elle dit.

Ils ne sont pas prêts à renoncer aux services, estime la mairesse



Andrée Boucher

« Il pourrait nous rester 1,5 million $ qu'on ne sera pas capable d'absorber, même en faisant des efforts. Ce sont trois sous sur le taux de taxes. Trois sous, c'est 30 $ sur le compte des contribuables. On va-tu virer le monde à l'envers pour 30 $? » s'est-elle exclamée.

Selon elle, la majorité des Fidéens serait facilement capable de faire face à cette demande. « On ne gère pas pour certaines personnes, on gère pour la majorité. Il faut arrêter de donner une image de Sainte-Foy la misérable, Sainte-Foy la pauvre. La population de Sainte-Foy n'est pas au dernier niveau de la décrépitude », a-t-elle martelé.

Plusieurs contribuables de cette municipalité ont toutefois déjà encaissé une augmentation de taxes d'environ 20 % au cours des trois dernières an-

Voir BOUCHER en A 2 ➤

AUTRES TEXTES
❑ **Dossiers** Page A 34

VANIER

Prof et... proxénète

Accusé de diriger un réseau de prostitution et d'y recruter des mineures, dont des étudiantes

GILLES CARIGNAN
Le Soleil

■ VANIER — Un professeur de sciences physiques à l'école secondaire Vanier, Serge Dupuis, 38 ans, a été accusé hier d'être à la tête d'un réseau de prostitution pour lequel il aurait recruté des mineures, dont quelques étudiantes de son école.

Inculpé d'avoir tenu une maison de débauche et de proxénétisme, l'enseignant de Québec a été remis en liberté après sa comparution moyennant un dépôt de 2000 $ et certaines conditions, dont celle de ne pas communiquer avec quatre jeunes femmes et le directeur de l'école Vanier, Jacques Thériault.

Immédiatement après avoir été accusé, Serge Dupuis a été suspendu sans solde par la direction de la Commission des écoles catholiques de Québec. La sanction sera maintenue pour toute la durée des procédures, a précisé Lucien Flamand, président de la CÉCQ. Il risque un congédiement s'il est reconnu coupable.



Serge Dupuis

L'accusé a plaidé non coupable

La direction de l'école avait reçu un appel anonyme le 24 septembre, l'informant qu'un de ses professeurs dirigeait un réseau d'hôtesses, sans préciser de qui il s'agissait, ni que des élèves pourraient être impliqués. L'interlocuteur prétendait être un parent d'un des élèves.

Des vérifications ont été effectuées, et la direction a décidé de porter plainte à la sûreté municipale de Québec une semaine plus tard. Après enquête, la police a arrêté Dupuis jeudi, à 19h10, au motel Jessy, sur le boulevard Hamel à Québec.

Quatre femmes âgées entre 17 et 19 ans, dont l'une avait déjà fréquenté l'école Vanier, se trouvaient en sa compagnie. Des accusations devraient être portées contre la plus jeune.

La police a aussi perquisitionné le logement du suspect, sur la rue des Épinettes à Québec. Elle a saisi des documents, ainsi qu'un téléphone cellulaire enregistré au nom de la commission scolaire. La CÉCQ n'en savait rien, a précisé M. Flamand. À l'école Vanier, le téléphone avait suscité certains commentaires. L'enseignant disait l'avoir loué parce que son père était gravement malade et qu'il voulait pouvoir être joint à tout moment.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Dupuis avait installé son quartier général à la chambre numéro 7 du motel Jessy, sur le boulevard Hamel.

Voir PROF en A 2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **Sans reproche** Page A 3

INCENDIE À CAP-CHAT

Trois bambins morts

La mère s'en tire en sautant du 2e étage

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

CAP-CHAT — Trois bambins d'une même famille, Steven Dulude, deux ans et demi, sa soeur Jessica, un an et demi, et leur cadet, Stéphane, cinq mois, ont perdu la vie dans l'incendie de leur résidence familiale, hier matin à Cap-Chat.

Une autopsie sera pratiquée, lundi, sur les corps des trois victimes pour déterminer la cause exacte des décès. Steven et Jessica ont été découverts à l'étage de la résidence unifamiliale située au 1, rue Des Cerisiers. Stéphane, pour sa part, gisait sur le plancher du salon. « À notre arrivée, les enfants ne respiraient plus, » raconte le chef des pompiers volontaires de l'endroit, Georges Landry. Les 11 pompiers ont tout fait pour sauver les enfants, mais en vain. » Les sapeurs étaient visiblement secoués par l'ampleur de la tragédie.

Le feu a pris naissance dans la cuisine. « Nous ignorons pour le moment la cause exacte du sinistre, mais aucune odeur d'accélérant n'a été décelée. Nous sommes arrivés sur les lieux à 7 h 58, quatre minutes après avoir reçu l'appel, mais une fumée dense avait déjà envahi la résidence, ajoute M. Landry. Il s'agit d'un véritable drame humain pour mes hommes, tous des papas. »



Deux des petites victimes, Steven et Jessica Dulude.

La mère des bambins, Lucille Lévesque, 19 ans, a échappé au sinistre en sautant du second étage. Elle a subi des brûlures et un violent choc nerveux. Elle repose à l'hôpital des Monts où de puissants sédatifs lui ont été administrés. Les enquêteurs prévoient la rencontrer d'ici quelques jours.

Le père, Steve Dulude, 22 ans, un employé de Verreault Navigation, était au travail lors du sinistre. Il est revenu en catastrophe mais il était déjà trop tard.

« SAUVEZ MES ENFANTS ! »

Un voisin, Bernard Roy, a tenté de porter secours aux victimes. « J'ai vu de la fumée sortir de la résidence et je me suis précipité sur les lieux. J'ai voulu aller à l'intérieur mais la chaleur et la fumée étaient trop denses. Les fenêtres éclataient partout et j'ai vite compris que je ne pourrais rien faire. » Le voisin a vu la mère sauter du deuxième en criant : « Sauvez mes enfants ! »

Pas de détecteurs de fumée

L'escouade des crimes majeurs a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de la tragédie. « Au cours du week-end, le service d'identité judiciaire, des gens du laboratoire de police scientifique et de médecine légale vont examiner la maison, précise Claude Bisson, de la SQ. Aucune hypothèse n'est écartée. »

La résidence unifamiliale, achetée en juillet par le couple, a subi des dégâts sommairement évalués à 10 000 $. Les pompiers n'ont pas localisé de détec-

Voir BAMBINS en A 2 ➤



COLLABORATION SPÉCIALE, HENRI MICHAUD

Les dégâts causés à la maison de la rue Des Cerisiers sont sommairement évalués à 10 000 $. La SQ n'exclut aucune hypothèse sur l'origine du sinistre.



LA MÉTÉO



Maximum 6, minimum -4

Ciel devenant variable en mi-journée. Demain, ciel variable. Maximum 5, minimum -1. Détails **page A 15**

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 294
FLORIDE, 2,35 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75 $ PLUS T.P.S. T.V.Q.
1,50 $ PLUS T.P.S T.V.Q.

Ste-Foy Toyota
25 ANS
...chaque Client est notre meilleur Client !
Angle Versant-Nord et Henri IV 658-1340

LES RETOURNES

BAMBINS
Ville en deuil

Suite de la Une

teurs de fumée. Or, il semble que le sinistre couvait depuis un certain temps, en dégageant une fumée mortelle.

Selon toute vraisemblance, la jeune maman et son conjoint, Steve Dulude, 22 ans, vivaient une relation tumultueuse. Accusé de violence conjugale, le père devait se conformer, depuis lundi, à une ordonnance lui interdisant d'entrer en contact avec sa conjointe et ses enfants.

«Or, Lucille a tenté de lui parler au téléphone dans les heures qui ont précédé le drame. Mais Steve a refusé», a raconté sa mère, Louise Dulude. La grand-maman éplorée s'interroge sur les circonstances exactes du sinistre. «Je ne sais pas ce qui s'est passé et je ne veux accuser personne. Elle (Lucille) était dépressive et a menacé de tuer ses enfants à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Nous avons même demandé l'intervention du Centre jeunesse pour les protéger. Des gens sont venus mais ils n'ont rien fait.»

Violence conjugale et dépression

Le couple Lévesque-Dulude se fréquentait depuis environ quatre ans. Dans le passé, Lucille Lévesque a souvent été éprouvée par le sort. Elle a, entre autres, perdu sa mère lors d'un accident d'automobile. Une longue maladie a également emporté son frère, voilà quelques mois.

La tragédie a semé la consternation chez les 2900 habitants de Cap-Chat. «Toute la ville est en deuil, affirme la mairesse Georgette Pelletier. Nous avons demandé l'aide du CLSC pour répondre aux divers besoins exprimés par la population et par tous ceux qui ont été touchés par le sinistre.» L'intervenante sociale a d'ailleurs rencontré les pompiers.

PROF
Un mois

Suite de la Une

Selon la police, le suspect dirigeait depuis plus d'un mois son réseau de prostitution. Il avait installé son quartier général à la chambre no 7 du motel Jessy. Il s'y rendait assidûment tous les soirs depuis un mois. La chambre était enregistrée au nom de différentes filles. L'homme s'occupait de régler la note, entre 30 et 40 $ par nuit, dépendant du nombre de personnes qui s'y trouvaient. Selon nos informations, le proxénète envoyait aussi des filles dans d'autres hôtels de la région.

Jean-Paul Pelletier, l'un des actionnaires du motel Jessy, affirme tout ignorer des activités de son pensionnaire, duquel il n'a jamais eu à se plaindre. «Le motel n'est pas en cause», a d'ailleurs assuré Darie Bertrand de la police de Québec. Serge Dupuis, qui n'a pas d'antécédents judiciaires, a plaidé non coupable. Il reviendra devant le tribunal le 4 novembre.

NUMÉROS CHANCEUX

MINI-LOTO
tirage du 24-10-97
184669 gagne 50 000$
84669 gagne 5000$
4669 gagne 250$
669 gagne 25$
69 gagne 5$

SUPER 7
tirage du 24-10-97
16-19-27-34-44-45-46
(complémentaire)
13

EXTRA
477782

LA QUOTIDIENNE
tirage du 24-10-97
398
8532

BANCO
tirage du 24-10-97
1-7-8-12-16-22-24-25-31-32
39-41-47-49-51-55-61-63-65-69

BOUCHER
Consultation

Suite de la Une

nées. Mais la mairesse soutient que le fardeau fiscal des Fidéens demeure toujours l'un des plus bas de la région et que la Ville bénéficie donc d'une certaine marge de manoeuvre à ce chapitre. «Même si on le ramenait au même niveau que celui de la région, les citoyens de Sainte-Foy ne seraient pas très malheureux. Ça ne serait pas pire pour eux avec la qualité de services qu'on a à Sainte-Foy. Et ils auraient toujours la possibilité de déménager ailleurs... Mais ce n'est pas notre ambition. Notre ambition, c'est de laisser le compte de taxes au plus bas niveau possible», a-t-elle soumis.

Par contre, la mairesse n'a pas fermé la porte à la possibilité de sonder la population, de se lancer dans une vaste campagne de consultation populaire afin de tâter le pouls des citoyens à ce sujet. Car elle se dit consciente du fait que la situation économique n'est pas facile, ces temps-ci, et que les priorités des Fidéens ont peut-être commencé à changer.

«On ne l'a pas fait avant parce qu'on ne croyait pas que c'était utile, mais on est rendus là et je n'ai aucune objection à consulter la population dans le mois qui vient. D'ailleurs, c'est ce qu'on va faire s'il nous reste un résidu à payer en raison du transfert du gouvernement. On devra demander aux citoyens de choisir ce qu'on doit faire», a-t-elle soutenu.

Cette consultation pourrait prendre la forme d'un sondage scientifique, d'un questionnaire dans *Le Carrefour*, ou de rencontres de quartiers, suivis de l'ouverture du registre.

HUM, HUM!

Une erreur s'est produite dans la publication des définitions des mots croisés publiés dans notre édition d'hier. Nos lecteurs devront noter que cette grille (numéro 167) sera publiée de nouveau demain, dans les annonces classées. Mille excuses!

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 16
Le Québec et le Canada ..... 17 à 28
Le Monde ..... 29, 31, 32 et 36
Dossiers ..... 33 et 34
Opinions 35

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 20
Bourses ..... 5 et 6
Carrières et Professions ..... 7 à 12
Décès ..... 17 et 18

CAHIER C SPORTS
Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Jeux et B.D. 7

CAHIER D
Arts et spectacles ..... 1 à 20
Votre agenda 18-19

CAHIER E
La bonne table ..... 1 à 8

CAHIER F
Partir ..... 1 à 10

CAHIER G
Habitat/ Déco ..... 1 à 9
Horoscope/ Mot fléché 23
Annonces classées ..... 10 à 32

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Lanada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0781

Le supermarché de l'AUTO USAGÉE LE SOLEIL le lundi

www.lesoleil.com

PIC CORNE 35$
PIC BOIS 65$
PIC BOIS 65$
PIC MÉTAL 125$

PICS CHIGNON

Les cheveux se portent à l'orientale ! On les monte en chignon serré, retenu par des pics en bois naturel, en corne polie ou en métal ciselé.

C'est la tendance marquée en Europe... Simons vous offre maintenant une collection de pics faits à la main, importés d'Asie.

Venez apprendre à faire votre chignon !

Une conseillère experte dans la pose des pics chinois sera à nos magasins:

Le samedi 25 octobre
Place Ste-Foy
de 11h30 à 15h30

Le dimanche 26 octobre
Galeries de la Capitale
de 12h30 à 16h30



la maison simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CA



DES RABAIS
LIVRAISON GRATUITE
À VOUS FAIRE TOMBER EN BAS DE VOTRE CHAISE...

GROUPE LACASSE
FAUTEUIL ERGONOMIQUE
APPUIS-BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
RÉGLAGE DE L'ANGLE ET DE LA HAUTEUR DU DOSSIER
SUPPORT LOMBAIRE
AJUSTEMENT DE LA HAUTEUR DU DOSSIER
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR DU SIÈGE
CONTRÔLE DE BLOCAGE D'INCLINAISON
TRÈS CONFORTABLE POUR DE LONGUES HEURES DE TRAVAIL. RECOUVERT DE TISSU NOIR, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG.: 430$
199,95

GLOBAL
CHAISE ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN TISSU NOIR, GRIS OU BOURGOGNE
PRIX SUGG.: 156$
89,95
PLUS DE 60 MODÈLES DE CHAISE EN SALLE DE MONTRE À PARTIR DE 29,95$

FAUTEUIL ERGONOMIQUE OBUS
APPUI-TÊTE AJUSTABLE
DOSSIER FLEXIBLE SE CONFORME AU CONTOUR NATUREL DE LA COLONNE VERTÉBRALE ET APPORTE UN SOUTIEN HORIZONTAL ET LATÉRAL AVEC SOUPLESSE MULTI-DIRECTIONNELLE
SUPPORT LOMBAIRE AIDE À GUIDER LA COLONNE VERTÉBRALE VERS UNE POSITION ANATOMIQUEMENT CONVENABLE
APPUIS-BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR ET LARGEUR
MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
DISPONIBLE EN TISSU NOIR AVEC BASE NOIR
PRIX SUGG.: 912$
469,95
LE SEUL DOSSIER RECONNU OFFICIELLEMENT PAR L'ASSOCIATION CHIROPRATIQUE CANADIENNE

PLUS DE 25 AUTRES MODÈLES POUR L'INFORMATIQUE EN SALLE DE MONTRE À PARTIR DE 129,95$
POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE DE COULEUR ÉRABLE ET NOIR. UNITÉ EN COIN AVEC UNE TABLETTE POUR CLAVIER. ÉTAGÈRE MULTIMÉDIA AVEC DEUX RANGEMENTS POUR DC. UNITÉ DE GAUCHE AVEC DEUX TIROIRS DE RANGEMENT ET UN TIROIR CLASSEUR. UNITÉ DE DROITE CLASSEUR LATÉRAL AVEC DEUX TIROIRS.
DIMENSION: UNITÉ DE COIN 44 X 4 4X 30H, ÉTAGÈRE: 59 3/4 X 19 3/4 X 30 3/8H, UNITÉ DE GAUCHE: 31 3/8 X 23 3/4 X 30H
UNITÉ DE DROITE (CLASSEUR LATÉRAL): 31 3/8 X 23 3/4 X 30H
PRIX SUGG.: 915$
499,95

CLASSEUR LATÉRAL AVEC DEVANT DE TIROIRS FIXE
18 PO X 36 PO X 531/2 PO
DISPONIBLE: NOIR, GRIS OU BEIGE
PRIX SUGG.: 852$
399,95
MUNI D'UNE SERRURE
PREMIÈRE QUALITÉ
RENFORT TRANSVERSAL POUR MAINTENIR LA SOLIDITÉ

COFFRE-FORT GARDEX
MUNI D'UNE SERRURE COMBINAISON, EN ACIER TRAITÉ POUR RÉSISTER À LA ROUILLE, MURS ISOLÉS. HOMOLOGUÉ PAR U.L.I. (350F) 1 HEURE. DISPONIBLE EN GRIS.
PRIX SUGG.: 355,00$
169,95

MAINTENANT OUVERT LE SAMEDI!
COMMANDE TÉLÉPHONIQUE 30$ ET PLUS LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 31 OCTOBRE 97 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS.
FOURNITURES DE BUREAU Denis
www.denis.qc.ca
Vaste choix dans nos 4 salles de montre
QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST OUEST, 682-3113
LAVAL • MONTRÉAL 2990, boul. Le Corbusier 336-8113
TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. Des Récollets 376-2538
OTTAWA • HULL 850, av. Industrial 739-8900
LUNDI AU VENDREDI: DE 8H30 À 17H30 OUVERT LE SAMEDI: DE 10H00 À 16H00

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

FONDS DE DIVIDENDES TALVEST
RENSEIGNEZ-VOUS... DIVERSIFIEZ VOS PLACEMENTS
Dividendes annuels versés mensuellement
5,90%* MEMBRE FCPE
ScotiaMcLeod Partenaires à vie
PIERRE P. BLAIS 686-1454 1-800-463-5000
* Taux sujet à changement sans préavis

Bras de fer à la prison de Québec

Un Hell's veut sortir régler ses affaires avant d'être condamné à 10 ans de pen

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une dure partie de bras-de-fer s'est installée à la prison de Québec entre un avocat représentant un membre de l'organisation des Hell's Angels et le directeur du Centre de détention de Québec, Richard Pelletier.

Le criminaliste Léo-René Maranda veut que Pelletier libère le plus vite possible Emery « Pit » Martin, un Hell's Angels (prospect) de l'organisation de Québec.

Martin, à qui la cour d'appel a refusé, en août, une mise en liberté provisoire pour la simple possession d'une arme prohibée, un juge de première instance l'ayant considéré comme « un danger possible pour la sécurité de la société », doit terminer de purger sa peine de huit mois de prison le 5 novembre. Son avocat, un éminent criminaliste de Montréal, réclame du directeur de la prison de Québec sa mise en liberté immédiate pour que le motard puisse régler certaines affaires personnelles.

Mais l'os dans le minestrone, c'est que Martin, originaire du Nouveau-Brunswick, a reconnu sa culpabilité, le 22 septembre, à Montréal, à de graves accusations de conspiration et de possession de 27 tonnes de haschisch, un aveu qui, le 3 novembre, devrait lui faire purger environ 10 ans de pénitencier si l'on se fie aux peines habituellement réservées pour ce genre d'infraction.


Richard Pelletier

Le directeur de la prison a fait savoir hier au SOLEIL que le motard des Hell's Angels restera incarcéré jusqu'au 5 novembre à moins que le procureur de la Couronne affecté au dossier ne l'autorise, par écrit, à le libérer.

« C'est un cas exceptionnel », a insisté M. Pelletier, soulignant même que Martin est l'un des rares prisonniers à devoir ainsi purger sa sentence jusqu'à la fin.

Compte tenu du nombre élevé de prisonniers et des politiques de réinsertion, un prisonnier commence à bénéficier de sorties et de remise en liberté après avoir purgé le tiers de sa sentence. Martin, lui, fera ses huit mois au complet.

Me Maranda promet que le Hell's Angel sera présent en cour pour se faire dire de prendre le chemin des cellules pour plusieurs années mais d'aucuns estiment qu'il est mieux de rester en dedans, de peur qu'il imite son frère d'armes, Marius « Gus » Perron, recherché par mandat international sur toute la planète, pour l'importation avortée de 740 kilos de cocaïne, en août 93, au large de la Nouvelle-Écosse.


LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

« On sait que Serge Dupuis était un bon enseignant en sa matière», a indiqué hier en conférence de presse le président de la CÉCQ, Lucien Flamand.

PROSTITUTION À VANIER

La CÉCQ n'avait jamais rien eu à reprocher à Serge Dupuis

GILLES CARIGNAN
Le Soleil

■ VANIER — La direction de la Commission des écoles catholiques de Québec n'avait jamais rien eu à reprocher à l'enseignant Serge Dupuis, accusé hier d'avoir tenu une maison de débauche.

« On sait qu'il est apprécié des élèves. C'est aussi un bon enseignant en sa matière », a observé le président de la CÉCQ, Lucien Flamand, lors d'un point de presse hier midi.

Les quelques élèves de l'école secondaire Vanier qui ont accepté de nous parler de leur enseignant ont tous confirmé ces propos. Il était « très correct », « l'un des meilleurs profs de l'école », a même dit l'un d'eux.

À la CÉCQ, le choc était d'autant plus grand. « C'est décevant et inquiétant », a commenté Lucien Flamand, en évitant de condamner l'enseignant avant qu'il ne soit jugé.

M. Flamand précise que c'est le premier cas du genre dans l'histoire de la commission scolaire. « Le fait que ces accusations soient portées contre quelqu'un qui travaillait auprès des jeunes, c'est encore plus inquiétant », a-t-il signalé, ajoutant qu'il s'agit là d'un reflet de la société actuelle où aucun milieu n'est à l'abri de tels événements.

Désormais suspendu sans solde, Serge Dupuis avait été embauché à l'automne 1994 par la CÉCQ, où il travaillait déjà à temps partiel depuis trois ans. Ancien employé d'un magasin à rayons, il avait obtenu son permis d'enseignant en août 1992.

Cette année, Serge Dupuis enseignait la physique à des groupes d'une trentaine d'élèves de secondaire IV et V. Il n'avait aucune tache à son dossier à l'école du boulevard Hamel, ni à la commission scolaire.

Hier matin, la direction de l'école Vanier a vite fait d'aviser tous les élèves qui suivaient les cours de l'accusé. « La direction a rencontré les groupes pour les informer de ce qui s'était passé », précise Lucien Flamand, qui mentionne que les jeunes avaient paru « stupéfaits ».

Le président de la CÉCQ souligne que tout le support nécessaire, « psychologique ou autre », sera offert aux jeunes et à leurs professeurs.

Concernant les élèves que le suspect aurait recrutés dans l'école pour les inciter à se prostituer, le président de la CÉCQ affirme ne disposer d'aucune information permettant de le confirmer.

M. Flamand souligne que les jeunes à qui enseignait l'accusé ne sont âgés que de 13, 14 ou 15 ans.

REVITALISATION DE LA RUE SAINT-JOSEPH

Aide possible de 800 000 $ pour le cinéma Pigalle

Robert Gillet et ses associés veulent en faire un théatre de variétés, une galerie d'art, un bar, etc

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Ville de Québec serait disposée à accorder une aide financière de 800 000 $ à l'animateur radiophonique Robert Gillet et à ses cinq partenaires investisseurs qui désirent aménager un Théâtre de variétés, un bar, un restaurant et une galerie d'art dans l'ancien cinéma Pigalle de la rue Saint-Joseph.

Selon ce qu'a appris LE SOLEIL de source sûre, plusieurs autres projets bénéficieraient de l'appui financier de la Ville de Québec dans le cadre du plan de revitalisation de cette artère du centre-ville.

Ainsi, la Ville verserait éventuellement une contribution financière de 150 000 $ à des promoteurs qui souhaitent transformer la taverne Eldorado, maintenant désaffectée, en un bar et salle de danse.

Par ailleurs, la chaîne de restaurants McDonald's s'installerait dans l'ancien bureau de poste de la rue Dorchester. Les promoteurs du projet auraient reçu l'assurance qu'ils bénéficieraient d'une aide financière de 100 000 $ de la Ville de Québec. Une somme de 25 000 $ serait ajoutée pour permettre la construction d'une terrasse.

Hier, le maire de Québec et chef du Rassemblement populaire, Jean-Paul L'Allier, a lui-même confirmé les informations qui ont circulé au cours des dernières heures à l'effet que des investisseurs français désiraient transformer l'ancien cinéma Midi-Minuit en un chic cabaret. La Ville allouerait 200 000 $ à ce projet. « Ce sera l'équivalent du théâtre Capitole sur Saint-Joseph », prétend M. L'Allier.

« En fait, précisait, hier, Jacques Fiset, le conseiller municipal responsable du Centre de développement économique et urbain de Québec, ce sont 13 projets qui font présentement l'objet de discussions avec les fonctionnaires municipaux. »

La Ville a dégagé une enveloppe budgétaire de 1,5 million $ pour aider des investisseurs à renouveler des fonctions commerciales sur la rue Saint-Joseph. L'appel de propositions expire le 30 octobre. « Nous n'investissons pas dans des spectacles mais plutôt dans les bâtiments », a insisté, hier, Jean-Paul L'Allier, alors qu'il précisait ses engagements politiques en matière de culture et de tourisme. Tout ce qui nous intéresse, c'est la réhabilitation des édifices dans un cadre commercial. »

Selon M. L'Allier, les efforts concertés déployés depuis quatre ans pour assurer la survie du théâtre Capitole ont rapporté des bénéfices nets de 650 000 $ à la Ville. « Nous entendons jouer le même rôle sur la rue Saint-Joseph », a-t-il ajouté.

GILLET CONFIRME

Joint hier, Robert Gillet a annoncé que le groupe auquel il appartient s'était déjà porté acquéreur de l'ancien cinéma Pigalle. « Nous sommes intéressés à investir dans le centre-ville parce que ce sera le spot, a-t-il dit. On y viendra de partout pour s'amuser et se détendre. »

Le coloré animateur s'est cependant montré avare de commentaires au sujet des négociations qui se poursuivent avec les fonctionnaires municipaux. « Les plans sont complétés et nous annoncerons des choses en temps et lieu », a-t-il dit.

Robert Gillet pense que son projet pourrait voir le jour dans un an. « À moins, dit-il, que la Ville refuse de faire son bout de chemin. »

D'autre part, Jean-Paul L'Allier favorise la création, à Québec, d'une École d'animation urbaine pour mieux alimenter nos grandes fêtes populaires. L'idée a déjà été soumise à l'attention de plusieurs organismes qui ont manifesté de l'intérêt.

Enfin, M. L'Allier promet d'investir temps et énergie dans de grands projets comme les célébrations marquant, en 1999, le 25e anniversaire de la Superfrancofête et le grand Jamboree qui réunira 10 000 scouts à Québec en l'an 2000. Il veut aussi créer, dès l'an prochain, des comités de travail qui prépareront les fêtes soulignant le 400e anniversaire de Québec en 2008.


LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Le cinéma Pigalle était désaffecté depuis plusieurs années.

MAXI fun
MINI prix
V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux
Climatisation
7 passagers
229 $*/mois
Location 24 mois
Location 24 mois, taux 8%, mise de fonds 4333$ Transport et préparation inclus, taxes en sus, dépôt de sécurité 300$.
1998
La Venture de Chevrolet
LA MAXI MINI VAN
FOURNIER
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE
Aut. de la Capitale sortie Pierre-Bertrand
687-5170

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

Salage dans les règles de l'art

Isabelle Mathieu
Le Soleil

QUÉBEC — La soirée de jeudi a été éprouvante pour les automobilistes de la région de Québec: une conductrice a perdu la vie et 20 véhicules ont été impliqués dans des carambolages. Transport Québec assure toutefois que tout le travail de salage des routes glacées a été fait dans les règles de l'art.

«On aurait difficilement pu prévenir, explique Claude Parent, agent d'information à Transport Québec, c'était un phénomène subit, en dix minutes, cela a gelé».

Environnement Canada confirme qu'entre 18h et 19h, le mercure a chuté d'environ deux degrés, passant de -1,2 °C à -3°C. «À ce temps-ci, le sol est encore chaud et la glace prend du temps à se former, mais dès qu'on franchit le 0°C, la glace noire peut apparaître», raconte le météorologue Pierre Lessard.

Vers 15h, les dix véhicules de salage se trouvaient dans le Parc des Laurentides, une zone habituellement casse-gueule pour les conducteurs, avec les secteurs de Saint-Tite-des-Caps et Saint-Augustin. Ils sont ensuite revenus progressivement vers Québec.

Nancy Roberge, 28 ans, de Québec, est décédée vers 19h lorsque sa voiture a été emboutie par un autobus de la STCUQ, sur les derniers mètres de l'autoroute Laurentienne-Sud.

Claude Parent certifie que les patrouilleurs de Transport Québec avaient circulé dans ce secteur une demi-heure avant l'accident et n'avaient noté aucun problème sur la chaussée.

Les premiers flocons ont causé une véritable ruée vers les détaillants de pneus d'hiver. Chez Desharnais service de pneus, plusieurs conducteurs avaient déjà envahi le stationnement du commerce dès l'ouverture... à 7h! «À 9h, il y avait un délai d'attente de trois heures», confie Denis Desharnais, un peu éberlué. Malgré tout, près de 300 véhicules y ont été chaussés pour le froid.

Chez Autopneu Auclair de Vanier, Guy Vézina a remarqué une augmentation draconienne des ventes depuis jeudi. «C'est inhabituel, on a servi 150 véhicules hier alors que d'habitude, avant le début novembre, on en sert environ 75 par jour», souligne-t-il.

Scientifiques en herbe



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Les élèves de l'école primaire Fernand-Seguin ont mis le cap sur la technologie et la chimie cette année, pour leur «expo-fusion» annuelle. Grâce à une quarantaine de collaborateurs bénévoles, les enfants ont expliqué, à leur manière, la formation des gaz, le changement de couleurs des végétaux, le courant électrique, etc. L'«expofusion» était ouverte au public de 16h à 18h, hier, dans le gymnase de l'école.

Dons et sursis

L'automobiliste qui avait fui les lieux d'un accident au moment où il conduisait avec les facultés affaiblies par l'alcool, au début du mois, a bénéficié d'une peine avec sursis de 12 mois, mais il devra faire des dons totalisant 3000$. La collision entre deux véhicules, dont celui de Gilles Tourangeau, un individu de 40 ans de Saint-Roch-de-l'Achigan, est survenue à l'intersection du boulevard Hamel et de la rue Bazin, à Québec. **R.H.**

PATRO LAVAL

Festival d'automne

Le Patro Laval invite la population à son 25e Festival d'automne, les 25 et 26 octobre. Le samedi 25 octobre, il y a une Kermesse à 20h, jeux, casino, animation, gâteau. Le coût est de 5$ et est réservé aux 18 ans et plus. Demain, il y aura un déjeuner familial, de 10h à 14h. Le coût est de 5$ pour les 18 ans et plus et de 2$ pour les 17 ans et moins.

Élections au Village huron

C'était jour d'élection au Village huron hier et Fabien Sioui et Michel Picard ont été élus avec une bonne majorité au conseil de la nation huronne-wendat. En tout, sept candidats se livraient bataille lors de ce scrutin supervisé par le ministère fédéral des Affaires indiennes. **I.M.**

LÉVIS

25 ans déjà

Le 8 octobre 1972, la polyvalente de Lévis ouvrait officiellement ses portes. La population est convié à une journée portes ouvertes. L'événement se tient aujourd'hui, de 11h à 16h, à la polyvalente de Lévis, 55, des Commandeurs. Une visite des locaux et une exposition relatant les faits marquants de ces dernières années sont au programme des activités de la journée. Pour informations: Jean Bruneau, 838-8402.

SAINTE-FOY

Incendie d'une maison désertée

Une maison abandonnée située au 3326, de la rue Rochambeau, à Sainte-Foy, a été complètement rasée par les flammes hier, vers 7h. La demeure était barricadée et aucunement alimentée en électricité. Les pompiers de Sainte-Foy penchent pour la thèse de l'incendie criminel. Au moins trois autres maisons abandonnées de ce secteur auraient déjà été incendiées par le passé. **I.M.**

Septuagénaire condamné à deux ans de prison

Il avait agressé sexuellement deux handicapées

Richard Hénault
Le Soleil

■ QUÉBEC — Compte tenu des risques de récidive qu'il présente, Armand Nadeau, le septuagénaire qui a agressé sexuellement deux jeunes femmes handicapées mentalement, a été condamné hier à deux ans moins un jour de prison.

L'homme de 72 ans de Charlesbourg peut être considéré comme analphabète, et le psychiatre qui l'a examiné lui reconnaît une «intelligence rustre», a indiqué l'agente de probation Suzanne Lamy. Ceci fait en sorte que Nadeau ne se rend pas vraiment compte de la gravité de ses gestes.

À ce sujet, la procureure de la Couronne, Me Hélène Bouillon, a rappelé que l'accusé n'ayant pas d'antécédents judiciaires a agressé deux femmes de 23 et 28 ans. Son épouse et lui hébergent des handicapés intellectuels mais, depuis quelques années, il s'agit d'hommes exclusivement.

Dans le premier cas, la victime, qui a un âge mental de dix ans, avait des amis résidant chez les Nadeau. À trois ou quatre reprises, ce dernier est allé la chercher dans la famille d'accueil où elle habitait. En l'attirant par des sucreries, il l'invitait à venir chez lui.

Deux fois, il l'a amenée dans sa chambre, au sous-sol, puis lui a demandé de se dévêtir avant d'avoir une relation sexuelle avec elle. Une autre fois, l'agression a eu lieu dans la voiture de Nadeau. Jamais il n'a haussé la voix ni n'a frappé la victime, a noté Me Bouillon.

L'homme a de la difficulté à admettre sa responsabilité et présente un danger de récidive

Ces événements se sont produits entre les mois de mai et septembre. Dans le cas de l'autre victime, âgée de 28 ans, les événements remontent à 1993-1994.

La jeune femme vivait chez les Nadeau et elle a subi divers attouchements de la part de l'homme. Après que les incidents eurent été dévoilés, à l'époque, Nadeau a admis les faits et a promis de ne pas recommencer. La victime a donc continué à habiter chez lui, mais il n'a pas tenu parole.

Appelée à la barre, Mme Lamy a indiqué que Nadeau, un client de Me Pierre Desruisseaux, a tendance à se percevoir comme une victime, alléguant que ce sont les jeunes femmes qui l'ont sollicité. Celles-ci ne s'étant pas rebellé, le septuagénaire considère qu'il s'agissait de consentements, d'où le risque de récidive, estimait Mme Lamy.

Selon cette dernière, il y a lieu d'envisager la possibilité de recourir à l'hormonothérapie afin d'atténuer les pulsions sexuelles de l'accusé. Compte tenu de ses limites intellectuelles, il n'est toutefois pas admissible à la thérapie de groupe habituellement offerte aux agresseurs sexuels.

BON PÈRE DE FAMILLE

La fille de Nadeau a tenu à plaider sa cause devant le juge Laurent Dubé. L'homme, a-t-elle affirmé, a toujours été un bon père de famille et il ne peut constituer un danger pour la société. Il y a eu «faille», a-t-elle reconnu, mais tout son entourage était disposé à l'aider et à lui procurer les soins dont il a besoin.

«Vous savez, madame, les juges sont souvent frappés par le fait que les agresseurs sexuels ont un excellent comportement social, a répondu le magistrat. Donc, je vous crois.»

Toutes les femmes méritent le respect, à plus forte raison si elles sont handicapées intellectuellement, a poursuivi le juge Dubé. Si Nadeau est un honnête citoyen par ailleurs, «il ne semble pas comprendre les choses comme le commun des mortels», a encore dit le juge, soulignant que les distorsions cognitives de l'accusé font craindre pour la récidive.

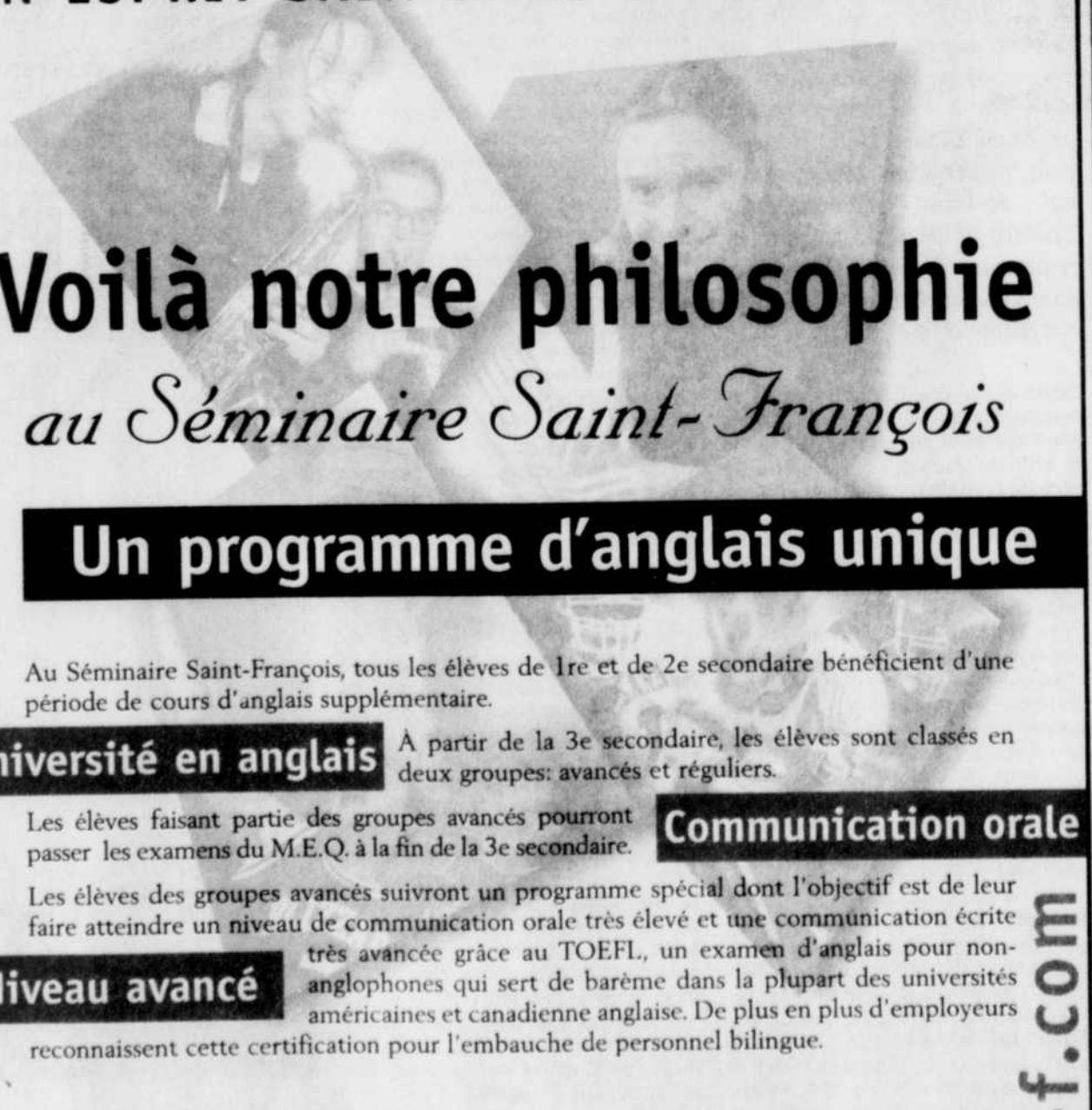
«Il a profité de la naïveté des victimes et il a de la difficulté à admettre sa responsabilité. Il représente donc un danger. Il a besoin de soins... et d'être puni.»

RENTRER CHEZ LUI

Dans sa sentence, le juge a inscrit une recommandation pour que Nadeau reçoive, durant sa détention, les soins physiques et mentaux requis par son état. Par la suite, il se trouvera en probation durant trois ans, période au cours de laquelle il ne pourra se rendre seul dans des parcs ou des écoles, ni se trouver seul avec des personnes handicapées intellectuellement. Enfin, il lui a été interdit de communiquer avec les deux victimes.

Signe évident que le septuagénaire ne comprenait guère le sens de ce qui venait de se passer, il a demandé au juge Dubé s'il pouvait immédiatement rentrer chez lui...

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN



Voilà notre philosophie

au Séminaire Saint-François

Un programme d'anglais unique

Au Séminaire Saint-François, tous les élèves de 1re et de 2e secondaire bénéficient d'une période de cours d'anglais supplémentaire.

Université en anglais À partir de la 3e secondaire, les élèves sont classés en deux groupes: avancés et réguliers.

Les élèves faisant partie des groupes avancés pourront passer les examens du M.E.Q. à la fin de la 3e secondaire.

Communication orale

Les élèves des groupes avancés suivront un programme spécial dont l'objectif est de leur faire atteindre un niveau de communication orale très élevé et une communication écrite très avancée grâce au TOEFL, un examen d'anglais pour non-anglophones qui sert de barème dans la plupart des universités américaines et canadienne anglaise. De plus en plus d'employeurs reconnaissent cette certification pour l'embauche de personnel bilingue.

Niveau avancé

EXAMENS D'ADMISSION

1re sec.: 29 nov., 6 déc., 13 déc. et 17 janv. '98
(2e à 5e sec.: faire parvenir votre dossier scolaire).

JOURNÉE D'INFORMATION

Le 23 novembre à 13h30
journée portes ouvertes: animation, information.

séminaire saint-françois

WWW.SS-F.COM

4900, Saint-Félix, Saint-Augustin Québec G3A 1X3
Tél.: 418-872-0611 Télécop.: 418-872-5845 Internet: www.ss-f.com

La Joconde
institut de beauté

en collaboration avec SOTHYS PARIS
lance le traitement institut Hydroptimale®

Sothys lance le traitement institut Hydroptimale®

Dès le premier soin, le traitement Hydroptimale® lisse la peau et lui rend son éclat de jeunesse.

Les résultats sont spectaculaires: le teint est radieux, la peau retrouve sa souplesse naturelle, les traits sont reposés.



La Haute Hydratation.

Prenez rendez-vous dès maintenant
658-0343
Place de la Cité, Ste-Foy

Le papa de Claudia

Ce matin, comme des dizaines de milliers de citoyens du monde comme des milliers de ses compatriotes allemands, Ulrich sera devant son téléviseur. Fébrile, sur les dents; comme plusieurs milliers de Québécois; comme mon oncle Jacques exilé pendant tout le week-end dans un bled du Nouveau-Brunswick; comme tous ceux qui se sont donné rendez-vous, malgré l'heure matinale, dans les bars, les cafés, les sous-sols de banlieue et qui ont encore les yeux collés ben dur. Comme ceux qui vont suivre la course de l'année au creux mou du lit, les yeux miclos, dans la tiédeur du matin, en tandem.... «Chéri, passe-moi donc la zappette. Les qualifications du Grand Prix d'Europe vont commencer...»

Ça ne m'étonnerait pas qu'Ulrich ait enfilé la veste de laine bouillie vert bouteille, typiquement allemande, très «Garmish-Partenkirchen», qu'il portait quand je l'ai rencontré cette semaine. Devant la baie vitrée qui domine son paysage de montagnes et d'eau, je l'imagine excité comme une puce par le duel Villeneuve Schumacher. Il était tellement fébrile en en parlant cette semaine que je m'inquiète tout autant de sa tension artérielle que de la mienne!

Je ne vous l'ai pas encore dit, mais cet amateur de Grand Prix, cet Allemand né à Düsseldorf dont la mère vit maintenant à Garmish-Partenkirchen, a une fille belle comme le jour. Elle est tellement belle qu'elle rendrait Blanche-Neige jalouse. Cette fille est mannequin. Son prénom commence par un C... Vous commencez à comprendre? Kapish? C'est bien ça. Elle s'appelle Claudia.

Mais ô lecteur incrédule, je vois en même temps le doute vous envahir. Vous vous dites, non, ça ne se peut pas! Elle n'a pas rencontré le père de Claudia. Elle nous monte un bateau, nous invente un autre scoop. Elle délire comme à l'accoutumée.

Eh bien, vous êtes dans les patates jusqu'au trognon. Car c'est bien le père de Claudia que j'ai «interviewé». À Québec, à part ça. Je l'ai vu, comme je vous vois. Je lui ai parlé entre quatre yeux. Ça vous en bouche un coin?



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

— Le père de Claudia? T'es sûre que t'as pas rêvé?

— Non seulement je lui ai parlé, mais j'ai même passé une heure à causer avec lui.

— Qu'est-ce qu'il faisait ici? Est-ce qu'il se mêle des affaires de sa fille, comme le père de Steffi Graff qui a fini en prison? Le bonhomme a payé cher pour ses fraudes fiscales....

— Non, lui ne fait pas dans la finance louche. Il est déménageur de montagnes.

— Wow, charrie pas! Là, franchement tu délires! Quand on doute de moi, je me fâche. Alors, j'ai renoncé à raconter mon histoire à cet interlocuteur de mauvaise foi. Mais à vous, je peux bien la révéler.

C'est vrai j'ai passé une heure cette semaine avec le père de Claudia dans un café de Québec. Il a étalé sur la table un tas de coupures de presse et de magazines où apparaît le visage angélique de sa fille, «cover girl». Il m'a même montré une photo de sa tendre jeunesse, où elle pose avec son frère et sa soeur.

Mais les autres coupures de presse qu'il a étalées témoignaient de ses exploits à lui comme «déménageur de montagnes». Sa compagnie d'origine suisse prend en effet en charge d'énormes bidules qui doivent être acheminés aux quatre coins du globe. De monumentales babioles dont le déplacement pose des problèmes de logistique, de stratégie et des casse-tête avec les douanes. Par exemple, elle a transporté le matériel de la plate-forme de forage de Ibernia. Si ce n'est pas une montagne ça?

Le père de Claudia s'occupe du bureau de Panalpina à Québec. C'est lui qui a pris les arrangements pour déménager les chevaux des Médiévales, les trésors des Empereurs d'Autriche, les conteneurs de recueils de psaumes adressés au pape, les Floralies du printemps dernier, plusieurs expositions du Musée de la Civilisation. Etc.

À Québec, le papa de Claudia est bien connu. C'est un joyeux drille, un gai luron des Alpes, un homme enthousiaste. Je suis sûre que quand on lui pèse un peu sur la bedaine, il en sort des yodeli yodeli.iiiii!

Mais je ne vous ai pas encore dit son nom. Il s'appelle Ulrich Sauren. Il vit à Québec depuis plus de 30 ans. La belle Claudia qui porte son nom réside à Vancouver.

Quand on a annoncé la venue de Claudia Schiffer à Québec, Ulrich a eu une idée. Né dans la même ville que la méga-star, (Düsseldorf), il s'est dit qu'il pourrait être utile pour l'accueillir. Il a proposé ses services au directeur des Galeries de la Capitale. Il attend toujours des nouvelles.

«Peut-être ai-je commis une gaffe, m'a-t-il dit de son accent chantant. J'ai expliqué au directeur des Galeries que ma fille Claudia était aussi mannequin, qu'elle avait déjà fait la Une du magazine des Ailes de la Mode. Mais les «Ailes» de Place Sainte-Foy et les Galeries, ce sont des concurrents... Alors!

Ce matin, Ulrich Sauren a le coeur déchiré entre Schumi et Villeneuve. Il doit se ronger le dedans des joues et hyperventiler. D'un côté, il y a le compatriote de son pays de naissance. De l'autre, le compatriote de son pays d'adoption. De quel bord penche-t-il? «Que le meilleur gagne», répond-il pour se tirer avec diplomatie de cette question piège.

Pendant qu'il me parlait de Claudia, de son autre fille, Simone, responsable des communications d'une maison d'édition montréalaise, de son amour passionné du Québec, un pays ouvert qui ressemble à sa Rhénanie, j'ai pensé qu'Ulrich et sa compagnie auraient pu être d'un grand secours pour Québec 2002. Ç'aurait été une pinotte pour ces déménageurs de montagnes de transplanter un des petits pics de Garmisch-Partenkirken au bord du Saint-Laurent. Le Alpspitze par exemple! Grâce à lui, on les aurait peut-être gagnés, les Jeux de 2002.

Mais entre-temps, mis à part cette rencontre avec sa compatriote de Düsseldorf, Ulrich entretient un autre fantasme. Celui de déménager les voitures de Shumi et de Villeneuve de par le monde.

Écrasée par un coffre-fort de 2000 livres

L'intervention rapide de voisins lui sauve la vie

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une dame de 42 ans de Québec a été grièvement blessée hier matin alors qu'elle a été écrasée par un coffre-fort de 2000 livres qu'elle était en train de réparer. L'intervention rapide de trois hommes de l'entreprise voisine lui a probablement sauvé la vie.

La victime travaillait seule dans l'entrepôt de la compagnie Sercofort, spécialisée dans la réparation de coffres-forts. En ouvrant les portes d'un coffre appuyé sur des blocs de bois, celui-ci a soudainement basculé ne laissant pas à la dame le temps de réagir.

Alertés par le bruit et les cris, trois employés du commerce voisin, Têtu Enseignes, se sont précipités sur les lieux et ont réussi à soulever l'imposant bloc, libérant ainsi la dame de sa fâcheuse position. «Les gars sont entrés par en avant et une fois dans l'entrepôt, tout ce qu'ils ont vu c'était un bout de coude qui dépassait», a expliqué Jean-François Têtu, arrivé sur les lieux quelques instants à peine après les sauveteurs.

Celui-ci était encore secoué par les événements et il n'en revenait pas que ses hommes aient pu entendre la victime. «Une chance que les gars étaient en arrière. Nos commerces ne sont séparés que par un mur mais si on avait tous été en avant, on n'aurait probablement rien entendu», a-t-il souligné.

Les trois employés, Guy et Charles Têtu et Gaston Laroche ont réussi à dégager la victime, les policiers sont ensuite arrivés suivis quelques minutes plus tard des ambulanciers. «Il était temps que l'ambulance arrive», a avoué Jean-François Têtu.

La dame n'a pas perdu conscience, et elle a même parlé aux hommes. «Elle nous a dit qu'elle se trouvait chanceuse d'avoir été sortie de là mais plus le temps passait, moins elle parlait et plus elle avait de mal à respirer», a-t-il constaté.

La victime a été transportée au Centre hospitalier de l'université Laval. Elle y sera traitée entre autres pour des blessures aux hanches, au thorax et aux côtes.

La CSST mènera une enquête pour faire la lumière sur cet accident.

PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Plus de 70 lieux de culte ont été rénovés

Jacques Drapeau
Le Soleil

Québec a injecté 4,8 millions $ dans ces rénovations

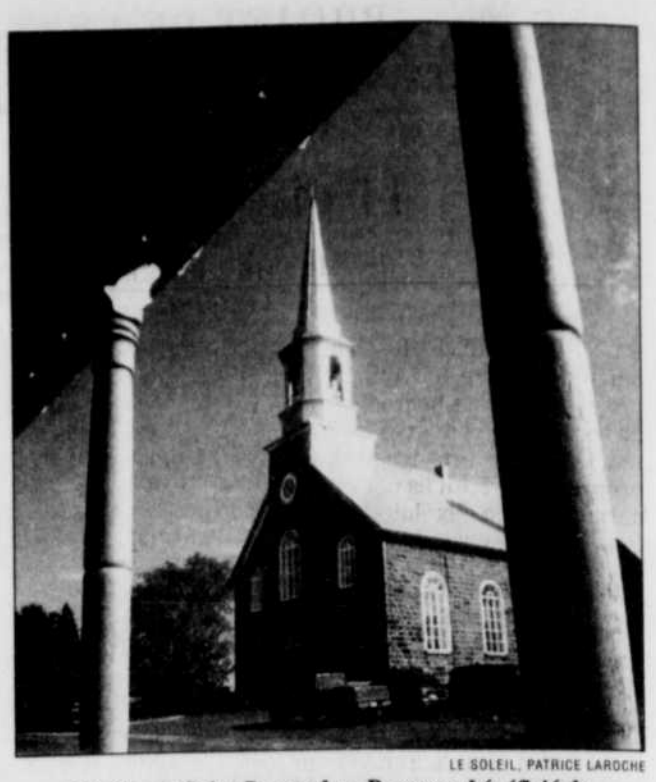
■ QUÉBEC — Deux ans après son lancement, le Programme québécois d'aide à la restauration du patrimoine religieux a déjà permis la consolidation de 70 lieux de culte dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les travaux ont nécessité des investissements de 7,6 millions $, incluant les 4,8 millions $ alloués par le programme.

L'une des interventions les plus importantes a porté sur l'enveloppe extérieure de la très belle église de Saint-Bernard, en Beauce, celle-là même qui, depuis le terrible accident de Charlevoix s'est profilée sur nos écrans de télévision. Au cours d'un point de presse, le président de la table régionale de concertation du patrimoine religieux, le père François Boissonneault, a dit combien la collaboration des conseils de fabrique est précieuse dans la réalisation de ces projets.

À Saint-Bernard, les marguilliers ont investi temps et énergie dans le programme de réfection du clocher principal, du clocheton et de la toiture de l'imposant édifice. Les travaux ont nécessité des investissements de plus de 435 000 $ incluant les 269 000 $ obtenus par voie de subventions. C'est dire que la communauté a injecté environ 166 000 $ dans ce projet majeur.

Tous les paroissiens de Saint-Bernard gardent sans doute une petite place dans leur cœur pour la marguillère Claire Chabot, morte la semaine dernière dans l'accident. Un autre marguillier, Gonzague Betty, qui était du même voyage, lutte pour la vie à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

L'église de Saint-Bernard en Beauce a bénéficié du programme pour se refaire une beauté.

DEMANDES NOMBREUSES

Depuis deux ans, la table régionale de concertation a reçu et analysé 175 demandes totalisant près de 20 millions $. Malheureusement, l'enveloppe de subventions disponibles ne contient pas plus de 8,1 millions $ pour les cinq années du programme.

« Tous ces projets de restauration de bâtiments religieux ont pour conséquence de relancer des métiers anciens, rappelait cette semaine, le père Boissonneault. Il y a bien longtemps qu'on avait vu autant de maçons autour de nos églises. »

Ces projets ont permis de relancer d'anciens métiers

Rappelons que le Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux a été mis en place en raison de l'urgence d'intervenir pour sauvegarder les lieux de culte bâtis avant 1945.

À ce sujet, le député de Taschereau à l'Assemblée nationale, M. André Gaulin, a souligné que le Québec compte 5500 structures anciennes à caractère religieux dont près de 1300 églises, 1200 couvents, monastères et abbayes et 300 églises protestantes.

Incidemment, 12 de nos plus belles églises des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ont tenu, dimanche, une journée portes ouvertes. Ce sont les églises Saint-Louis de Lotbinière, Saint-Michel de Sillery, Sainte-Famille de Cap-Santé et de l'île d'Orléans, Saint-Jean de l'île d'Orléans, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Bernard et Saint-Elzéar en Beauce, Saint-Pierre de Montmagny, Saint-François-d'Assise de Beauceville ainsi que St. Michael's Church de Sillery et l'Église unie Chalmers Wesley de Québec.



UN DES PLACEMENTS LES PLUS CONVENTIONNELS COMPTE DÉSORMAIS PARMI LES PLUS INNOVATEURS!



Ce placement unique vous permet de bloquer vos fonds pendant 3 à 5 ans en bénéficiant d'un taux d'intérêt avantageux et garanti. Vos gains ne sont pas plafonnés. Si les taux augmentent selon une hausse établie au préalable, nous augmenterons automatiquement le taux dont vous jouissez.



Ce placement vous donne accès au potentiel de croissance emballant du marché boursier canadien tout en garantissant votre capital.



Un placement qui vous permet de profiter du dynamisme des marchés boursiers internationaux tout en garantissant votre capital.



Un placement innovateur qui vous permet de bénéficier de taux à long terme tout en vous donnant accès à vos fonds en cas d'urgence médicale.

Ces placements, ainsi que d'autres CPG de la Banque Royale, sauront combler vos attentes en vous offrant sécurité, potentiel de croissance élevé et souplesse. Pour discuter de vos besoins en matière de placement, rendez-vous à une succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal, ou communiquez avec RBC Dominion valeurs mobilières ou Actions en direct. Un de nos spécialistes en placement peut aussi vous rendre visite au moment qui vous convient. Passez-nous un coup de fil au 1-800 ROYAL™ 9-9 (1 800 769-2599) ou visitez notre site web au www.royalbank.com

BANQUE ROYALE
Membre du Groupe Financier Banque Royale®

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. ™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. Le CPG Accès-santé™ est offert aux clients des Services bancaires personnels seulement.

Publik
Le marché du meuble DESIGN
850, boul. Pierre Bertrand
(Ville Vanier) (418) 527-2177
Ouvert le dimanche



MACO 389$ 32.42$ par mois*
Lit superposé en pin massif
(matelas vendu séparément).
Profitez-en maintenant !
Payez en 12 versements mensuels
(sans intérêt ni frais d'administration)
*Taxes non incluses. Détails en magasin.



AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS ?
Un déséquilibre des pieds peut engendrer
• douleurs à la marche
• fatigue excessive
• douleurs aux genoux
• mal de dos
EXIGEZ LA SEMELLE TECHNOLOGIQUE
SPORTHOMAX
conçue pour les sportifs
= UN EXAMEN FONCTIONNEL
= CONCEPTION D'UNE ORTHÈSE DYNAMIQUE
= CHAUSSURES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Chez POULIOT nous sommes
Certifié par le Conseil Canadien
Membre de l'ordre professionnel
Détenteur d'un permis M.S.S.S.
Membre de l'Association Internationale
LABORATOIRE POULIOT
2990, Ch. Ste-Foy
Sainte-Foy, Qc
652-0100
Notre spécialité : VOS PIEDS

PROJET DE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE AUX CHUTES DE LA CHAUDIÈRE

Innergex capitule pour faire la paix

11 citoyens obtiennent des garanties mur à mur de la compagnie

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

SAINT-RÉDEMPTEUR—Innergex a capitulé. Pour faire la paix avec les 11 résidants de la rue de l'Anse, à Saint-Rédempteur, qui menaçaient de bloquer le projet de centrale hydroélectrique aux chutes de la Chaudière si la compagnie ne les protégeait pas contre d'éventuels désastres comme en a connu le Saguenay, Innergex s'est engagée à assumer les coûts de tout dommage potentiel aux propriétés riveraines causé par des crues ou des embâcles. Et ce, tant que le barrage sera en exploitation, ce qui veut dire pour la durée du contrat qui lie Innergex au gouvernement: 40 ans.

En contrepartie, les citoyens ont renoncé à toute action en justice contre Innergex et surtout renoncé à se prononcer en groupe contre le projet de centrale hydroélectrique, a révélé, hier, à l'issue de la conférence de presse du maire Claude Boiteau, un résidant de la rue de l'Anse, Mario Fafard, qui a profité de l'annonce de l'entente cadre pour se déclarer personnellement contre le barrage, tout en se félicitant du règlement intervenu. «On est blindé. Je suis très content. Mais vous n'avez cédé que sous la pression des citoyens», a-t-il lancé au président d'Innergex, Gilles Lefrançois, assis à l'avant avec le maire et le porte-parole des citoyens de la rue de l'Anse, Me Paul Langevin.

L'accord intervenu entre Innergex et les résidants de la rue de l'Anse couvre tout dommage potentiel occasionné par l'eau ou la glace et s'étend à l'ensemble des terrains des citoyens de la rue de l'Anse.

«C'est une entente gagnant-gagnant», a pour sa part soutenu le maire de Saint-Rédempteur qui a agi comme médiateur dans ce dossier.

En plus de cette garantie contre les dommages, l'entente cadre prévoit que la compagnie Innergex construira un tapis de pierres pour stabiliser le talus et prévenir une éventuelle érosion des berges. À cet égard, le maire a tenu à préciser que des contrats «personnalisés» seront signés avec chacun des propriétaires pour tenir compte de la configuration des terrains.

Avant la mise en oeuvre de l'entemte, les citoyens de la rue de l'Anse devront cependant s'assurer que l'accord conclu respecte le schéma d'aménagement de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière. «Faudra vérifier si la réglementation actuelle prévoit des mesures de stabilisation des berges. Sinon, il se pourrait qu'un amendement soit nécessaire au schéma d'aménagement», a expliqué Me Langevin.

Pour le maire Boiteau, il s'agit là d'une simple technicalité. «C'est l'affaire d'un pied ou d'un mètre en fonction des limites des berges et des terrains. C'est une étape qui reste à franchir, mais une étape mineure», a-t-il assuré.

«Une protection comme celle donnée par Innergex contre les dommages et les embâcles, c'est très rare, a insisté Me Langevin. La rivière était large entre les citoyens et Innergex, mais le compromis est hautement acceptable.»

La négociation entre Innergex et la rue de l'Anse a duré trois mois. Quant aux travaux sur les berges, ils devraient être complétés d'ici juin 1998.

Le président Lefrançois a estimé entre 100 000$ et 200 000$ le coût du tapis de pierre. «Quant à la garantie contre les dommages, ça dépendra des événements», a-t-il laissé tomber.

Soins de santé et aide à domicile

7 jours sur 7
24 heures sur 24



- soins personnels (hygiène - bain)
- service d'aide familiale
- accompagnement/gardiennage
- entretien ménager
- soins infirmiers
- soins pré/posthospitalisation
- prise de sang, soins de pieds
- soins mère-nourrisson/enfants
- soins particuliers (Alzheimer, handicapés, sida).

Soins et Services à Domicile WeCare.

Québec et environs
Monique Dagneau
652-9950

Charlesbourg et environs
Sylvie Nadeau
623-2464

Évaluation de vos besoins à domicile sans frais
Soins pouvant être couverts par votre assurance-privée

Un réseau de franchises canadiennes depuis 1984.

Le PRIVÉ

AGNEAU RETOURNÉ
Hommes et dames

CHRIST











Place de Cité, Ste-Foy
657-7291

CORRECTION VISUELLE

LASER VISION DE LA CITÉ

VOUS ÊTES MYOPE, HYPERMÉTROPE, ASTIGMATE OU PRESBYTE?

Assistez à UNE RENCONTRE D'INFORMATION GRATUITE, sur les techniques par LASER EXCIMER (Classique et Lasik) et CHIRURGIE DE LA VISION, dispensées par un réseau de chirurgiens-ophtalmologistes réputés.

Québec et environs
Dr Richard Bazin
Dr Dan Bergeron
Dr Jean-René Clément
Dr Paule Dubé
Dr Pauline Gagnon
Dr Alain Gourdeau
Dr Nathalie Labrecque
Dr Guy Lachance
Dr Gilles Lalonde
Dr Jean-Louis Lavallée
Dr Yvon Tardif
Dr Pierre Turcotte

Lévis, Charny
Dr Jacques Samson

Charlevoix
Dr François Blanchette

Thetford Mines
Dr Stéphane Dupont

Shawinigan
Dr Guy Gélinas

Campbellton (N.-B.)
Dr Paul Cortin

Edmundston (N.-B.)
Dr François Guinard

650-1270
1-888-248-2600
Place de la Cité
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

ERRATUM
Table ronde animée par Denise Bombardier
La santé, c'est ton problème!
Arrange-toi avec!
Centre des congrès de Québec, salle 206 AB
Le dimanche 26 octobre, 18h30
Contrairement à ce qui a été publié dans Le Soleil, l'admission est de 15$ et non de 10$.
Mille excuses.

CONFÉRENCE EXCEPTIONNELLE
par le
Dr CLAUDE SABBAH
(France)
« Le sens de la maladie »
Serait-elle la solution parfaite de notre cerveau à un conflit biologique de survie?
Quel est le poids de la généalogie dans nos maladies et notre quotidien?
Mercredi 29 octobre 1997
19h30
Motel Universel
2300, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
Pour tout public 15$
Information/réservation
Ginette Bouchard : 663-3637

Attention prestataires d'assurance-emploi
COURS D'ANGLAIS INTENSIF
Formation intensive de jour
(25 heures par semaine)
pour débutants et intermédiaires

BUT — Former les étudiants en anglais, langue seconde, pour les rendre aptes à occuper un emploi où les deux langues officielles sont exigées.

COÛT — 75$ par semaine

DÉBUT DES COURS — 3 novembre

NOTE — Vos prestations d'assurance-emploi seront maintenues pendant la formation si vous rencontrez les conditions d'admissibilité de votre Centre d'emploi du Canada.

Renseignements et inscription:
659-2542
CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER CLIC STE-FOY
• LE PLUS GRAND RÉSEAU PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU QUÉBEC
• Membre de l'Association québécoise des entreprises privées de formation de la main-d'oeuvre
• Accrédité auprès de la Société économique de développement de la main-d'oeuvre

Admissible au crédit d'impôt (S.Q.D.M.)
École de diction et de communication orale
HÂTEZ-VOUS DE VOUS INSCRIRE
DÉBUT DES COURS
8 novembre (samedi), 10, 11, 12
13 novembre (en soirée)
Par notre cours de diction et de communication orale, vous apprendrez à :
- Vous exprimer clairement d'une façon ordonnée
- Développer une plus grande facilité d'élocution
- Maîtriser votre TRAC
- Placer et projeter votre voix
- Être naturel, crédible et convaincant
- Acquérir plus d'aisance et d'assurance
- Parler devant un groupe
- Améliorer votre image



Renée Hudon, professeure



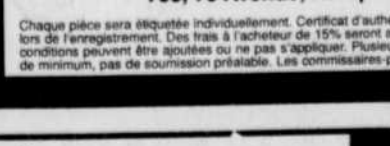
Angèle Grenier, professeure

POUR INFORMATION:
Marie-Laurence Nadeau, directrice
653-1127
Appelez-nous samedi de 9 h à 17 h et sur semaine de 9 h à 21 h.
2669, ch. Sainte-Foy, Sainte-Foy
(à proximité de l'Hôpital Laval)
Pour les fonctionnaires provinciaux, l'école est inscrite au R.A.P.

À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE QUÉBEC
IMPORTANT ENCAN PUBLIC



NOUVEAUX TAPIS DE PERSE ET D'ASIE, NOUÉS À LA MAIN - De grandes, moyennes et petites dimensions, des pièces en pure soie, laine, coton, poil de chameau et fibres naturelles nouées à la main, en provenance de divers pays: Iran, Russie, Turquie, Kirman, Isfahan, Tabriz, Kazak, Balouch, Inde, Qum, Azerbaïdjan, Pakistan, Kashan, Heriz, Persépolis, etc. Autres tapis persans traditionnels, en plus de...

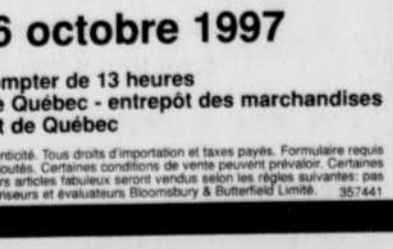


PLUSIEURS BAGUES À DIAMANTS, SOLITAIRES, BAGUES SERTIES, ÉMERAUDES, RUBIS, OPALES, SAPHIRS, ÉMERAUDES COLOMBIENNES, BOUCLES D'OREILLES, COLLIERS, JONCS, BRACELETS, ETC.



CHEF-D'OEUVRE EXCEPTIONNEL TISSÉ DE FINE SOIE NATURELLE 100% ET REHAUTS D'OR 18 CARATS. AUTRES PIÈCES MAÎTRESSES TISSÉES DE SOIE EN PROVENANCE DE GRANDS TISSERANDS DU MOYEN-ORIENT.

CARGAISON SAISIE À DÉFAUT DE PAIEMENT



ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIP, TAG, OMEGA, ETC. - Montres Rolex «Daytona» pour homme, or 18 carats. Montres Cartier «Panther» pour homme et dame. Rolex pour dame, 2 tons bracelet «Jubelee» avec diamants et cristal saphir. Rolex 2 tons bracelet «Jubelee» pour homme avec diamants et cristal saphir, etc.



MONTRES ROLEX «PRESIDENT» POUR HOMME ET DAME, OR MASSIF 18 CARATS AVEC DIAMANTS ET CRISTAL SAPHIR; MONTRES PIAGET «POLO» POUR HOMME, OR MASSIF 18 CARATS AVEC CRISTAL SAPHIR; MONTRE PIAGET «DANCER» OR MASSIF 18 CARATS ET DIAMANTS, ETC.

Date: Dimanche 26 octobre 1997
Encan à 14 heures
Inspection publique à compter de 13 heures
Lieu: Aéroport international de Québec - entrepôt des marchandises
706, 7e Avenue, Aéroport de Québec

Chaque pièce sera étiquetée individuellement. Certificat d'authenticité. Tous droits d'importation et taxes payés. Formulaire requis lors de l'enregistrement. Des frais à l'acheteur de 15% seront ajoutés. Certaines conditions de vente peuvent prévaloir. Certaines conditions peuvent être ajoutées ou ne pas s'appliquer. Plusieurs articles fabuleux seront vendus selon les règles suivantes: pas de minimum, pas de soumission préalable. Les commissaires-priseurs et évaluateurs Bloomsbury & Butterfield Limité. 357441

Le spécialiste des colis
(emballage et expédition)
- Emballage et expédition de vos colis partout dans le monde
Agent pour : UPS, CANPAR, FEDEX, DHL, MIDLAND
- Et plus de 35 autres services
POSTNET
CENTRES D'AFFAIRES ET DE COMMUNICATIONS
FRANCHISES DISPONIBLES
(514) 683-4000
1 800 960-POST

Le spécialiste des communications
TÉLÉPHONE SCP NUMÉRIQUE
GRATUIT
mensualités de 35,95$* par mois
*Détails en magasin.

CANTEL AGENT AGRÉÉ

Charlesbourg
8255, Henri-Bourassa
Tél. : (418) 627-1793

Sainte-Foy
(Place de la Cité)
2600, boul. Laurier, loc. 128
Tél. : (418) 657-2483

L'Opéra de Québec
en collaboration avec
l'Opéra de Montréal présente :

Faust
de Charles Gounod

Avec
Claude-Robin Pelletier, John Cheek,
Monique Paget, Danièle LeBlanc, Érich Parce,
Dominique Gagné, Marcia Swanston

Chœur de l'Opéra de Québec
Orchestre symphonique de Québec

Direction artistique et musicale
Bernard Labadie

Mise en scène
Bernard Uzan

Décors
Claude Girard et Bernard Uzan
pour l'Opéra de Montréal

Costumes
Jean-Claude Maret pour l'Opéra
de Montréal et le Seattle Opera

Éclairages
Guy Simard

Grand Théâtre
de Québec
Salle Louis-Fréchette

(418) 643-8131
Prix des billets
24 $ à 55 $
(taxes et frais de services en sus)
Billetech admission

25, 28, 30 octobre,
1er novembre 1997
à 20 heures

Opéra
DE QUÉBEC

Abitibi-
Consolidated

BELLECHASSE

Des moulins à découvrir

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

SAINT-DAMIEN — La Société historique de Bellechasse compte offrir aux visiteurs d'ici quelques années, une nouvelle raison de se rendre dans ce coin de pays: une route des vieux moulins datant parfois du régime français.

«Ce projet présente un excellent potentiel culturel et touristique. Ce serait une belle façon d'attirer plus de visiteurs dans Bellechasse et de leur faire aussi découvrir nos maisons centenaires, nos paysages, nos écoles de rang, les érablières», a fait valoir le président de l'organisme, Jean-François Caron.

Les plus connus des moulins de Bellechasse sont celui de Beaumont, rénové par Arthur Labrie, le moulin de Péan, au pied de la falaise à Beaumont qui remonte au régime français, celui du P'tit Canton à Saint-Vallier qui a été construit en 1747 et retapé depuis, le moulin du Sault à Saint-Raphaël qui date de 1797 et qui sert aujourd'hui à la production d'électricité, le moulin des Abénakis à Sainte-Claire où on y produit d'excellentes farines biologiques.

«Il y en a d'autres tout aussi valables dans la rang de la Chute à Saint-Raphaël, à Saint-Charles sur l'avenue Royale, à Sainte-Claire, sur la rive ouest de la rivière Etchemin, à Saint-Léon-de-Standon, dans le rang Sainte-Marie, à Lac-Etchemin, au coin de la route de Saint-Luc et le moulin Goulet à Saint-Damien», a énuméré M. Caron, tout en indiquant que cette liste n'est pas complète.

«Ce qui est intéressant en plus, c'est la diversité de leurs dimensions, de leur architecture, de leur environnement et de leurs fonctions actuelles. À Saint-Raphaël, c'est la production d'électricité, à Beaumont, l'interprétation patrimoniale. À Saint-Charles, c'est un gîte du passant», a-t-il ajouté. Il rappelle que le moulin était bien souvent construit avant l'église dans un nouveau village. «Les gens n'allaient pas s'installer dans un nouvel endroit s'il n'y avait pas un moulin. Sans moulin, ils auraient dû se payer des milles de marche pour faire moudre leurs grains et s'approvisionner en bois de construction», a-t-il expliqué.

Ces jours-ci, des jeunes d'un Chantier jeunesse et des bénévoles poursuivent la rénovation, débutée l'année dernière, du moulin Labrecque, à Saint-Damien de Buckland, qui fera éventuellement partie de cette route des moulins de Bellechasse. Il y a eu cependant un contretemps: cinq jeunes faisant partie du Chantier jeunesse ont fait faux bond. Malgré cet imprévu, on prévoit compléter cet automne la deuxième phase de la rénovation du moulin.



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBAULT

Une couverture en bardeaux de cèdre, c'est bien du travail, disent Jean-François Caron et Zoé Brown ainsi que Dannick Valiquette accompagné de l'animatrice du Chantier jeunesse, Jocelyne Doren qui refont le toit du moulin Labrecque de St-Damien.

Les Soirées DESJARDINS

Rencontres d'information

Pour être bien informé sur ce qui vous concerne en matière d'*économie*, de *fiscalité* et de *finances personnelles*.

Calendrier des Soirées Desjardins - Automne 1997

Pour bien préparer financièrement sa retraite...

17 novembre, 19 h
Hôtel Classique
2815, boulevard Laurier
Ste-Foy
(Salles Lévis, Montcalm et Ste-Foy)

Les clés de la gestion de votre portefeuille financier

QUÉBEC MÉTRO

28 octobre 1997, 19 h
Hôtel Classique
2815, boulevard Laurier
Ste-Foy
(Salles Lévis, Montcalm et Ste-Foy)

5 novembre 1997, 19 h
Centre Dominique Tremblay
775, rue St-Viateur
Charlesbourg
(Auditorium)

3 décembre 1997, 19 h
Hôtel-Motel Rond-Point
53, Route Kennedy
Lévis
(Salles Lévis, Lauzon, St-David et St-Romuald)

RÉGION

29 octobre 1997, 19 h
Motel Universel
311, boul. Hôtel de Ville
Rivière du Loup
(Salle Congrès A)

4 novembre 1997, 19 h
Polyvalente Louis-Jacques Casault
141, boulevard Taché Est
Montmagny
(Auditorium)

12 novembre 1997, 19 h
Salle des Lions
16, rue des Érables
Saint-Flavien

18 novembre 1997, 19 h
Club de golf le Grand Portneuf
2, Route 365
Pont-Rouge
(Salle Bar-Terrasse)

19 novembre 1997, 19 h
Le Georgesville
300, 118e Rue
Saint-Georges, Beauce
(Salles Beauce Nord, Beauce Centre et Beauce Sud)

2 décembre 1997, 19 h
Danube Bleu
1461, Route Kennedy Nord
Ste-Marie, Beauce

Devenir propriétaire... un rêve réalisable!

25 novembre 1997, 19 h
Collège de Lévis
9, Mgr Gosselin
Lévis
(Auditorium)

26 novembre 1997, 19 h
Le Capitole de Québec
972, rue Saint-Jean
Québec

POUR INSCRIPTION :
Pour assister gratuitement à l'une ou l'autre de ces conférences, composez le **835-2553** ou **1-888-513-2553**.
Vous pouvez également vous inscrire auprès de votre caisse populaire Desjardins.

Les caisses populaires Desjardins

Desjardins pour s'aider soi-même

Noël avant tout le monde

Un Fidéen remporte 1,6 million $ au 6/49

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un couple de Sainte-Foy a reçu la visite du père Noël deux mois avant tout le monde. Mme Diane Marcotte-Perron et son conjoint Richard Perron ont en effet décroché le gros lot du Lotto 6/49 lors du tirage de mercredi dernier s'enrichissant ainsi de la rondelette somme de 1 609 317 $.

C'est en consultant son journal que Richard Perron a découvert que leur mise-éclair correspondait aux numéros gagnants. Quelques instants plus tard, ils apprenaient par l'entremise de la télévision qu'ils étaient les détenteurs du seul billet chanceux.

Les deux nouveaux millionnaires ont décidé de se rendre au travail malgré les événements. « Nous avons eu beaucoup de difficulté à faire notre avant-midi. Nous avions trop hâte de nous présenter aux bureaux de Loto-Québec », a mentionné la gagnante lorsqu'elle est allée réclamer son prix.



Mme Louise Souligny, responsable des services à la clientèle au bureau de Québec en compagnie des nouveaux millionnaires, Richard Perron et sa conjointe Diane Marcotte-Perron.

Les projets ne manquent pas pour le couple chanceux, Ceux-ci comptent toutefois prendre le temps de laisser retomber la poussière et effectuer quelques placements. Le billet de loterie a été acheté au dépanneur Proxi Jules Verne de Sainte-Foy. Ce détaillant touchera la somme de 16 093 $, ce qui représente 1% du gros lot remporté.

MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ
REGROUPEMENT RÉGIONAL DE QUÉBEC

X^e COLLOQUE
LA QUALITÉ, UN OUTIL SANS FRONTIÈRES
sous la présidence d'honneur de M. Germain Lamonde, président
EXFO ingénierie électro-optique inc.

LE MERCREDI 29 OCTOBRE 1997, HÔTEL RADISSON DES GOUVERNEURS
690, boul. René-Lévesque Est, Québec

QUALITÉ ET INNOVATION

AM - BLOC 1
1. Une démarche qualité dans une entreprise de service : place à l'innovation
2. L'importance du HACCP pour l'industrie agro-alimentaire : une nouvelle norme ou un guide de bonnes pratiques?

PM - BLOC 3
3. L'ingénierie simultanée : les avantages de développer un produit de qualité en équipe
4. Survol des outils qualité chez Lauralco : la clé de l'amélioration continue

QUALITÉ ET EXPORTATION

AM - BLOC 2
5. Se renseigner pour exporter : une exigence de nos stratégies qualité
6. La qualité : exigences des marchés et levier à l'exportation

PM - BLOC 4
7. Stratégie corporative du suivi des clients : gages de fidélité et de croissance
8. L'analyse de la valeur : tremplin et paramètre pour l'exportation de produits

Conclusion : **Quiz « Qualité - Innovation - Exportation » animé par le Théâtre à la carte**

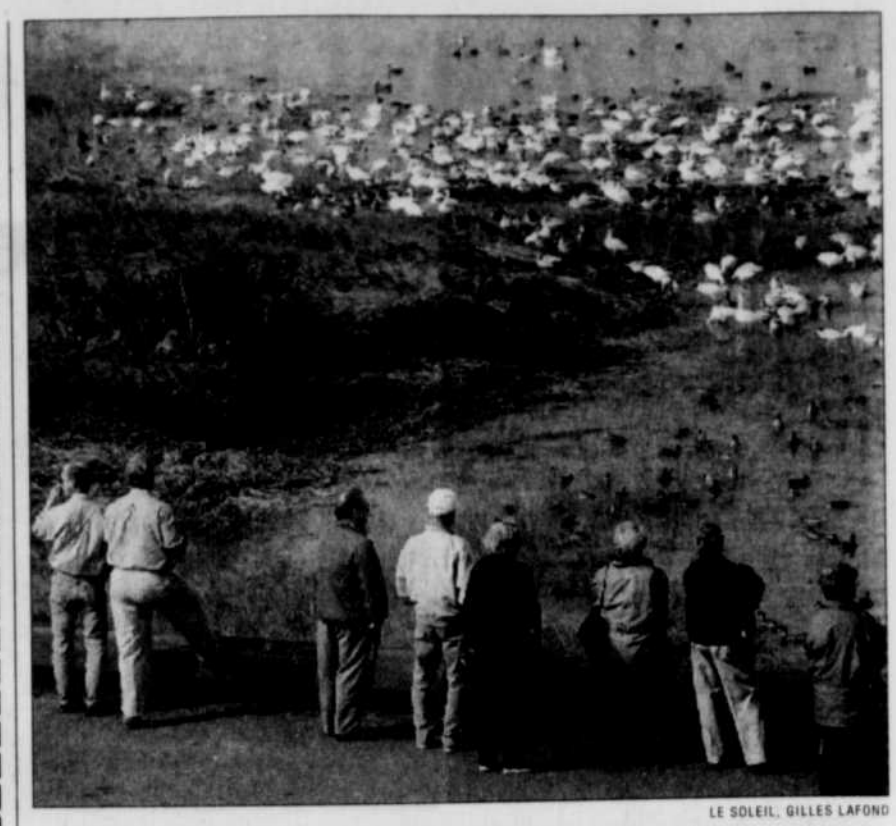
POUR INFORMATION ET INSCRIPTION : 650-6612

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy
EXFO ingénierie électro-optique
Hydro Québec

356180



F.X.
F.X. LA SALLE
Depuis 1894
Invitation
spéciale
chez
F.X. Lasalle des Galeries de la Capitale
25 % de rabais
sur toute la marchandise à prix régulier
sur présentation de ce coupon
Valide jusqu'au 20 novembre 1997
Tél. : 627-2082
F.X. Lasalle, les chaussures pour votre style de vie
357280



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Chaque année les oies attirent des milliers de touristes sur la Côte-du-Sud.

PASSAGE DES OIES BLANCHES

Une migration très payante pour la région de Montmagny

Marc Saint-Pierre
Le Soleil

■ MONTMAGNY — Avec son festival et notamment sa ZEC de l'oie blanche, le grand Montmagny se taille presque la moitié du gâteau de 21$ millions de retombées découlant des migrations annuelles des oies.

C'est ce qui se dégage d'un portrait statistique sommaire tracé par un comité multipartite mis sur pied par le Service canadien de la faune (SCF) en vue de cerner l'impact tous azimuts de la grande oie des neiges.

De ce portrait dévoilé par Raymond Sarrazin, chef de la section faune et habitat au SCF, il se dégage effectivement que Montmagny mérite bien son titre de capitale de l'oie blanche. C'est-à-dire que la «capitale» et sa région immédiate empochent des recettes de 10,1$ millions, soit les sommes totales consenties par les participants au festival, les chasseurs et les simples observateurs.

En cours ces jours-ci et ceci jusqu'au 19 octobre, c'est le festival et son millier de bénévoles qui font le plus grand malheur, attirant quelque 120 000 personnes porteuses de retombées de 4,8$ millions. De quoi confirmer qu'il s'est développée à Montmagny une véritable culture de l'oie des neiges, il s'agit du 26e évènement du genre.

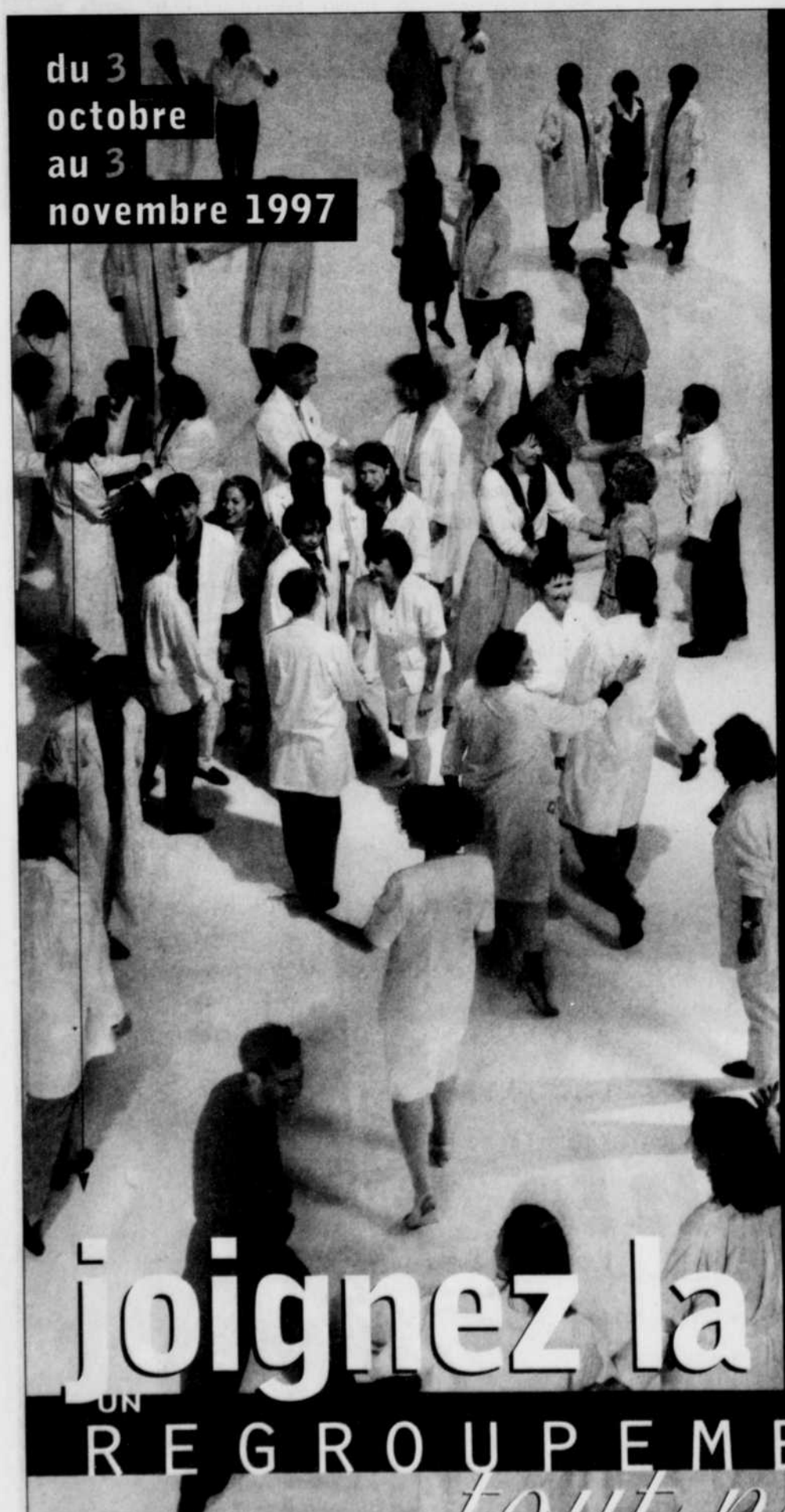
Cette culture est vivante jusque sur les huit kilomètres de battures de la ville, un domaine exploité par la ZEC de l'Oie blanche et ses 700 ou 800 chasseurs annuels. «Notre organisation, seule ZEC oiseaux migrateurs de tout le Québec, a été mise sur pied en 1983 pour donner l'accessibilité à la batture au plus grand nombre de personnes possible. Et c'est mission accomplie», a expliqué au SOLEIL le directeur général Jean-Guy Boulet.

«Nous appliquons scrupuleusement notre plan de gestion. Plus de la moitié de notre territoire est en site de conservation, soit des aires de repos à chaque extrémité. Avec un refuge du SCF au milieu. Notre but, c'est de donner une meilleure chasse. Les résultats sont là pour le prouver. L'an passé, nous avons battu Cap Tourmente. Nous sommes parmi les meilleurs. Et nous continuons d'améliorer notre site d'année en année», a ajouté avec un sourire en coin celui que le milieu magnymontois surnomme «Le roi de la batture».

Selon les chiffres du SCF, ce sont de fait quelque 40 pourvoyeurs y compris la ZEC qui offrent des chasses à l'oie dans le grand Montmagny. De quoi amener les chasseurs à y consacrer tous ensemble 8000 journées et laisser 2$ millions dans l'économie. Au nombre de 35 000, les observateurs d'oiseaux et autres amants de la nature ne sont pas en reste; ils laissent pour leur part 3,1$ à l'occasion du passage automnal des oies.

Tout compte fait, la région de Montmagny se taille 48% des dollars flottant dans le vortex de la migration automnale et printanière des oies, Baie-du-Febvre tirant son épingle du jeu au printemps avec 32%. Autre grande destination, Cap Tourmente en obtient 20%.

«Ce sont 300 000 personnes qui se déplacent annuellement pour aller observer les oies blanches à l'occasion de ses migrations», résume Raymond Sarrazin.



Pendant que certains
vous promettent
des structures calquées
sur le syndicalisme
professionnel, pendant
que d'autres prétendent
pouvoir étendre leurs
compétences au-delà
du monde de l'éducation,
la CPS quant à elle continue
d'être au service des
professionnelles et
professionnels de la santé.
C'est encore et toujours
un regroupement tout naturel.

Téléphones
1 800 263 4469
514 521 4469
Télécopieur
514 521 0086

Joignez la CPS
UN REGROUPEMENT
tout naturel

CENTRALE DES PROFESSIONNELLES
ET PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
1001, RUE SHERBROOKE EST, BUREAU 850, MONTRÉAL QUÉBEC H2L 1L3

RÉALISATION CPS 1997 / DESIGN FAUX TRIO / PHOTOGRAPHIES ÉRIC PICHÉ

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

VIOL COLLECTIF

Une vidéo pour identifier les suspects

GILLES CARIGNAN
Le Soleil

■ QUÉBEC — La police de Québec a entre les mains une bande vidéo qui pourrait l'aider à retracer les quatre hommes soupçonnés d'avoir agressé sexuellement une jeune femme de 24 ans après une soirée au Dagobert, dans la nuit de mercredi à jeudi.

L'établissement de la Grande Allée à Québec a remis aux enquêteurs les cassettes des caméras de sécurité qui sont postées aux sorties. Ces enregistrements pourraient donner un bon coup de pouce aux policiers, qui sont toujours sans trace des quatre suspects, âgés entre 20 et 36 ans.

Le quatuor avait rencontré leur présumée victime au Dagobert, un peu après minuit jeudi. Ensemble, ils avaient quitté les lieux vers 1 h. Selon la police, les hommes avaient promis de raccompagner la jeune femme à son domicile.

Le groupe a pris place dans une petite voiture de couleur gris-bleu, mais il s'est plutôt dirigé vers un immeuble à logements de Limoilou.

Dans un logement situé au 2e étage de l'immeuble, les quatre hommes auraient alors agressé sexuellement la jeune femme à plusieurs reprises pendant trois longues heures.

Elle a quitté les lieux en état de choc et a été recueillie par un résidant du secteur vers 5h15, qui a alerté les policiers.

DESCRIPTION SOMMAIRE

La victime a pu fournir une description sommaire de ses agresseurs. Le propriétaire du véhicule est âgé de 35-36 ans. Il mesure 5'8", a les cheveux bruns et courts ainsi qu'une barbichette. Un autre homme est âgé de 25 ans, mesure 6', a les cheveux bruns et longs. Les deux autres ont entre 20 et 25 ans.

L'adresse du logement où se seraient déroulés les événements n'est pas connue. Il est situé dans les environs du boulevard Hamel et de la rue Bastille, tout près du Colisée. L'immeuble de briques foncées est haut de deux étages et un escalier en fer le borde du côté gauche.

L'UQAR, un fleuve de différences

L'Université à l'hiver 1998
C'est le temps de s'inscrire

Vous voulez entreprendre des études universitaires à temps complet ou à temps partiel.
Vous terminez un programme d'études au collège ou vous désirez revenir aux études après quelques années sur le marché du travail.
L'UQAR, avec ses campus à Rimouski et à Lévis, vous offrent plusieurs possibilités de formation.

NOUVEAU

Le **baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire** sera offert à Lévis à l'hiver 1998.

Renseignements :
Campus de Rimouski : 1 800 511-3382
Campus de Lévis : (418) 833-8800
1 800 463-4712

Université du Québec à Rimouski
Centre d'études universitaires de la Rive-Sud

www.uqar.uquebec.ca

Petits, moyens, grands parleurs:
à chacun son SCP Plus.



SCP 100	100 minutes/mois en tout temps	25 $/mois	25 ¢/minute additionnelle, en tout temps
	200 minutes les week-ends et les soirées en semaine pour 10 $ par mois		



SCP 250	250 minutes/mois en tout temps	50 $/mois	25 ¢/minute additionnelle, en tout temps
	200 minutes les week-ends et les soirées en semaine pour 10 $ par mois		



SCP 500	500 minutes/mois en tout temps	100 $/mois	20 ¢/minute additionnelle, en tout temps
	200 minutes les week-ends et les soirées en semaine pour 10 $ par mois		

Peu importe combien de temps vous parlez, SCP Plus[MC] offre beaucoup d'avantages: les services *Appel en attente*, *Renvoi automatique*, *Conférence à trois* et *Facturation détaillée*, la première minute de chaque appel entrant gratuite et des tarifs avantageux pour vos interurbains et vos frais d'itinérance aux États-Unis.

Pour aussi peu que 199 $, vous obtenez un téléphone bimode qui donne accès aussi bien au réseau numérique qu'à l'analogique, pour une très grande couverture.

De plus, si vous êtes déjà abonné à notre réseau, vous profitez de certains privilèges comme la possibilité de conserver le même numéro de cellulaire. Aussi, moyennant 9,95 $ par mois, vous pouvez offrir votre ancien téléphone à un proche qui profitera alors de votre nouveau forfait.

Pour obtenir plus d'information, composez le 1 800 667-0123 ou visitez notre site au www.bellmobilite.ca

la différence est là[MC]

L'offre s'applique tant aux clients actuels qu'aux nouveaux. Certaines restrictions s'appliquent à l'offre de compte conjoint et sur le prix de l'appareil. Taxes, options additionnelles et autres frais (activation, accès annuel au réseau, interurbain, itinérance et temps d'antenne) en sus. Sous réserve d'approbation de crédit et de modification sans préavis. Disponible chez les dépositaires participants seulement.

Bell Mobilité[MC]

Le 6e évènement du piano les 24, 25 et 26 octobre

LE PLUS VASTE CHOIX DE PIANOS EN SOLDE À QUÉBEC
neufs et usagés

Une collection extraordinaire de pianos acoustiques, électroniques et claviers, dont plusieurs marques réputées:

BALDWIN,
CHICKERING,
KORG,
PANASONIC,
ROLAND,
KRANICH BACH,
SAMICK,
STEIGERMAN,
TECHNICS,
YAMAHA,
WURLITZER



Denis Musique, en collaboration avec les fabricants, vous les offre à
PRIX DÉRISOIRES

3 JOURS SEULEMENT
Vendredi 24 oct.: 9h à 21h
Samedi 25 oct.: 9h à 17h
Dimanche 26 oct.: 9h à 17h

CIBC Financement disponible sur place

- Pas de commerçants, s.v.p.-
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
Prix disponibles sur place seulement

Un rendez-vous à ne pas manquer au:
QUÉBEC INN
7175, boul. Hamel Ouest, Ste-Foy (Québec)
872-9831

MasterCard VISA

DENIS MUSIQUE



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Louis Turmel, président de la Corporation d'aménagement de la rivière Bélair, Gilbert Normand, ministre d'État à l'Agriculture et Russel Gilbert, maire de Ste-Marie.

SAINTE-MARIE

De l'eau dépolluée à moindre coût

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

SAINTE-MARIE — Les résidants de Sainte-Marie pourront compter, avant longtemps, sur une source d'eau potable dépolluée et une réduction appréciable des coûts de traitement de cette eau à l'usine de filtration du rang Saint-Gabriel sud.

En effet, une trentaine de producteurs agricoles de Sainte-Marie et Saints-Anges se sont mis d'accord pour modifier, avec le support d'un conseiller de la firme BPR, leurs pratiques agricoles afin de diminuer les risques de contamination des eaux de la rivière Bélair, qui approvisionne l'usine de filtration, lors d'épandages de fumier et de lisiers, à titre d'exemple.

Coopération entre producteurs agricoles

Sur une base scientifique, on procédera à l'analyse des sols en vue de préparer des plans de fertilisation adaptés à l'état des sols et aux besoins spécifiques des cultures. « Nous disposerons mieux de nos engrais organiques. Au lieu d'épandre du fumier à l'automne, ce sera fait au printemps lorsque les plantes en ont besoin », a expliqué le président de la Corporation d'aménagement de la rivière Bélair, Louis Turmel.

D'autres mesures seront proposées dont la mise en place de clôtures pour éviter que les animaux de ferme pataugent dans la rivière, le respect de distances entre le cours d'eau et l'endroit où on épand le fumier, la révision de la façon de faire les labours. Ce projet financé par le gouvernement fédéral s'étendra sur deux ans.

La même expérience menée avec les producteurs agricoles du bassin versant du ruisseau Turmel qui se jette dans la rivière Bélair a donné des résultats encourageants. Après deux ans, le niveau d'azote que l'on retrouvait dans l'eau a été réduit de 50 % et celui des coliformes de 70 %. La proportion de phosphore qui provoque la formation d'algues n'a pas bougé cependant. « Il faut dire que ça prend plus de temps à éliminer. Ce résultat est tout de même intéressant du fait que le niveau de phosphore dans le ruisseau témoin, où il n'y avait pas eu de mesures pour contrer la pollution, a fortement augmenté », a expliqué l'ingénieur Pierre Baril de la firme BPR.

Le maire de Saint-Marie, Russel Gilbert, et le ministre d'État à l'Agriculture et aux Pêches, se sont réjouis de cette initiative pour permettre une meilleure cohabitation du milieu agricole avec les autres usages du milieu naturel.

Ce projet, selon Louis Turmel, est une solution viable au plan économique pour l'industrie agricole tout en tenant compte des impératifs environnementaux.

Prime Lise Watier





Rendez-vous chez Eaton pour voir la superbe collection de produits de maquillage et de produits de soins pour la peau Lise Watier qui sauront vous mettre en valeur.

Gel démaquillant pour les yeux 50 mL 25 $ (non représenté)

Fourre-tout en prime
Vôtre avec tout achat de 25 $ ou plus de produits de soins de la peau ou de maquillage Lise Watier. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au 2 novembre.

Tous les magasins ouvrent à 8 h 30 samedi.



CFQ obtient le tronçon Mont-Joli-Moncton

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

MATAPÉDIA — Le Canadien National a choisi la Société des chemins de fer du Québec, de préférence à la compagnie américaine Railtex, pour la vente du tronçon Mont-Joli-Moncton. Le transfert de propriété sera effectué en décembre.

Mis en vente le 31 juillet, le tronçon de 301 milles avait fait l'objet d'une grande convoitise par des groupes ferroviaires de partout en Amérique du Nord. Une demi-douzaine d'offres avaient été jugées recevables

«Tout tombait en place avec Chemins de fer du Québec, leur approche, leur plan financier, l'excellent premier contact qu'ils avaient eu avec les clients. Et il y a un lien naturel avec un tronçon qu'ils possèdent déjà, celui de Matapédia-Chandler», explique Jean-Daniel Hamelin, porte-parole du CN, qui ne divulgue pas le montant de la transaction, assurément dans les dizaines de millions $.

Serge Belzile, de Chemins de fer du Québec, affirme que c'est un grand jour pour la compagnie. «Ça nous donne la masse critique pour assurer la présence d'un grand chemin de fer d'intérêt local de propriété canadienne dans l'Est du pays».

Reconnaissant qu'une somme importante de travail doit être faite pour prendre la relève du CN, l'embauche du personnel, l'acquisition ou la location de locomotives notamment, M. Belzile estime que sa compagnie exploitera son nouveau réseau quelque part durant les deux premières semaines de décembre.

Le CN fonctionnait avec 107 employés entre Mont-Joli et Moncton. Les chemins de fer d'intérêt local se débrouillent généralement avec le tiers du personnel en moins, parfois la moitié.

Chemins de fer du Québec formera deux compagnies, le Chemin de fer de la côte est du Nouveau-Brunswick pour la portion Moncton-Tide Head (un village situé à l'ouest de Campbellton) et le Chemin de fer de la vallée de la Matapédia pour la section Tide Head-Mont-Joli, qui gardera une charte fédérale parce qu'il lie deux provinces.

Beaucoup de travail à faire pour prendre la relève du CN

LE LIEN PERSONNEL

Vous êtes à la recherche d'un candidat qualifié, professionnel, respectueux et rigoureux?

PLACEMENT DE PERSONNEL LOUISE BOLDUC connaît très bien ces qualités chez un employé, puisqu'elles sont quotidiennement ses règles de travail.

Notre bureau se spécialise en recherche et sélection de personnel, en développement des ressources humaines, en organisation du travail, en réaffectation ainsi qu'en relation de travail.

PLACEMENT DE PERSONNEL LOUISE BOLDUC est reconnu pour sa banque exhaustive de candidat(e)s,sélectionnés parmi les plus compétents et les plus qualifiés.

PLACEMENT DE PERSONNEL LOUISE BOLDUC, UN BON PLACEMENT!



placement de personnel
louise Bolduc
INC
418.527-7331

Info Click
NOTRE PRIORITÉ : LE SERVICE
Celui qui fait baisser le coût de l'informatique à Québec
Pentium 166 MMX • multimédia
1099$
1 mois d'Internet GRATUIT
www.oricom.ca
Charlesbourg
5350, boul. Henri-Bourassa (à côté de Pub Corn)
627-6244
Lévis
57, rue Delisle (en face du Rond Point Buick)
838-9959

SIDEKICK
classique manuelle
229 46$* par mois
(transport et préparation inclus)
* Location 48 mois, kilométrage alloué: 80 000, comptant de 2200$ ou échange équivalent. Taxes en sus.


ACADIA SUZUKI
boulevard de la Capitale
(sortie Pierre-Bertrand)
681-6000

ESPAGNOL
Diffudi International informe la population que le cours d'espagnol de cinq (5) semaines aura lieu au 880, Père-Marquette à Québec, tous les mardis et jeudis de 18h30 à 21h30, total 30 heures. Avec le matériel inclus le coût est de 136$.
La durée est du 4 novembre au 4 décembre 1997.
L'inscription aura lieu le 28 octobre de 14h à 18h. Le numéro de téléphone est le 682-3617. Les objectifs sont l'apprentissage des langues et le soutien des activités bénévoles de Diffudi International.

MODÈLES 1998
en montre aujourd'hui, demain et dimanche

ski-doo
Des motoneiges à votre mesure.
GRATUIT
Dernière semaine
300$ équipement
avec achat d'un modèle 1998
Participez au tirage d'une motoneige 1998
(sans obligation d'achat)
LAURENTIDES SPORTS SERVICE INC
VENTE - LOCATION - SERVICE - PIÈCES
1451, rue Raymond (angle de l'Église)
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES 849-2824

ANIMALERIE DYNO
Dyno vous fait des cadeaux
Pour célébrer l'ouverture de son nouveau magasin.
VANIER
435, Soumande 527-3498
PERRUCHE ONDULÉE
SPÉCIAL 9.95
Cour.: 14.95
SERIN
20$ de rabais
SCIENCE DIET
Une meilleure qualité de vie grâce à une bonne nutrition
40 lb 37.95
IAMS BOUCHÉES
40 lb 38.95
BICHON FRISÉ
299.95
Aussi offerts: carlin, dashund, lhassa-apso, shih-tzu, chihuahua, yorkshire, maltais, cocher, pinsher nain, scottish-terrier, caniche.
GRATUIT
Biscuits 200 g avec tout achat de 2 kg et plus de moulée Nutrience.
TONTE ET TOILETTAGE
dans tous les Dyno. Nombreux autres spéciaux sur aquariums et cages équipées. Spéciaux valides jusqu'au 15 novembre 1997
HAGEN
Produits de qualité pour animaux de compagnie
VANIER 335, Soumande 527-3498
NEUFCHÂTEL 9130, boul. de l'Ormière 843-1466
BEAUPORT 481, boul. Rochette 661-7128
CHARLESBOURG 3055, boul. du Jardin 627-4644
VAL-BÉLAIR 1039, Pie-XI Sud 847-0644
LÉVIS 44, Kennedy 833-2550

Ça s'en vient!
BILLETS DE SAISON 1997-1998
avant le 3 novembre 1997, taxes en sus
EN TOUT TEMPS

Plan individuel		Plan familial	
19 ans et +	425 $	2 personnes	795 $
19 à 25 ans étudiant	340 $	3 personnes	965 $
7 à 18 ans/60 ans et +	250 $	4 personnes	1 095 $
6 ans et moins frais d'émission de	15 $	5 personnes	1 190 $
		Autres ou 6 ans et moins	gratuit

EN SEMAINE
Du lundi au vendredi, en journée et en soirée sauf du 22-12-97 au 04-01-98
Tous 295 $
EN SOIRÉE
Tous les jours à partir de 15h, valide le jour quand il n'y a pas de ski de soirée

Plan individuel	
19 ans et +	200 $
7 à 25 ans étudiant/60 ans et +	160 $
Plan familial	
2 personnes	370 $
3 personnes	475 $
4 personnes	555 $
5 personnes	600 $
Autres ou 6 ans et moins	gratuit

Le chalet des skieurs est ouvert à tous les jours de 9h à 16h pour les abonnements, les inscriptions aux cours et l'Ultime Bazar
L'Ultime Bazar
Équipements neufs et usagés
Des techniciens formés et moniteurs de ski sont sur place pour vous aider à choisir les équipements qui répondent à vos besoins.
Renseignements : (418) 849-3073
LE RELAIS CENTRE DE SKI
Abonnements : (418) 849-1851 Inscriptions aux cours : (418) 849-3073

Une offre qui va faire du chemin...
La toute nouvelle Corolla 98
294$*
tout inclus, pour 48 mois.
• AUCUN COMPTANT
• RIEN à payer avant 30 jours
* Corolla VE, manuelle 5 vitesses, Groupe Valeurs, 21 000 km alloués par année. Taxes incluses. Frais de crédit: 4269$. Taux : 7,75% Valeur résiduelle: 8635$. Obligation totale du consommateur : 14153$. Sujet à l'approbation du crédit et offre pour un temps limité. Obtenez tous les détails sur place.
Ste-Foy Toyota 25 ANS
...chaque Client est notre meilleur Client!
Angle Versant-Nord et Henri IV
658-1340

Rabais de 20%



Service de vaisselle signé epoch COLLECTION

Offre valide jusqu'au 31 octobre 97

RENAUD et Cie
vous offre, depuis 150 ans, le plus beau choixde vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.

Renaud & cie
«L'expérience à votre service»

MAINTENANT DEUX MAGASINS

82, rue Saint-Paul
Québec
692-0122
Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi, 9h à 17h
sam., 9h30 à 16h30

355, rue Marais, Vanier
voisin de Thomas Tam
681-1944
Heures d'ouverture:
du lundi au mercredi, 9h30 à 17h;
jeudi, vendr., 9h30 à 21h; sam., 9h30 à 16h30
(section domestique seulement)

357006

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Deux usines de cogénération prévues sur la Côte-Nord

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE SAINT-JEAN — La compagnie Mabarex de Sept-Îles s'apprête à construire deux usines de cogénération sur la Côte-Nord qui laissent entrevoir la création de 800 emplois.

Il s'agit là de deux usines bien distinctes. À Rivière Saint-Jean, les cinq promoteurs nord-côtiers sont sur le point d'investir 43 millions $ (aucune subvention) pour produire de l'électricité à partir des résidus de bois provenant de la scierie Gonthier de l'endroit. «Avec cette usine de 20 mégawatts la scierie Gonthier, qui est dans une fâcheuse position financière, n'aura plus à enterrer ses copeaux et pourra donc être plus compétitive», a déclaré un des promoteurs, M. Marcel Bilodeau. Il a aussi ajouté que les travailleurs (225 emplois directs et 200 emplois indirects) seront recrutés dans les paroisses environnantes.

LE SOLEIL a également appris, hier, que Mabarex, spécialisée dans le traitement des boues usées provenant des compagnies de pâtes et papiers et des municipalités, mijote aussi l'idée d'installer une usine semblable à Baie-Comeau. Un deuxième projet de centrale, celui-là estimé à 53 millions $ produirait 25 mégawatts d'électricité. La réalisation de cette usine de cogénération permettrait à la papetière Donohue ainsi qu'aux scieries de Baie-Comeau de brûler leurs résidus tout en préservant l'environnement», a souligné M. Bilodeau, qui a été 18 ans consultant dans le domaine aux États-Unis.

Les deux projets créeraient plus de 800 emplois

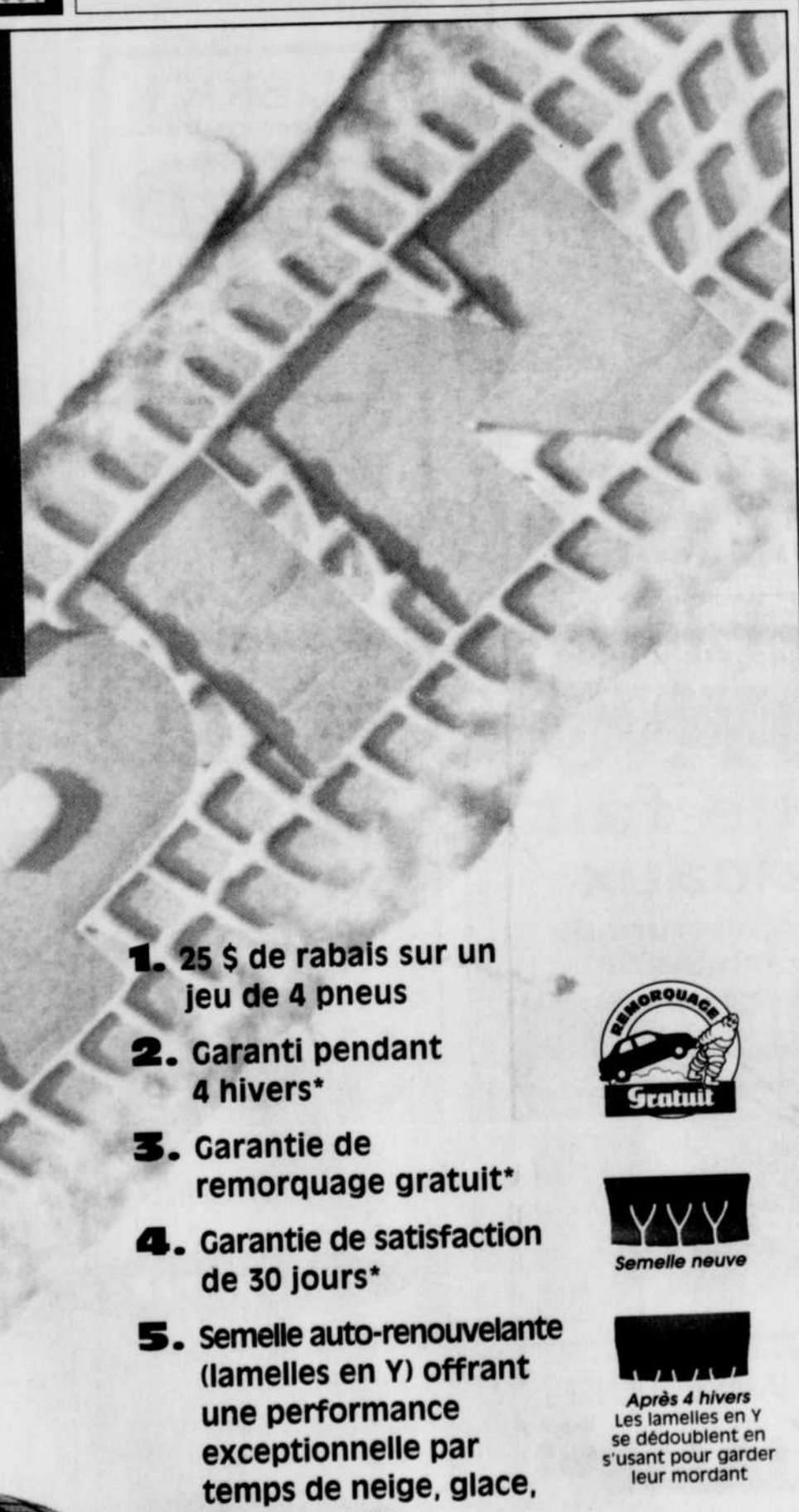
Le ministre responsable des Ressources naturelles du Québec, M. Guy Chevrette, s'est dit emballé par la technologie qui serait employée dans ces futures industries. À plus grande échelle, il envisage même l'élimination des résidus de toutes les usines de sciage du Québec. - Bien qu'intéressé, le ministre n'a pu cependant confirmer l'achat par Hydro-Québec du surplus énergétique des usines. «Depuis le 26 novembre 1996, le marché du gros est déréglementé, n'importe qui, du moins s'il respecte les normes, peut produire de l'énergie. Je ne peux pas obliger Hydro-Québec à se procurer de l'électricité si elle n'en a pas besoin», avait-il dit récemment à Sept-Îles. «Si l'État n'a pas besoin d'électricité, pourquoi voudrait-il construire d'autres barrages valant des milliards $? se demande M. Bilodeau.

«Nous, on ne veut pas enlever le monopole à Hydro-Québec, on veut lui vendre nos kilowatts supplémentaires 5 ¢ alors qu'elle nous en offre 3 ¢», a-t-il poursuivi en précisant que les négociations se poursuivaient toujours. «Mais il va falloir faire vite parce que nous négocions également avec des compagnies américaines.»

La seule usine de cogénération au Québec est située à Chapais au Lac-Saint-Jean et son directeur, M. Jean Roy, ne voit aucun inconvénient à l'implantation des deux usines sur la Côte-Nord. «Au contraire, dit-il, si cela peut diminuer les problèmes environnementaux, je leur donne mon appui.»

Selon une étude faite par les promoteurs les retombées économiques engendrées par les deux usines nord-côtières s'élèveraient à plus de 2 millions $ par an.

25$ RABAIS INSTANTANÉ SUR UN JEU D'ALPIN (FAITES VITE!)



1. 25 $ de rabais sur un jeu de 4 pneus
2. Garanti pendant 4 hivers*
3. Garantie de remorquage gratuit*
4. Garantie de satisfaction de 30 jours*
5. Semelle auto-renouvelante (lamelles en Y) offrant une performance exceptionnelle par temps de neige, glace, pluie et gadoue.

REMORQUAGE Gratuit

Semelle neuve

Après 4 hivers
Les lamelles en Y se dédoublent en s'usant pour garder leur mordant

25$ rabais instantané

25$* de rabais instantané du manufacturier à l'achat de 4 pneus d'hiver Michelin. Du 15 septembre au 31 décembre 1997.

(12$* pour 2 pneus)

*Taxes non comprises

Nombre de pneus: 2 ☐ ou 4 ☐
Nom du revendeur:
Numéro du point de livraison:
Numéro de la facture:
Nom du client:
Tél.: ( )
Date de l'achat:
Signature du représentant:
Ce coupon est valide chez les détaillants participants au Canada seulement.

MICHELIN
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT.®

*POUR TERMES ET CONDITIONS, VOIR LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DES PNEUS MICHELIN OU VOTRE DÉTAILLANT MICHELIN.

FUSION DES CS

Le parti pris de Matthias Rioux pour Matane choque les gens de la Vallée

ROMAIN PELLETIER
Collaboration spéciale

MATANE — La Chambre de commerce de la région d'Amqui dénonce les propos qu'a tenus, dernièrement, le ministre Matthias Rioux sur les ondes de Radio-Canada au sujet du regroupement des commissions scolaires de Matane et de la Vallée de la Matapédia.

M. Rioux disait alors trouver anormal que la Vallée ait plus de commissaires (sept contre six pour Matane) au conseil provisoire de la future commission scolaire Matane-Matapédia. Il exigeait même que l'on refasse les calculs.

Déplorant que la Matapédia puisse «bouffer» Matane, il estimait qu'il fallait organiser une contestation auprès de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, à moins que Matane n'ait décidé de se laisser faire.

HAINE ET IRRESPECT

«Au lieu de créer un climat de haine et de non-respect, fait savoir la présidente de la Chambre de commerce de la région d'Amqui, Lise Chamberland, M. Rioux devrait appuyer la démarche de fusion entre les deux commissions scolaires et favoriser la concertation.»

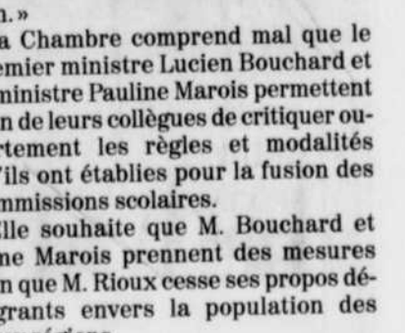
La Chambre comprend mal que le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre Pauline Marois permettent à un de leurs collègues de critiquer ouvertement les règles et modalités qu'ils ont établies pour la fusion des commissions scolaires.

Elle souhaite que M. Bouchard et Mme Marois prennent des mesures afin que M. Rioux cesse ses propos dénigrants envers la population des deux régions.

«Matane et la Vallée de la Matapédia, précise Mme Chamberland, ont à coeur leur développement malgré toutes les coupures budgétaires auxquelles elles ont à faire face et ce, dans un esprit équitable pour les deux parties.»

ASSUREZ-VOUS DU PRIX LE PLUS BAS

LA GARANTIE D'UNE BONNE AFFAIRE



AUCUN COMPTANT

325$/mois taxes incluses
incluant garde-boue et déflecteur
#995052 ou modèle similaire • 24 mois • 18 000km par année

Dodge Chrysler
JD Boischatel
822-2424

Les adolescentes de retour

ON CHERCHE UN FOYER

Alors que l'automne s'installe confortablement à nos portes et que les arbres se dénudent peu à peu, des adolescentes espèrent que certaines portes s'ouvriront tout de même pour les accueillir et qu'elles pourront alors y accrocher leurs pénates pendant quelque temps.

Ces jeunes filles âgées de 12 à 17 ans, ont dû quitter leur milieu, de façon impromptue parfois, compte tenu de la présence de difficultés importantes dans le milieu familial. Elles sont donc en attente d'une ressource qui acceptera de partager son quotidien avec l'une d'entre elles et de l'accompagner à travers cette transition que constitue l'adolescence, une période pendant laquelle leur univers est chambardé par de multiples changements tant physiques que psychologiques. Elles ne se reconnaissent plus et se cherchent une nouvelle identité. Elles contestent l'adulte et elles expérimentent de nouvelles avenues. Elles ont donc besoin d'être guidées pour traverser cette étape.

Les adolescentes dont il est question ici se retrouvent seules pour parcourir cet espace qui les conduira au monde adulte. Les situations auxquelles elles ont été confrontées dans leur milieu familial, les ont rendues méfiantes face à l'adulte et leur estime de soi a été grandement ébranlée. Elles s'avèrent donc plus influençables et plus vulnérables et c'est justement pour cette raison qu'elles ont besoin de côtoyer des personnes responsables, dynamiques et confiantes en leurs capacités personnelles et qui de plus accepteraient d'accueillir l'une d'entre elles. Il va de soi que ces adolescentes requièrent de l'encadrement et un suivi face à leurs sorties et fréquentations. Elles nécessitent également de la tolérance, de la compréhension et beaucoup de stimulation et de valorisation.

Leur placement s'échelonnera sur une période de un à deux ans et la plupart d'entre elles maintiendront des contacts avec leurs parents sur une base régulière et y séjourneront de temps à autre. Les personnes intéressées par un tel projet, résidant sur le territoire desservi par le transport en commun peuvent nous faire connaître leur intérêt en demandant:

L'ACCUEIL RESSOURCES
Centre jeunesse de Québec
529-7351 poste 2645

MÉTÉO

Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC AUJOURD'HUI
Maximum aujourd'hui: 6
Minimum la nuit prochaine: -4
Ciel devenant variable en mi-journée.
Vents sud-ouest 10 à 20 km/h.

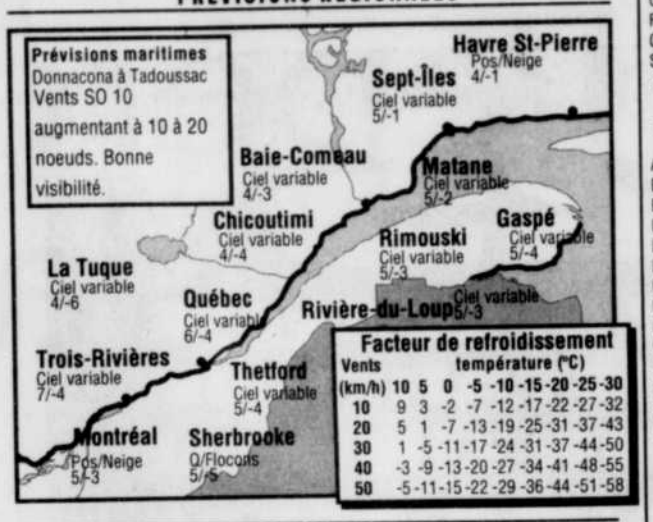
DEMAIN
Maximum le jour: 5
Minimum la nuit: -1
Ciel variable.
Vents légers et variables.

LUNDI
Pluie ou neige
Max: 3 Min: -1

MARDI
Averses de pluie
Max: 5



PRÉVISIONS RÉGIONALES



ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	2	
Minimum hier	-1	
Normale le jour:	10	
Normale la nuit:	1	
Record max. pour auj.:	23	1946
Record min. pour auj.:	-8	1949

Neige (jusqu'à 13h00 hier)

Ce mois-ci:	2.6 cm
L'an dernier:	Trace
Cet hiver:	2.6 cm
Hiver dernier:	Trace

07h17 — **Durée du jour: 10h25** — 17h42
Indice UVB: 2.0 Bas
Coup de soleil (en minutes): 60 | 30 | 15 | 10 (2 4 6 8 10)
31 oct. 07 nov. 14 nov. 21 nov.
Lune: lever: 01h24 **coucher:** 15h21

AU SOLEIL
AUJOURD'HUI

Acapulco	Nua.	31/24
Barbades	Soleil	31/25
Bermudes	Nua.	24/22
Curacao	Averse	31/25
Guadalajara	Nua.	26/13
Guadeloupe	Soleil	32/24
La Havane	Soleil	28/23
Miami	Soleil	30/22
Montego Bay	Soleil	33/25
Myrtle Beach	Soleil	25/17
Nassau	Nua.	30/25
Orlando	Soleil	30/22
San Juan	Soleil	31/25
Trinidad	Averse	34/24

AU CANADA
AUJOURD'HUI

Yellowknife	Vent	0/-5
Whitehorse	Nua.	3/-7
Vancouver	Averse	11/7
Edmonton	P/Ng.	7/0
Calgary	P/Ng.	8/-1
Saskatoon	Nua.	4/-4
Regina	Nua.	3/-4
Winnipeg	Soleil	-2/-7
Thunder Bay	Nua.	-2/-9
Toronto	Averse	8/3
Ottawa	P/Ng.	6/0
Fredericton	Soleil	7/-2
Charlotte.	Soleil	6/01
Saint-Jean	Nua.	6/1

DANS LE MONDE
AUJOURD'HUI

Amsterdam	Soleil	12/5
Beijing	Soleil	10/2
Berlin	Averse	7/-2
Buenos Aires	Soleil	25/14
Londres	Soleil	13/3
Los Angeles	Soleil	23/14
Madrid	Nua.	21/12
Mexico	Vari.	24/10
Moscou	Soleil	2/-2
New Delhi	Soleil	29/15
New York	Pluie	15/8
Paris	Soleil	13/-1
Rome	Soleil	18/7
Washington	Soleil	20/7

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
04h25 B 0.9m	05h00 B 1.4m
10h35 H 2.0m	11h00 H 2.9m
16h30 B 1.0m	17h10 B 1.5m
22h50 H 2.2m	23h20 H 3.2m
Demain	**Demain**
04h20 B 0.9m	05h00 B 1.3m
10h30 H 2.1m	11h05 H 3.1m
16h35 B 0.9m	17h15 B 1.4m
Québec	**Grondines**
02h30 H 4.3m	00h25 B 1.1m
10h10 B 0.6m	05h00 H 3.0m
15h30 H 3.9m	13h30 B 1.1m
22h20 B 0.9m	18h00 H 2.7m
Demain	**Demain**
02h45 H 4.2m	00h40 B 1.1m
10h15 B 0.5m	05h20 H 3.0m
15h30 H 4.1m	13h30 B 1.0m

États des routes — Info-travaux, 643-6830

CLSC DE MATANE

LE CLSC DE MATANE célèbre son 20e anniversaire et souhaite recevoir ses employés des premières heures et ses employés actuels pour une grosse fête qui se tiendra le samedi 13 décembre 1997. Pour informations et confirmation de participation, composez le (418) 562-5741 avant le 30 novembre 1997. Merci.

357401



UNE VUE IMPRENABLE SUR LE FLEUVE
Aubaine exceptionnelle. À 5 minutes des ponts. Beaucoup d'intimité, très grande résidence luxueuse en pierre de granit de 86x26, terrain: 23 080 pi ca, plancher de marbre, escalier à faire rêver, salle de bains des maîtres ultramoderne, plafond cathédrale en séquoia, sauna, piscine creusée en béton de 20 par 40, cuisine d'été, deux foyers, possibilité de logement à revenu et de bureaux pour professionnels. Directement du propriétaire, **259 500$**
Tél.: (418) 831-1272
357313

L'ENSEIGNE DU CUIR
GALERIES CHARLESBOURG!
... une seconde peau qui vous ira «comme un gant»!



MANTEAU 3/4
Nubuck huilé
Différents modèles
SPÉCIAL
299,99$

Gants de moto
49,99
Spécial
19,99

• Service de réparation (estimation gratuite)
GALERIES CHARLESBOURG
622-1634
356497

Prenez les devants

L'avenir de l'administration publique...



...est entre vos mains dès aujourd'hui

L'ENAP vous offre un plan personnalisé de formation

La maîtrise en administration publique
de 45 crédits
Votre propre choix de cours à partir d'un diagnostic de vos forces et faiblesses en gestion et de vos objectifs de carrière

Les diplômes d'études supérieures
de 24 crédits donnant accès à la Maîtrise

Les programmes courts
de 15 crédits donnant accès aux Diplômes ou à la Maîtrise

RENCONTRES D'INFORMATION 11 NOVEMBRE 1997 À 19 H

Dépôt de candidatures — 19 novembre 1997 — Dépôt de candidatures

Pour information

À QUÉBEC
945, avenue Wolfe, Sainte-Foy
(418) 657-2485

À MONTRÉAL
1001, Sherbrooke Est, Montréal
(514) 529-2929

À TROIS-RIVIÈRES
3351, boul. des Forges, Trois-Rivières
(819) 376-5058

À CHICOUTIMI
637, boul. Talbot, Chicoutimi
(418) 545-5035

Site internet
http://www.enap.uquebec.ca

L'ENAP vous offre toujours
- un milieu d'étude intense en groupes restreints;
- des conditions d'admission souples;
- une cadence d'étude adaptée à vos disponibilités;
- des contenus de formation de qualité reconnue;
- la possibilité d'une formation par étapes;
- une pédagogie axée sur la pratique du management public.

Nos étudiants apprécient
- Les échanges avec des professeurs, des praticiens expérimentés et des « collègues étudiants » de provenances diverses.

Université du Québec
École nationale d'administration publique



Donnez... de la tendresse

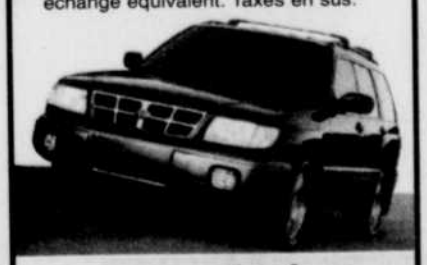


Gary Whip
Président
Environair

« PLACEMENT DE PERSONNEL LOUISE BOLDUC prend un soin particulier à rechercher des employés énergiques, compétents et disposés à faire progresser l'entreprise avec nous dans le domaine de la haute technologie. Une réelle complicité entre l'employeur et l'employé constitue le meilleur gage de succès; c'est pourquoi ce bureau est reconnu pour favoriser et valoriser cette complicité employeur-employé. »

placement de personnel Louise Bolduc INC
418 527 7881
357722

SUBARU FORESTER 1998
295$* par mois
transport et prép. inclus
* Location 48 mois, kilométrage alloué 80 000 km, comptant de 2500$ ou échange équivalent. Taxes en sus.



ACADIA SUBARU
boulevard de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)
681-6000
357777

Vous pourriez voir l'avenir différemment...
LASER VISUEL DE QUÉBEC
Rencontre d'information: jeudi 30 octobre, 19h
Consultations selon vos disponibilités jour ou soir
Réservez tôt
(418) 687-3283
357967

Le chef des Hell's et son bras droit renvoyés à procès

Tout cautionnement refusé à Marc Pelletier et Jean-René Poirier

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Après les avoir cités à procès, au terme de leur enquête préliminaire, le juge Narcisse Proulx a refusé tout cautionnement à Marc Pelletier, le président des Hell's Angels de Québec, et à son bras droit, Jean-René Poirier.

L'enquête préliminaire des deux hommes a duré quatre jours. Une ordonnance de non-publication empêche de diffuser la preuve qui y a été faite. « Les tribunaux ne doivent pas être manipulés par les médias, qui leur mettent de la pression, a d'abord prévenu le juge Proulx. On sait que la guerre des motards se vend bien... » Aussi, d'ajouter le magistrat, « les accusés ne doivent-ils pas devenir des victimes judiciaires parce que la population exige de lourdes sanctions avant même leur condamnation ».

Bien que la crédibilité du délateur entendu à l'enquête préliminaire de Pelletier et de son *alter ego* demeure « problématique », d'admettre le juge, son travail d'infiltration a été bien « chapeauté » par la GRC. Le piège qu'on a tendu au chef des HA et à son bras droit est permis par la loi, a tranché le juge Proulx.

À la suite de leur comparution, en juillet, Pelletier et Poirier avaient été mis en liberté provisoire. À la fin du mois, toutefois, le juge Jean-Claude Beaulieu, de la cour supérieure, révisait cette décision et ordonnait leur détention préventive. Devant le juge Beaulieu, la preuve avait démontré que, le 25 juin, Sylvain Duperron, l'agent d'infiltration, Pelletier et Poirier se sont entretenus au lave-auto où travaillait Poirier, à Saint-Étienne. Dans cette conversation, qui a été enregistrée par la GRC, Duperron offre cinq kilos de ce qui serait de la cocaïne, au prix de 22 000 $ le kilo. Selon le juge Proulx, rien n'a changé depuis cette décision de son collègue Beaulieu. Bien que « problématique », la preuve qu'il a entendue cette semaine lui apparaissait solide.

Les deux hommes restent détenus

Le président des HA âgé de 43 ans a déjà été condamné pour une affaire de stupéfiants, en 1984, et, en 1994, il subissait le même sort pour supposition de personne. Quant à Poirier, âgé de 40 ans, il ne possède pas d'antécédents judiciaires mais, dans la présente cause, il fait face à beaucoup plus d'accusations que Pelletier.

« Le cas n'est pas bénin et il ne s'agit pas de petits revendeurs de rue », a noté le juge Proulx, ajoutant qu'il n'avait aucune garantie quant aux possibilités de récidive des deux hommes en cas de libération. Ils demeureront donc détenus jusqu'à la fin des procédures. Ils reviendront en cour le 4 novembre pour faire un nouveau choix en vue de subir leur procès devant un juge seul.

Un autre individu, André Leclerc, âgé de 34 ans, subissait son enquête préliminaire en même temps que les deux autres et il a aussi été renvoyé à procès. Quant à Joël Lienhardt, âgé de 28 ans, il a renoncé à la tenue de son enquête. Les deux hommes reviendront aussi en cour le 4 novembre.

Pépères de famille s'abstenir.



339 $/mois*
LOCATION DE 36 MOIS
TRANSPORT INCLUS

Comptant	Mensualités
1 000 $	339 $ A
0 $	371 $ B

La Trans Sport 1997 de Pontiac

• Le plus puissant moteur de série de sa catégorie : un V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux • Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée • Freins antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables, côtés conducteur et passager • Volant réglable • Climatiseur • Radio AM-FM stéréo • Configuration 7 passagers • Verrouillage électrique des portes • Rétroviseurs à réglage électrique • Glaces teintées • Poutrelles latérales de sécurité.

PONTIAC
BUICK
GMC
GM

Enfin une fourgonnette passionnante à conduire.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial - ou échange équivalent - (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de A: 400 $ ou B: 425 $ exigés à la livraison. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8¢ du kilomètre après 60 000 km. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LE QUÉBEC LE CANADA

NAUFRAGE DU « MV VANESSA »

Quatre morts et un disparu

HALIFAX (PC) — Les recherches effectuées depuis jeudi au large de Terre-Neuve pour repêcher les membres de l'équipage du *MV Vanessa* ont pris fin hier, a indiqué un responsable du centre de recherche de Halifax.

Des 15 membres de l'équipage majoritairement philipin, un seul a donc finalement été porté disparu, 10 ont été sauvés et quatre sont décédés.

Dix membres d'équipage rescapés

Les 10 survivants ont passé la journée d'hier à bord du navire de patrouille *Cape Roger*, pendant que les membres de l'équipe de sauvetage repêchaient les quatre corps inertes retrouvés non loin du lieu du naufrage.

Le *MV Vanessa*, qui a coulé à 675 km à l'est de Saint-Jean, Terre-Neuve, se dirigeait vers les Antilles avec une cargaison d'engrais chimiques. Il venait de la Suède.

Quelques heures plus tard, le périmètre de recherche avait été circonscrit à 3100 km carrés, selon les informations obtenues auprès du lieutenant-commandant Glenn Chamberlain, du Centre de recherche.

L'homme qui a disparu portait un gilet de sauvetage, mais, selon Dan Bedell, un autre membre du centre de recherche, « après plus d'une journée dans l'eau, il avait très peu de chance de s'en sortir ».

Le dixième survivant du naufrage a, quant à lui, été retrouvé tôt hier matin, 19 heures après que le *MV Vanessa* eut été englouti dans l'océan Atlantique. Il était agrippé à l'un des membres de l'équipage retrouvé mort. Un autre cadavre flottait non loin de lui. La victime souffrait d'hypothermie grave et a dû être transportée d'urgence dans un hôpital à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Les neuf autres survivants étaient parvenus à émettre des signaux de détresse à bord d'un radeau de sauvetage jeudi soir. C'est finalement l'équipage d'un porte-conteneurs qui les avait repêchés après avoir été alerté par un avion militaire Hercule.

RESPONSABILITÉ ?

Le lieu du naufrage n'était apparemment pas accessible aux hélicoptères vétustes de la Défense canadienne, ce qui a fait réagir le député conservateur Bill Matthews à Ottawa, hier.

Ce dernier a laissé entendre que le gouvernement fédéral était responsable de la mort des quatre marins du navire. M. Matthews a expliqué que si le gouvernement libéral avait renouvelé sa flotte d'hélicoptères, tel que promis en 1994, tous les membres de l'équipage auraient pu être sauvés.

Le ministre de la Défense, Art Eggleton, a rejeté les accusations du député conservateur, arguant que les conditions climatiques étaient à l'origine des difficultés de repérage.



PC

Le MV Vanessa, qu'on aperçoit sur une photo d'archives, a sombré à 675 km à l'est de Saint-Jean, Terre-Neuve.

BLOCAGE DU « G » LE 3 NOVEMBRE

La SIQ et la police sur les dents

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — La Société immobilière du Québec (SIQ) et la Sûreté municipale de Québec se préparent à faire face au blocage de l'édifice Marie-Guyart, le « G », qui doit avoir lieu le 3 novembre.

Des groupes communautaires vont en effet prendre d'assaut ce centre névralgique de l'activité gouvernementale dans la capitale pour empêcher les 4000 fonctionnaires d'entrer au travail en bloquant les 23 accès de l'édifice. Tout ça, pour protester contre les coupes à répétition faites sur le dos de pauvres et des étudiants.

Michel Chartrand, Bill Clennett et Léo-Paul Lauzon appuient la manifestation

« À titre de propriétaire de l'édifice Marie-Guyart, nous sommes responsables de la sécurité de l'immeuble et des personnes qui y travaillent », a déclaré au SOLEIL un porte-parole de SIQ, Pierre-Louis Dufresne, en confirmant que des discussions sont en cours avec la Sûreté municipale de Québec pour déterminer les moyens qui seront pris pour faire en sorte que le mouvement de protestation se déroule sans anicroche.

M. Dufresne n'a pas voulu élaborer plus qu'il ne le faut sur les moyens de sécurité qui seront mis de l'avant. Va-t-on forcer les lignes formées de protestataires pour faire entrer les travailleurs de l'État ? « On verra », s'est contenté de répondre le porte-parole de la SIQ en signalant que le 3 novembre n'était pas une journée de congé pour les fonctionnaires...

À Montréal, hier, les organisateurs du *Plan G* ont lancé un appel à « la désobéissance civile contre les coupures ».

APPEL À LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE

« Le geste que nous poserons en est un de désobéissance civile. En tant que citoyens, nous voulons manifester notre refus de collaborer avec un gouvernement à qui nous ne reconnaissons aucune légitimité dans l'application de son programme néo-libéral », écrivent les organisateurs du *Plan G* dans un communiqué de presse.

« Au mépris de la vie humaine, les gens de pouvoir nous ont imposé la mondialisation des marchés pour ensuite nous faire avaler leurs politiques antisociales prétendument inévitables. Le gouvernement de Lucien Bouchard ne fait pas exception », ajoute-t-on.

« Nous sommes déterminés à répliquer à la violence économique des politiques du gouvernement par des moyens non violents. Le complexe G, dominant la capitale, nous apparaît un des lieux où se fomente et s'applique le démantèlement des programmes sociaux ».

Derrière le *Plan G*, il y a quatre organismes principaux, dont la Coalition Y et le mouvement D'la bouffe, pas des bombes de Québec, et plus d'une cinquantaine de regroupements communautaires et étudiants.

Des gens connus ont également accordé leur appui aux objectifs et revendications du *Plan G*, dont Michel Chartrand, Bill Clennett et Léo-Paul Lauzon.

TRANSFERT DE FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX AU QUÉBEC

Tension entre les syndicats

Emploi-Québec doit voir le jour en avril

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — La représentation syndicale des 1084 fonctionnaires fédéraux qui seront intégrés à la fonction publique québécoise et le sort des milliers d'employés à statut précaire du ministère de l'Emploi et de la Solidarité compliquent les négociations sur le transfert de l'effectif du ministère fédéral du Développement des ressources humaines à l'État québécois.

Même si les hauts fonctionnaires des gouvernements canadien et québécois viennent de régler les derniers détails du protocole de mise en oeuvre du nouveau partage des responsabilités liées au marché du travail, c'est-à-dire le regroupement dans un réseau unique, qui s'appellera Emploi-Québec, des services actuellement offerts par les centres Travail-Québec, la Société québécoise de la main-d'oeuvre (SQDM) et le ministère du Développement des ressources humaines, les négociations entourant le transfert des 1084 fonctionnaires sont loin d'être terminées.

« Il reste encore pas mal de choses à régler entre nous, les syndicats », commente le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Robert Caron. « Les intérêts ne sont pas toujours convergents et il y a des éléments qui accrochent encore », livre, pour sa part, Joane Hurens, la porte-parole québécoise de l'Alliance de la fonction publique du Canada.



Robert Caron

La controverse tourne autour de l'accréditation des fonctionnaires fédéraux: Qui les représentera une fois qu'ils auront joint les rangs de la fonction publique québécoise ?

Si tout le monde s'entend sur le fait que l'Alliance de la fonction publique du Canada doit continuer à défendre les intérêts de ses membres durant une courte période de transition, les divergences apparaissent en ce qui a trait à la suite des choses au terme de cette période de transition.

Le portrait n'est pas simple. Outre l'Alliance de la fonction publique, quatre autres organisations syndicales ont des membres soit au ministère de l'Emploi et de la Solidarité, soit à la SQDM : le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), celui des professionnels (SPGQ), la FTQ et la CSN. Évidemment, les syndicats souhaitent garder leurs membres (et même accroître leur membership) et veulent, surtout, que les employés fédéraux transférés soient couverts par les conventions collectives québécoises.

La controverse tourne autour de l'accréditation des fonctionnaires fédéraux

Par ailleurs, les quatre syndicats québécois tiennent à ce que le gouvernement régularise la situation des employés à statut précaire avant de procéder à l'intégration des fédéraux.

Le président général du SFPQ, Serge Roy, fait remarquer que 1819 des 3954 membres de son syndicat qui travaillent au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sont des travailleurs à statut précaire. De ce nombre, on en compte un peu plus de 1300 qui portent le titre de *faux occasionnels*, c'est-à-dire qu'ils sont à l'emploi du ministère, dans des postes de fonctionnaire à statut occasionnel, depuis plus de trois ans. Joane Hurens souligne qu'il existe un autre problème, celui de la transposition des postes. Par exemple, il n'existe pas, au Québec, la catégorie d'emploi de conseillers en emploi. Environ 350 d'entre eux seront transférés au Québec. « Il faudra trouver une équivalence, ce n'est pas simple », affirme-t-elle.

Les syndicalistes contactés par LE SOLEIL estiment tous qu'une entente est possible et qu'il y a bon espoir, comme Québec et Ottawa le souhaitent, qu'Emploi-Québec voie le jour le 1er avril 1998.

Dès que l'entente sera conclue, le ministère du Développement des ressources humaines informera les employés visés par un transfert au moyen d'un avis qui sera suivi d'une offre d'emploi du gouvernement du Québec. Ces fonctionnaires disposeront alors d'un délai de 60 jours pour prendre une décision.

Comme le prévoit la convention collective, les fonctionnaires fédéraux qui seront transférés au Québec toucheront une allocation de départ correspondant à une semaine de salaire par année de service de la part du fédéral. En moyenne, chacun des 1000 fonctionnaires recevra une somme de 20 000 $.

PRÉDICTION DE DISLOCATION DU PARTI

Le whip du Bloc accuse le conservateur Harvey de rêver

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Le whip conservateur André Harvey n'a pas une bonne boule de cristal entre les mains lorsqu'il prédit que le Bloc québécois « va se disloquer d'ici à quelques mois », estime le député bloquiste Stéphane Bergeron.

En fait, fait valoir M. Bergeron, qui occupe aussi les fonctions de whip au sein du Bloc québécois, M. Harvey semble prendre « ses rêves pour la réalité » lorsqu'il laisse entendre la mort prochaine de cette formation politique fondée par Lucien Bouchard en 1990.

« M. Harvey semble prendre ses rêves pour la réalité lorsqu'il prédit la fin du Bloc québécois et laisse entendre que des députés bloquistes pourraient joindre les rangs des conservateurs », a déclaré hier M. Bergeron.

En entrevue au SOLEIL, jeudi, André Harvey, qui a causé toute une surprise le jour des élections en faisant mordre la poussière à son adversaire bloquiste Gilbert Filion dans Chicoutimi, un bastion nationaliste, a soutenu que les jours du Bloc québécois à Ottawa étaient comptés.

Il a fait valoir que ce parti, qui devait plier bagage au lendemain de la dernière bataille référendaire, n'a plus de raison d'être maintenant que la colère qui a suivi l'échec de l'accord du lac Meech s'est estompée.

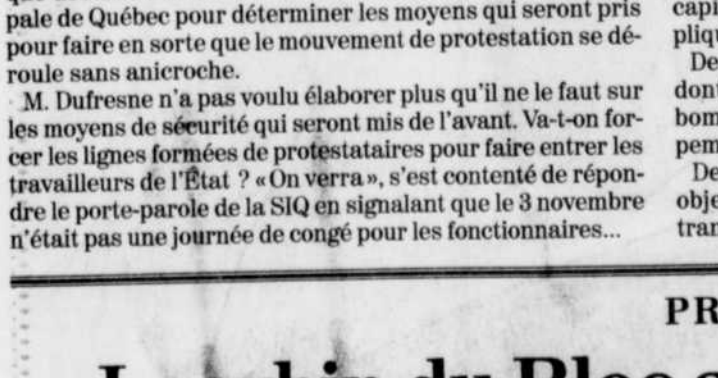
Mais le whip du Bloc québécois juge d'une certaine manière rassurant de voir qu'un de ses adversaires politiques prédise la fin de son parti. « C'est rassurant de voir qu'il fait grand cas de notre présence à Ottawa. Cela veut dire que notre présence continue à le gêner », a-t-il indiqué.

Stéphane Bergeron a aussi fait valoir que M. Harvey était mal placé pour faire la morale aux autres lorsque vient le temps de discuter des difficultés d'un parti politique, soulignant que le Parti conservateur a presque été anéanti aux élections de 1993 et n'a fait élire que 20 députés au dernier scrutin.

« Les conservateurs sont mal placés pour faire la leçon aux autres partis politiques quant à leur éventuelle dislocation », a-t-il déclaré.

Cela dit, M. Bergeron convient que le Bloc québécois a connu des moments difficiles au cours des derniers mois, notamment durant la dernière campagne électorale.

Mais il estime que les choses se sont replacées depuis et que ses collègues font davantage preuve de cohésion derrière leur chef Gilles Duceppe.



LE QUÉBEC LE CANADA

Masse change encore de chaise

QUÉBEC (PC) — L'ancien ministre fédéral et ex-délégué général du Québec à Paris, Marcel Masse, 61 ans, a été nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications et président par intérim de la Commission des biens culturels du Québec.

En 1995, M. Masse a aussi été membre et président du Conseil de la langue française. Après son séjour à la délégation du Québec à Paris (1996-1997) il est devenu sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales.



Marcel Masse

De 1966 à 1973, il a été député de l'Union nationale et ministre dans le gouvernement de Daniel Johnson (père). De 1984 à 1993, il a été élu député du Parti conservateur de Brian Mulroney dans la circonscription de Frontenac.

De 1984 à 1986, il a été ministre fédéral des Communications; de 1986 à 1989, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avant de retourner aux Communications jusqu'en 1991, de passer à la Francophonie en 1990 et finalement à la Défense de 1991 à 1993.

Droit de parole

Les administrateurs à temps partiel pourront continuer de s'exprimer en toute liberté

Gilbert Leduc
Le Soleil

■ QUÉBEC—Les Clément Godbout, Ghislain Dufour et autres syndicalistes et chevaliers du patronat qui siègent sur des conseils d'administration d'organismes et d'entreprises du gouvernement du Québec pourront continuer à bénéficier de leur pleine et entière liberté d'expression.

MM. Godbout et Dufour et leurs semblables auront finalement eu gain de cause. En effet, dans son projet de règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, qui est publié dans la dernière livraison de la Gazette officielle du Québec, le gouvernement n'oblige plus les membres à temps partiel des organismes et des entreprises de l'État à un strict devoir de réserve, mais s'il continue d'exiger que « l'administrateur public doit faire preuve de neutralité politique dans l'exercice de ses fonctions. »

En effet, seuls les présidents des conseils d'administration, les premiers dirigeants de ces organismes et entreprises du gouvernement ainsi que les administrateurs publics à temps plein « doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques ».

Chacune des entreprises gouvernementales devra se doter d'un code de déontologie d'ici janvier 1999

En février 1996, lors de la commission parlementaire chargée de passer au crible le projet de loi 131 concernant l'éthique et la déontologie, le président de la FTQ et le patron de l'époque du Conseil du patronat s'étaient offusqués de cette drôle d'initiative de l'État pour les « museler ». Au terme de la commission parlementaire, le ministre de la Justice du temps, Paul Bégin, promettait de corriger les choses. C'est fait.

Le projet de loi 131, un héritage laissé par Jacques Parizeau qui tenait, avant de partir, à légiférer « pour renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique et favoriser la transparence et la responsabilisation des administrateurs publics », fut adopté en mars 1997. Voilà maintenant que le ministère de la Justice soumet à la consultation générale le projet de règlement qui découle de la loi 131. Si les oppositions ne sont pas trop nombreuses, la nouvelle réglementation pourrait s'appliquer dès janvier prochain.

Le projet de règlement vise tous les membres des conseils d'administration et les membres des organismes et entreprises de l'État ainsi que les personnes nommées par le gouvernement au sein de ces entités.

RÉMUNÉRATION

En plus d'établir les principes d'éthique et les règles générales de déontologie (éviter les situations de conflit d'intérêts, ne pas accepter aucun cadeau ou marque d'hospitalité, etc.), le projet de règlement aborde les questions relatives aux activités politiques et à la rémunération.

Le gouvernement veut aussi obliger chacune des entreprises gouvernementales à se doter d'un code d'éthique et de déontologie d'ici janvier 1999 et à désigner un conseiller en déontologie qui pourra faire enquête de sa propre initiative ou sur communication d'allégations d'irrégularités.

Le projet de règlement prévoit également un processus disciplinaire. Deux instances, le comité de discipline interne et le nouveau Tribunal administratif du Québec, qui doit voir le jour au début de la prochaine année, auraient le mandat de réprimander, de suspendre sans rémunération pendant une période maximale de trois mois ou de révoquer le mandat d'un administrateur public délinquant.

Rochon prêchera dans le désert

MONTRÉAL (PC) — La CSN et d'autres groupes boycotteront aujourd'hui les rendez-vous de la santé à Montréal, et c'est dans la rue qu'ils entendent faire connaître leur colère au ministre de la Santé, Jean Rochon, qui a convié plus de 120 délégués de la métropole à sa tournée de consultation.

Le ministre Rochon devra donc faire face à une assemblée en partie désertée, car plusieurs opposants à la réforme ont décidé d'afficher leur mécontentement en pratiquant la politique de la chaise vide.

Pour la première fois depuis le début de la tournée ministérielle, la CSN a décidé de boycotter le forum de Jean Rochon dans la région de Montréal et laissera à d'autres le soin de répondre aux multiples questions lancées par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre pour faire le point sur la réforme entamée il y a trois ans.

« On n'ira pas se prévaloir de nos 45 secondes de parole. Les gens ne croient plus aux paroles du ministre sur l'implication des travailleurs dans la réforme et sur la fin des compressions. Il nous faut plus qu'un show médiatique. Il faut injecter dans le réseau de la santé », a martelé hier Arthur Sandborn, président du Conseil central de Montréal (CSN), qui représente plus des deux tiers des employés du réseau de la santé à Montréal.

Les derniers allégements budgétaires annoncés par le ministre Rochon n'ont pas eu l'heur de rassurer les syndiqués de la CSN, qui ont plutôt l'intention de se faire entendre dans la rue, armés de pancartes et de slogans.

Interrogé à savoir pourquoi la CSN avait limité son boycottage au forum de la région de Montréal, Arthur Sandborn a rétorqué que le vote des membres a été déterminant dans ce choix.

« Nous ne serons pas là pour cautionner son show parce que nos membres ont tenu un vote massif pour qu'on ne se présente pas à ce forum. On a le sentiment que les gens de Montréal ont eu à avaler 180 millions de compressions et que le ras-le-bol de nos membres est peut-être plus important que dans d'autres régions », a affirmé M. Sandborn.

Rendez-vous de la santé boycotté par plusieurs

INVESTISSEMENTS

La CSN souhaite plutôt que des investissements soient annoncés dans le réseau, notamment pour financer les nouveaux services et la formation de la main-d'oeuvre, rendus nécessaires par la transformation. La priorité des syndicats est de voir combler les 5500 départs survenus dans le réseau montréalais pour donner un peu d'oxygène au personnel restant. On anticipe de nouvelles pertes d'emplois pouvant toucher un millier de personnes dans le processus de transformation du CHUM et des centaines d'autres en prévision du regroupement des hôpitaux anglophones affiliés à l'université McGill.

D'autres groupes du réseau communautaire, qui comptent 22 délégués au forum, attendront aussi le ministre de pied ferme. Ils ont refusé hier de dévoiler le scénario concocté pour accueillir Jean Rochon, mais on comprend que cette réception n'aura pas de quoi réjouir ce dernier.

2 JOURS SEULEMENT
AVENTURE ELECTRONIQUE
Les meilleurs prix garantis*
HÂTEZ-VOUS ! SE TERMINE DEMAIN !
RIEN À PAYER
aucun intérêt
aucun paiement
avant
1999†
sur TOUS NOS PRODUITS ÉLECTRONIQUES
et UNE VASTE SÉLECTION DE PRODUITS INFORMATIQUES
NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE
DANS TOUS NOS SUPERMAGASINS JUSQU'À DEMAIN !
† Sur produits électroniques de 298$ et plus et produits informatiques de 2299$ et plus à prix annoncé. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.
QUÉBEC — PLACE LEBOURGNEUF — 5500 boul. Des Gradins (418) 628•5500
LÉVIS — LES GALERIES CHAGNON — 300 Côte du Passage (418) 835•5500
CHICOUTIMI — 394 boul. Des Saguenéens — (418) 698•3940

Carrolle Isabel reçoit...
3 CONFÉRENCIERS SUR UNE MÊME SCÈNE
André Harvey
LANCEMENT de son tout nouveau livre
L'INSOUMIS
(fait suite au «best seller» L'ultime pardon)
Jean De Roeck (France)
CONFÉRENCIER (médium)
Comment lui sont venus ses dons de voyance? Intuition ou clairvoyance?
Denis Nerincx (Belgique)
CONFÉRENCIER (magnétiseur)
Ancien vice-président de l'Institut des médecines alternatives à Paris
Son cheminement - Ses perles de sagesse
Invité surprise... Prix de présence
Mardi 28 octobre 1997, 19h30
Hôtel des Gouverneurs
3030, boul. Laurier
STE-FOY
Inf.: Linda 651-8394
15$ PRÉVENTE 20$ À L'ENTRÉE
En vente dans les 5 Librairies Garneau de Québec.

DÉCONFESSIONNALISATION DES ÉCOLES

Le doute s'installe

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le doute commence à s'installer dans l'esprit de quelques sénateurs et députés au sujet du consensus entourant le projet de déconfessionnalisation des écoles du Québec.

Hier encore, un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat étudiant la question a été témoin des sérieuses réserves de plusieurs groupes.

Sur la nécessité de créer des commissions scolaires linguistiques, les groupes sont d'accord, mais on ne s'entend pas sur les moyens d'y arriver.

La Fédération des associations québécoises des foyers-écoles a ajouté sa voix à de nombreux groupes qui s'opposent à l'abrogation de l'article 93 de la Constitution canadienne sur les droits confessionnels.

C'est la voie qu'a choisie la ministre de l'Éducation Pauline Marois pour éviter un labyrinthe d'écoles catholiques et protestantes, françaises et anglaises, un réseau qui créerait une superposition des structures. En fait, on pourrait facilement prévoir six systèmes scolaires au Québec. (En Ontario, il y en a quatre.)

Les témoignages devant le comité parlementaire hier à Ottawa laissent quelques députés et sénateurs perplexes quant à nécessité d'abroger l'article 93, mais le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion tient bon.

« Il y a un consensus assez ferme au Québec sur cette question parce que si on maintient l'article 93, ce sera le fouillis parce qu'il faudra avoir une superposition de structures. »

Malgré une forte résistance à l'abandon de l'article 93 chez les groupes religieux, M. Dion rappelle l'appui des évêques du Québec. La position de ceux-ci demeure toutefois vague quant à la portée de cette disposition.

« Il est difficile d'être plus catholique que les évêques à moins d'être le pape », a évoqué M. Dion dans le foyer de la Chambre des communes, en répétant toutefois qu'il aurait été préférable de tenir une commission parlementaire à Québec pour permettre aux groupes de s'exprimer.

DÉPUTÉ ÉBRANLÉ

Toutes ces interrogations commencent à ébranler le député libéral de Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger.

« Je commence à me poser des questions sur l'étendue du consensus dont on parle pour la modification de l'article 93 de la Constitution. »

« Quand on amende la Constitution d'un pays, ce n'est pas à l'encontre de la volonté de la population, j'espère ».

Le sénateur conservateur et constitutionnaliste Gérald Beaudoin s'est dit « scandalisé qu'il n'y ait pas eu d'audiences parlementaires » au sujet d'une question aussi délicate que la modification de la Constitution.

Les témoignages des derniers jours ont ouvert les yeux aussi de la députée montréalaise Sheila Finestone, généralement favorable au projet des écoles linguistiques. Elle faisait remarquer hier qu'il était difficile de parler d'un consensus large.

La loi 109 sur l'éducation prévoit l'enseignement religieux et la création de comités confessionnels mais plusieurs groupes ne sont pas rassurés.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

Pettigrew houspille Bouchard

LAVAL (PC) — Le premier ministre Lucien Bouchard ne doit pas seulement être présent à la conférence fédérale-provinciale en décembre, il doit y participer à toutes les discussions sur l'union sociale canadienne.

C'est le souhait qu'a formulé hier le ministre du Développement des ressources humaines Pierre Pettigrew.

M. Bouchard s'est dit prêt à participer à la conférence fédérale-provinciale sur les politiques sociales, convoquée par Ottawa les 11 et 12 décembre, mais veut surtout inclure à l'ordre du jour la question du surplus de 5 milliards $ de la caisse de l'assurance-emploi. M. Bouchard veut y réclamer un abaissement des cotisations à l'assurance-emploi et des améliorations au régime.

Le ministre Pettigrew salue cette participation, mais ne la trouve pas suffisante.

M. Bouchard doit s'engager à participer à toutes les discussions et à ne pas s'absenter lorsque certains sujets lui déplairont, argue le ministre. M. Pettigrew tient à ce que M. Bouchard accepte de discuter de tous les aspects de l'union sociale canadienne, dont le programme de prestation nationale pour enfant.

Or, le gouvernement du Québec a déjà répliqué qu'il s'agissait là d'une compétence provinciale et que le fédéral n'y avait pas affaire.

Le ministre Pettigrew a accusé le premier ministre Bouchard de faire preuve d'« orthodoxie, voire de dogmatisme », plutôt que de chercher le meilleur intérêt des familles québécoises.

Il n'a pu cependant s'engager à ce que le dossier du surplus de la caisse d'assurance-emploi soit inscrit à l'ordre du jour, comme le souhaite M. Bouchard.

Harel accuse Pettigrew

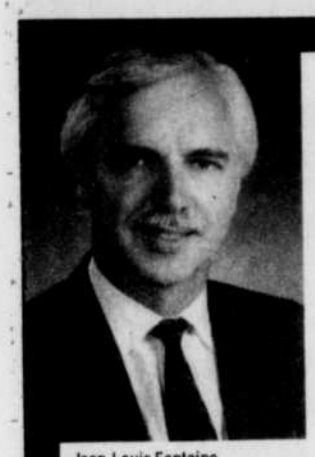
QUÉBEC (PC) — La ministre québécoise de l'Emploi Louise Harel accuse le ministre fédéral des Ressources humaines Pierre Pettigrew de perpétuer l'éparpillement et la dispersion des ressources destinées aux jeunes en quête d'emplois.

« Il est indécent, a-t-elle expliqué, qu'après avoir coupé dans les transferts au Québec plus de 2,2milliards $ au cours des deux derniers exercices financiers en matière de santé, d'éducation et d'aide sociale que le ministre Pettigrew vienne nous annoncer qu'Ottawa a maintenant une marge de manoeuvre pour procéder à la modernisation des programmes sociaux canadiens. »

La ministre demeure convaincue que cette façon de disperser les ressources ne peut que conduire à d'autres gaspillages.

Elle a souligné que le Québec possède déjà des programmes jeunesse auxquels il consacre pas moins de 120M $ alors qu'Ottawa compte maintenant injecter au Québec environ 79 M$.

NOMINATION



Jean-Louis Fontaine

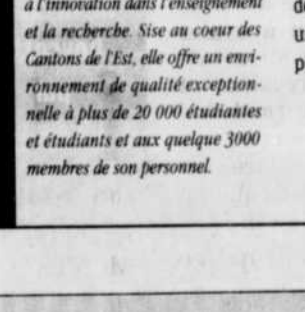
L'Université de Sherbrooke est heureuse d'annoncer la nomination de Jean-Louis Fontaine à titre de président du Conseil d'administration. Reconnu pour ses capacités de gestionnaire et pour ses qualités de visionnaire, Jean-Louis Fontaine poursuit depuis 32 ans une brillante carrière chez Bombardier, où il occupe la fonction de vice-président du conseil aux affaires corporatives. En plus de siéger au conseil d'administration de Bombardier et de huit de ses filiales, il préside le conseil de l'entreprise biopharmaceutique Biochem Pharma. Diplômé de la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke en 1963, Jean-Louis Fontaine est titulaire d'un M.B.A. de l'Université Western Ontario et il est docteur d'honneur de l'Université de Sherbrooke depuis juin 1996. Depuis nombre d'années, monsieur Fontaine est fortement engagé dans le milieu de l'éducation, notamment à titre de président de la Fondation de l'Université de Sherbrooke, de 1992 à mai 1997. Sa grande expérience du milieu universitaire québécois constitue un atout remarquable pour notre établissement.

L'Université de Sherbrooke est reconnue pour l'importance qu'elle accorde à la formation pratique et à l'innovation dans l'enseignement et la recherche. Sise au coeur des Cantons de l'Est, elle offre un environnement de qualité exceptionnelle à plus de 20 000 étudiantes et étudiants et aux quelque 3000 membres de son personnel.

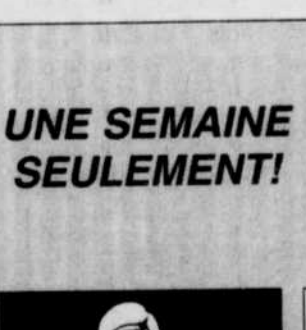
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

UNE SEMAINE SEULEMENT!

la Baie
services à domicile



NETTOYAGE DE MOQUETTES
13 $ par pièce
quand vous faites nettoyer 2 pièces à la vapeur.
solde: 26 $ après solde : 39 $
Vos moquettes resplendiront de fraîcheur et de propreté.
Valeur exceptionnelle! Rabais de 45 $
74 $ maison au complet*
*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule nettoyés à la vapeur
Prix après solde : 119 $
Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 $ de plus par pièce.



NETTOYAGE DE CANAPÉ
49 $ pour un canapé
Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais additionnels pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossier non attenants.



NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION
139 $ maison au complet*
Inclus : conduits principaux, nombre illimité de bouches.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, ENTRE 8 H ET 18 H
842-3636

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainsolution℠. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. *Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. Les offres expirent le 1 novembre 1997.

ATTENTION, C'EST CHAUD!



298$
Paletot trois-quarts par Strellson.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN (514) 672-4537 CARREFOUR LAVAL (514) 682-4537 PLACE STE-FOY (418) 652-4537
Adresse Internet : http://www.bsf.ca

Le juge Doyon doit reporter sa décision sur la sentence de Monique Simard et de son mari

Rollande Parent
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le juge François Doyon de la cour du Québec n'a pu, hier, imposer une sentence à Monique Simard et son mari Marcel pour avoir voté illégalement aux élections municipales d'Outremont, en novembre 1995, leur procureur demandant à ce que le débat soit reporté à vendredi prochain.

Me Pierre Poupart a expliqué qu'il avait l'intention d'attaquer la constitutionnalité de certains articles de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et avait besoin d'un peu de temps pour préparer ses arguments.

Le juge Doyon lui a accordé le délai demandé tout en indiquant qu'il n'était pas convaincu qu'il avait la compétence pour entendre les arguments en question.

Selon les explications fournies par Me Poupart, les conséquences pour Mme Simard de la sentence de culpabilité rendue contre elle sont tellement dramatiques, la perte de son poste de députée si elle ne va pas en appel ou si elle est déboutée, qu'il mettra en cause la constitutionnalité de certains articles de la loi sur les élections municipales.

« Il y a une telle disproportion entre les conséquences attachées au geste posé par Mme Simard par rapport à la gravité objective de la faute que c'est inconstitutionnel. En d'autres termes, ça n'a pas de maudit bon sens », a-t-il soutenu.


Monique Simard

Pour Me André Dugas qui représente les intérêts du député Réjent Beaudet, électeur d'Outremont, « c'est clair que la stratégie est de retarder le dossier ».

VENDREDI

« Si la cour donne raison à nos prétentions, Mme Simard va avoir sa sentence vendredi prochain », a-t-il dit.

Pour manoeuvre électorale frauduleuse, Mme Simard risque une amende de 100 $ à 1000 $.

Me Dugas a également noté que Mme Simard qui avait annoncé son intention d'aller en appel du verdict de culpabilité rendu contre elle le 5 novembre et n'avait pas encore fait parvenir son avis à la cour d'appel à cet effet.

Mme Simard a indiqué cette semaine son intention de réfléchir à son avenir politique et d'annoncer sa décision à cet égard d'ici quelques jours.



loto-québec résultats

La Mini — Tirage du 97/10/24

NUMÉROS	LOTS
184669	50 000 $
84669	5 000 $
4669	250 $
669	25 $
69	5 $
18466 =	1 000 $
1846 =	100 $
184 =	10 $

Banco — Tirage du 97/10/24

01	07	08	12	16
22	24	25	31	32
39	41	47	49	51
55	61	63	65	69

Extra — Tirage du 97/10/24 — NUMÉRO 477782

La Quotidienne — Tirage du 97/10/24

3	4
398	8532

Super 7 — Tirage du 97/10/24

16 19 27 34 44 45 46

Numéro complémentaire 13

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA CONSIGNATION À D'AUTRES CONTENANTS DE BREUVAGES

est un non-sens

Le gouvernement du Québec étudie présentement un projet d'élargissement de la consignation à d'autres contenants de breuvages et emballages alimentaires que ceux déjà consignés.



La collecte sélective municipale de matières recyclables (qui est associée au bac de récupération vert ou bleu) est un système éprouvé et implanté depuis huit ans partout au Québec. Il représente la solution optimale en matière de gestion de nos résidus domestiques recyclables, et 5 600 000 Québécois y participent.

Alors que plusieurs millions de dollars ont été investis pour l'implantation de la collecte sélective municipale par quelque 900 municipalités et par, entre autres, l'industrie des boissons, de l'eau, du jus et du lait, l'élargissement éventuel de la consignation aurait les effets suivants:

- compliquer le rôle des consommateurs qui seraient impliqués dans deux systèmes parallèles de récupération de produits similaires
- récupérer des contenants et emballages déjà récupérés par la collecte sélective municipale (une duplication coûteuse et inutile)
- diminuer le volume de matières recyclables dans le bac en conservant le même coût de cueillette (transport, main-d'oeuvre, etc.)

C'EST UN NON-SENS!

ASSOCIATIONS MEMBRES: ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS EN ALIMENTATION DU QUÉBEC (ADA) • ASSOCIATION DES EMBOUTEILLEURS D'EAU DU QUÉBEC (AEEQ) • ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CIDRE DU QUÉBEC (1971) • ASSOCIATION DES LAITERIES DU QUÉBEC • ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (AMPAQ) • ASSOCIATION DES NÉGOCIANTS EN VINS DU QUÉBEC • ASSOCIATION DES PÂTES ET PAPIERS D'AMÉRIQUE (AFPA) • CONSEIL CANADIEN DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (CCDA) • CONSEIL DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC (CILQ) • COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DU QUÉBEC • FABRICANTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE CONSOMMATION DU CANADA (FPACC) • REGROUPEMENT VISION DE L'INDUSTRIE POUR UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE (VISÉE) • UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

ENTREPRISES MEMBRES: A. LASSONDE INC. • AGRODOR • AGROPUR • ALIMENTS AULT LTÉE • BREUVAGES SWEET RIPE • BOISSONS QUAKER DU CANADA • CADBURY BEVERAGES CANADA INC. • COMPAGNIE MINUTE MAID CANADA INC. • CRÈMERIE DES TROIS-RIVIÈRES LTÉE • EAU DE SOURCE LAURENTIENNE ET LABRADOR INC. • EMBALLAGES DUOPAC INC. • EMBALLAGES PORTOLA • FAIRLEE DISTRIBUTION (QUÉBEC) LTÉE • GRANDES MARQUES D'EUROPE INC. (EVIAN) • GROUPE LACTEL • GROUPE PERRIER DU CANADA LTÉE • LAITERIE CHAGNON LTÉE • LAITERIE CHALIFOUX INC. • LAITERIE DALLAIRE • LAITERIE DE LA BAIE LTÉE • LAITERIE LAMOTHE & FRÈRES LTÉE • LAITERIE MONT ST-HILAIRE LTÉE • LAITERIE NEILSON LTÉE • LAITERIE ROYALA INC. • LES BREUVAGES NORA INC. (NAYA) • LES JUS BESSEY INC. • LES MARQUES FBI LTÉE • MCCAIN FOODS CANADA • NABISCO LTÉE • NATREL • NESTLÉ CANADA INC. • NUTRINOR • PAPIER INTERNATIONAL DU CANADA INC. • TETRA PAK • TROPICANA-SEAGRAM

VISÉE
Vision de l'Industrie pour une Solution Écologique et Économique.
BOISSON - EAU - JUS - LAIT

sélectronic
LE LEADER EN INFORMATIQUE



PENTIUM 166 MHZ INTEL
SEULEMENT 18 unités FAIT VITE
• 16 Mo RAM EDO • Chipset Intel Triton II • 256 Ko cache • Disque rigide 1.2 Go • Carte vidéo 64 bits 1 Mo MPEG • Haut-parleurs de 100 watts amplifiés • **Moniteur 15 po couleurs** • CD-ROM 20X • Clavier fr. Win.95 • Tapis • Souris • Carte de son 16 bits • **FAX-MODEM 33.6**
1099 $

PENTIUM 200 MMX INTEL**
• 16 Mo RAM EDO • Chipset Intel Triton II • 512 Ko Cache • Disque rigide de **1.2 GO** • Carte vidéo 64 bits **3D 4 MO MPEG** • Haut-parleurs de 80 watts amplifiés • **MONITEUR 14 PO COULEURS • CD-ROM 24X** • Clavier fr. Win. 95 • Tapis-souris • Carte de son 16 bits
1397 $

GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE
SOUTIEN TECHNIQUE 7 JOURS SUR 7
*Sur approbation de crédit, conditions en magasin
356840

600, Belvédère, 1 (888) 687-4545
Place de la Cité (porte nº 5) 658-4535



Avec Georges Lalande

Vos taxes en 4 versements

C'est garanti !

Autorisé et payé par Patrice Ferland, agent officiel du Progrès civique de Québec.
Progrès civique de Québec

Avenir canadien INNOVE

Procurez vous UN PORTIQUE
Maintenant offert en toit rigide transparent





Structure ovale pour abri double

ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT
Ancrages permanents gratuits
ACHETEZ MAINTENANT ET NE PAYEZ QU'AU PRINTEMPS 1998
Sous réserve de l'approbation du service du crédit
Estimation GRATUITE
N'achetez pas sans nous consulter!
2 points de vente pour vous servir

Québec
900, boul. Pierre-Bertrand
local 160, Vanier
686-0550
1-800-736-0906

Montmagny
435, boul. Taché Est
248-7844
1-800-463-5889

Auvents Canadiens 2000
17150

LE QUÉBEC LE CANADA

RECOURS DES GARDERIES

Québec étonné par l'action d'une «minorité»

MONTRÉAL (PC) — Même si des garderies privées ont entrepris un recours devant les tribunaux contre le tarif de 5$ par jour, le ministère assure qu'il ne s'agit que d'une petite minorité et que les discussions vont bon train avec la majorité des garderies privées.

Le ministère de la Famille et de l'Enfance a réagi avec étonnement au fait que des garderies privées à but lucratif, en s'inspirant d'un cas type, aient déposé en cour supérieure une requête afin d'obtenir le droit d'imposer un tarif supérieur à 5$ par jour pour un enfant de quatre ans.

Mme Nicole Boily, conseillère cadre au ministère de la Famille et de l'Enfance, soulignait que son ministère continue de discuter au sein d'un comité consultatif avec «la presque totalité» des garderies privées.

L'avocat refuse de dévoiler la liste des garderies qu'il représente

«Ils ont envie de continuer, de développer un partenariat, des échanges et de la collaboration avec nous», soulignait Mme Boily, en faisant référence à deux groupes de garderies privées avec lesquels le ministère continue de discuter, soit le regroupement et l'alliance. Les deux groupes représentent ensemble environ 370 garderies privées, selon Mme Boily.

«On est prêt à travailler ensemble, à collaborer pour régler un certain nombre de problèmes», assurait encore Mme Boily. Une première rencontre a eu lieu entre les parties la semaine dernière et une seconde doit avoir lieu sous peu.

Au sein de ce comité, les parties discutent par exemple de la mise en place du programme éducatif dans les garderies privées et de la répartition des places à contribution réduite entre garderies, rapportait Mme Boily.

Reste que d'autres garderies privées sont encore mécontentes et contestent ce tarif de 5$ par jour pour un enfant de quatre ans.

Leur avocat, Me Stéphane Gendron, affirme représenter «une soixantaine de garderies», une donnée que met en doute le ministère.

Me Gendron se refuse à dévoiler la liste de ces garderies qu'il représente, prétextant que celles-ci hésitent à se faire connaître publiquement, ayant peur de faire l'objet d'une surveillance tatillonne de la part du ministère.

Devant le tribunal, Me Gendron présente le cas type d'une garderie privée qui impose un tarif de 8,50$ par jour, au lieu du 5$ prescrit par le Règlement sur la contribution réduite, du ministère. Il réclame pour sa cliente le droit d'imposer ce tarif supérieur, de même que le droit de choisir la clientèle en fonction du respect de sa tarification et de ses règles d'organisation.

Le ministère a reçu copie de la requête et doit maintenant y répliquer.

EN BREF

MÉDICAMENTS

L'opposition veut une commission

L'opposition libérale réclame la convocation immédiate de la Commission parlementaire des affaires sociales pour étudier la proposition sur les médicaments formulée récemment par le gouvernement aux professionnels de la santé. Le porte-parole libéral, Russell Williams, souligne que la nouvelle proposition gouvernementale «imposera un changement draconien dans la façon de prescrire les médicaments dans notre province». Selon le député Williams, il faut analyser si la nouvelle façon de prescrire des médicaments génériques moins coûteux affectera la qualité des soins, attaquera l'intégrité professionnelle des pharmaciens et des médecins ou nuira à la recherche pharmaceutique. (PC)

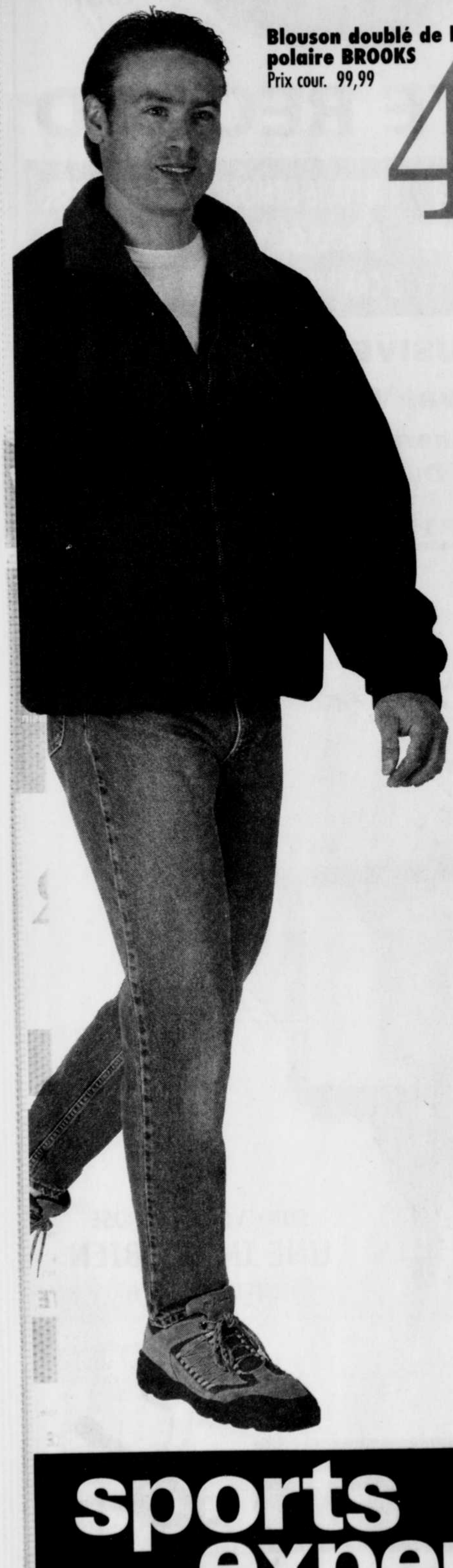
1 JOUR SEULEMENT
LUNDI 27 OCTOBRE
DE 8h À 21h
PLUS DE 70 VÉHICULES
MODÈLES 1997
LAVAL
PLUS DE 70 VÉHICULES
MODÈLES 1997
VENTE RECORD
8 CABRIO (3 DÉMOS) 18 JETTA (6 DEMOS) 12 JETTA T-DIESEL
11 GOLF GL (2 DEMOS) 3 GOLF GL 4 GOLF GTI
14 TRANSPORTER 2 CAMPEUR 2 PASSAT
EXCLUSIVEMENT CHEZ:
Laval Volkswagen
777, Charest Ouest Québec
130, boul. Dussault, Deschambault
SUR PLACE SEULEMENT
357731

NOUVEAU À QUÉBEC
PERSONNE NE VEND MOINS CHER QUE TI-FRÈRE... C'EST GARANTI !
PRIME EXTRA TI-FRÈRE
✓LIVRAISON GRATUITE ✓CADRE DE LIT GRATUIT
✓INSTALLATION GRATUITE ✓RETRAIT GRATUIT DU VIEUX MATELAS
Ne payez rien pendant 1 an OU Nous payons la TVQ et la TPS
SPRING AIR
SOMMEX
JEUNESSE à partir de 99$
NAPOLITAIN Simple ou double 199$
COLLECTION SANTÉ à partir de 149$
LE SUPER à partir de 249$
SPRING-O-PÉDIC «HARMONIE» à partir de 279$ 229$
LE ROYAL à partir de 449$ 315$
SUPPORT DORSAL «DECOR» à partir de 499$
M. MONROE à partir de 699$
MATELAS "Payez et emportez" à partir de 69$
Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h • Jeudi et vendredi: 9h à 21h • Samedi: 9h à 17h • Dimanche: 12h à 17h.
215 BOUL. HAMEL, VANIER
356130

SONY.
SONY VOUS PROPOSE
UNE IMAGE BIEN MIEUX DÉFINIE
PROCUREZ-VOUS UN TÉLÉVISEUR TRINITRON DE 35 PO OU UN TÉLÉPROJECTEUR SONY ET VOUS OBTIENDREZ GRATUITEMENT UN FAUTEUIL D'EXERCICE
Offre valable jusqu'à épuisement des stocks. Primes fournies sans frais supplémentaires aux détaillants. Sony et Trinitron sont des marques déposées de Sony Corporation
EN VIGUEUR CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS, DONT :
Ameublement Tanguay • La Clef de Sol • Stéréo Plus • Aventure Electronique

Oooh!

Le nouveau Sports Experts des Galeries de la Capitale, vous allez chercher vos mots tellement c'est beau!



Blouson doublé de laine polaire BROOKS
Prix cour. 99,99

BROOKS

49.99
50% de rabais

VÊTEMENTS

Pantalon de ski isolé HELLY HANSEN
Prix courant 94,99
39.99
50$ de rabais

Chandail à capuchon en coton ouaté ADIDAS
Prix courant 79,99
39.99
50% de rabais

Manteau de laine polaire COLUMBIA Relief Plaid
Prix courant 179,99
71.99
50% de rabais

Manteau pour homme COLUMBIA Che-Wana
Prix courant 249,99
124.99
50% de rabais

Parka pour femme TAHOE
Prix courant 249,99
124.99
50% de rabais

Gants de ville AUCLAIR
Prix courant 24,99
12.49
50% de rabais

GOLF

Ensemble de golf FAIRWAY Synchro
11 pièces
Pour homme et femme
Prix courant 449,99
249.99
200$ de rabais

SKIS ET PLANCHES À NEIGE

Planche à neige WISSEL Fixations "one" incluses
Prix courant 399,99
199.99
50% de rabais

Skis alpins ROSSIGNOL 4S Kevlar
Prix courant 449,99
199.99
250$ de rabais

Bottes de ski alpin NORDICA GP
Prix courant 449,99
224.99
50% de rabais

CHAUSSURES

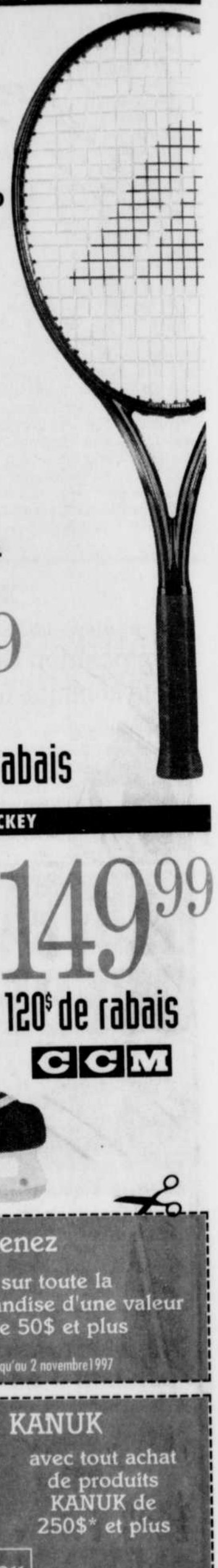
Bottes de marche HEAD Mesa Mid
Pour femme
Prix courant 89,99
35.99
60% de rabais

Bottes de montagne ADIDAS Backlash Mid
Pour homme
Prix courant 119,99
69.99
50$ de rabais

SPORTS DE RAQUETTES

Raquette de badminton YONEX B950
Prix courant 49,99
29.99
40% de rabais

Volants de badminton CARLTON Tournament T900
Prix courant 14,99
8.99
40% de rabais



Balles de tennis SLAZENGER Championship
Prix courant 3,99
2.99

Raquette de tennis PRO KENNEX Destiny XL En graphite
Prix courant 249,99
59.99
plus de 75% de rabais

HOCKEY

Patins de hockey CCM Super Tacks 850
Prix courant 269,99
149.99
120$ de rabais

CCM



Obtenez
5$ de rabais sur toute la marchandise d'une valeur de 50$ et plus
Offre en vigueur jusqu'au 2 novembre1997

OFFRE KANUK
25$ de rabais avec tout achat de produits KANUK de 250$* et plus
ou
50$ de rabais avec tout achat de produits KANUK de 500$* et plus
*avant taxes - Voir détails en magasin

sports experts®

Galeries de la Capitale
627-0062

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche le 2 novembre 1997.

SOMMET DU COMMONWEALTH

Le Canada prône la ligne dure contre le Nigeria

Les droits de la personne priment

■ ÉDIMBOURG (PC) — Les droits de la personne domineront les discussions du sommet du Commonwealth auquel participe le premier ministre canadien Jean Chrétien, aujourd'hui, à Édimbourg.

Les leaders des pays membres du Commonwealth doivent en effet menacer d'imposer aux militaires au pouvoir au Nigeria une série de mesures économiques, incluant un embargo pétrolier, si le régime nigérian ne respecte pas sa promesse de rétablir la démocratie dans ce pays d'Afrique occidentale en 1998.

Plusieurs pays s'interrogent sur l'avenir du lien avec la Couronne britannique

Néanmoins, on ne s'attend pas à ce que les dirigeants, qui tiennent dans la capitale écossaise leur sommet biennal, adoptent des mesures immédiates à l'encontre du Nigeria, écarté des activités du Commonwealth, en 1995, à la suite de l'exécution de l'auteur Ken Saro-Wiwa ainsi que de huit autres dissidents.

La question du Nigeria figure à l'ordre du jour de la seconde journée du sommet, que lançait hier un discours de la reine Elisabeth II, le tout premier de cette dernière devant l'organisation. L'implication de la souveraine survient alors que certains s'interrogent ouvertement sur l'avenir du lien existant entre les 54 membres du Commonwealth et la Couronne britannique.

En ce qui a trait à la question du Nigeria, le Canada figure en tête des tenants de la ligne dure face au régime du général Sani Abacha, à laquelle s'opposent toutefois un certain nombre de pays parmi lesquels plusieurs États africains.

Ottawa se dit satisfait de l'approche que devraient privilégier les dirigeants : se mettre d'accord sur une série de mesures dont l'entrée en vigueur sera retardée afin de voir si le Nigeria tiendra des élections parlementaire et présidentielle d'ici à l'échéance fixée au 1er octobre 1998.

Hier, la croissance économique a été au coeur des discussions de la première journée du sommet du Commonwealth. Les échanges commerciaux, les investissements et la mondialisation de l'économie en constituent d'ailleurs le thème.

Plusieurs États de second plan de l'organisation ont estimé que des mesures telles que la chute des barrières commerciales profitaient aux économies les plus fortes, mais pouvaient s'avérer dévastatrices pour les petits pays dépendant de l'exportation d'un seul produit.

Copps plaide pour la francophonie canadienne

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, veut que 1999 soit celle de la francophonie canadienne. De passage à Paris, Mme Copps a rappelé, hier, que le Canada souhaitait recevoir cette année-là le 8e Sommet francophone. Selon les souhaits du gouvernement fédéral, les chefs d'État de la Francophonie devraient en effet décider, au terme de leur prochaine conférence, le mois prochain à Hanoi, au Vietnam, de se revoir dans deux ans à Moncton. Selon elle, toutes les provinces sont d'accord avec ce projet, y compris le Québec. (PC)

UNITÉ NATIONALE

Manning se frotte aux Québécois

MONTRÉAL (PC) — Le dirigeant du Parti réformiste, Preston Manning, prenant la parole à l'invitation de l'Institut de recherche en politiques publiques, a abordé la question de l'unité nationale, hier à Montréal, voyant sa vision des choses contestée.

« Nous pensons en terme de dualité (française-anglaise) et vous avez un mode de pensée à 10 facettes », a lancé un Québécois à M. Manning à l'occasion d'un déjeuner avec le chef de l'opposition fédérale.

M. Manning a pressé les membres du groupe de recherche dont le siège se trouve à Montréal à aller au-delà de l'idée des deux nations fondatrices afin de voir s'il n'existait pas une autre perspective permettant d'atteindre les mêmes objectifs. « Le principe de la dualité est chose du passé. En tant que principe à partir duquel organiser la Constitution du XXIe siècle, je crois que cela devient de moins en moins convaincant », a-t-il déclaré.

Néanmoins, les quelque 35 universitaires, gens d'affaires et autres présents à la rencontre ne l'entendaient pas ainsi. Ils ont fait savoir à leur interlocuteur que le fait de défendre l'égalité des provinces revenait à ignorer le rôle joué par le Québec en tant que société francophone et partenaire historique du Canada anglais.

Un membre de l'auditoire a notamment accusé M. Manning de réduire le principe de la dualité à une simple question d'ordre historique.



PREMIÈRE POSITION AUX EXAMENS DU MEQ (juin 96, deuxième année consécutive)

Collège Saint-Charles-Garnier
LE LUNDI 3 NOVEMBRE
À 19h30 (entrée : 950, rue Joffre)

- Une formation globale et équilibrée
- Des programmes d'enrichissement
- Des activités de dépassement
- Un personnel attentif à l'aide pédagogique
- Un encadrement personnalisé
- Des activités favorisant l'engagement social et le leadership

Journée «portes ouvertes»
le dimanche 9 novembre
à compter de 13h30
681.0107

collège saint-charles garnier
1150, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1V7
Télécopieur : (418) 681-9631
cscg@collegegarnier.qc.ca

Le succès en tête !
Le Diplôme d'excellence Saint-Charles-Garnier...



PROMOTION SPÉCIALE KANUK
Chaud manteaux de ville ou sport testé à plus de -50°C.
Choix de modèles suivant : *Carcajou, Condor, Coyote, Grabuge, Hélium, Loup, Lynx, Otarie, Patrouilleur, Saguenay.*
Si nous n'avons pas votre modèle nous vous le commandons sur demande
KANUK
À l'achat d'un manteau Kanuk, recevez gratuitement de Kanuk un foulard polaire d'une valeur de 28. $ plus un remboursement de 25. $ pour un achat de 499. $ et moins ou 50. $ pour un achat de 500. $ et plus. (la promotion se termine le 31 décembre 97)
399.95 à 679.95

Collection de manteaux d'hiver
VALANGA
139.95 à 359.95

Collection de manteaux d'hiver
LOUIS GARNEAU
289.95 à 399.95

Ensemble de ski de fond
Modèles pour homme et dame 259.95 à 269.95

Chandails de laine
Grand choix de modèles et de couleurs
Woolrich
71.95 à 129.50
TUNDRA

Chandails de polar
Conçu pour le système multicouche
LOUIS GARNEAU Columbia Oniga Lowe alpine Contour KILOWATT ORAGE
62.95 à 121.95

Pantalons de ski
Grand choix de modèles et de couleurs
PIONNER Columbia K-WAY Maxamo MISTY MOUNTAIN
61.95 à 129.95

Vestons de ski
Columbia KILOWATT Lowe alpine VALANGA Oniga LUPA MISTY MOUNTAIN
115.95 à 298. $

Choix d'habits de motoneige
CHOKO VORTEX EDCO ICE RIDER ZERO ZONE Polaire PluS
105. $ à 950. $

Habits de motoneige enfant
Pour enfant
2 pièces, dans un grand choix de couleurs
Seulement 99.95

Chaussures de marche
HI-TEC Clarks MERRELL Vasque KODIAK PROSPECTOR
22.95 à 294.95

Courez la chance de gagner ce Jeep Sahara TJ 1997
CONCOURS 1997 EXPEDITION PLEIN AIR
Valeur de 25 000$
en collaboration avec SET JOY PLYMOUTH CHRYSLER
Tirage le 20 décembre 97

Ouvert aussi les mercredis soir et les dimanches
LATULIPPE
637, Saint-Vallier Ouest, Québec
Tél. : 418-529-0024 • Fax : 418-529-6381
www.latulippe.com • e-mail : staff@latulippe.com



PERSONNE NE VEND MOINS CHER QUE TI-FRÈRE... C'EST GARANTI!!!

STORES

STORES DE BOIS
Meilleure qualité sur le marché 1" ou 2" de largeur, fabriqués au Canada par Hunter Douglas. Choix de couleurs
PRIX DE LA COMPÉTITION 35% de rabais
PRIX TI-FRÈRE 50% de rabais*
*prix de liste du fabricant

STORES VERTICAUX
1re qualité, rails garantis à vie, fabriqués pendant que vous attendez, choix de couleurs mode.
PRIX DE LA COMPÉTITION modèle uni 66,95$ — PRIX TI-FRÈRE 22$ (24"x48")
modèle gaufré 72,15$ — 24$ (24"x48")
modèle décoratif 95,55$ — 59,50$ (24"x48")

TOILES EN ROULEAU
100% opaques, fabriquées sur mesure au Québec, plusieurs grandeurs en stock.
PRIX DE LA COMPÉTITION 25% de rabais
PRIX TI-FRÈRE 40% de rabais*
*prix de liste du fabricant

EN PRIME Valence GRATUITE

LITERIE

COUETTE EN DUVET
Oie blanche Tous formats
Meilleur prix garanti
À partir de 79,99 (lit 1 place)

DRAPS EN PERCALE
Choix de couleurs et de motifs, disponibles en formats simple, double, grand et très grand
PRIX DE LA COMPÉTITION 59,99$ l'ensemble
PRIX TI-FRÈRE 29,99$ l'ensemble

DOUILLETTES
PRIX DE LA COMPÉTITION Styles variés de Québab, choix de couleurs 208$ — PRIX TI-FRÈRE 134,99$
Modèle Lumina, 100% polyester, lavable à la machine 179,99$ — 134,99$

ACCESSOIRES DE SALLES DE BAINS
PRIX DE LA COMPÉTITION Rideau de douche imperméable et lavable 79,99$ — PRIX TI-FRÈRE 39,99$
Ens. d'accessoires, 6 mcx 62$ — 24,99$

Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi : 9h à 18h; jeudi et vendredi : 9h à 21h; samedi : 9h à 17h; dimanche : 12h à 17h
215, BOUL. HAMEL, VANIER 681-6023
Service de décoration à domicile

OTTAWA

Hommage aux casques bleus

Un hommage a été rendu aux quelque 100 casques bleus canadiens décédés au cours des 50 dernières années dans le cadre d'une mission de paix, hier, à Ottawa. Le Monument au maintien de la paix, surmonté de statues de bronze de casques bleus plus grands que nature, est érigé au coeur d'un rond-point à proximité de la colline parlementaire. « Il y a un prix à payer afin de préserver la paix », a déclaré à cette occasion le ministre de la Défense, Art Eggleton. (PC)

MONTRÉAL

Cocktail explosif dans un bar

Un coktail Molotov lancé dans la vitrine d'un bar de la rue Ste-Catherine-est, à Montréal, dans la nuit de jeudi à hier, a provoqué un incendie majeur, qui n'a toutefois fait aucun blessé. Il s'agit du bar Le Secret, un établissement associé aux groupes de motards criminalisés. Un double meurtre a déjà été commis au même endroit. Des logements situés aux deux étages supérieurs ont dû être évacués. Un dépanneur a aussi subi des dommages importants. (PC)

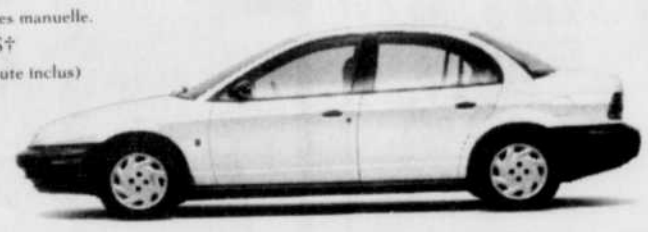


Jeter un oeil, comparer, se promener, jaser; voilà le menu que Saturn offre à tous ses clients sans exception. Vraiment rien à voir avec tout le folklore du marchandage et des discours remplis d'air. Si le coeur vous en dit, arrêtez en passant, le temps de goûter à la façon Saturn de faire les choses tout autrement.

Pour faire tout autrement SATURN.

La Saturn SL1 *1998* (Boite de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
208 $	1000 $
223 $	500 $
238 $	0 $

238 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.
0 $ comptant ou 15 403 $†
(transport et préparation à la route inclus)



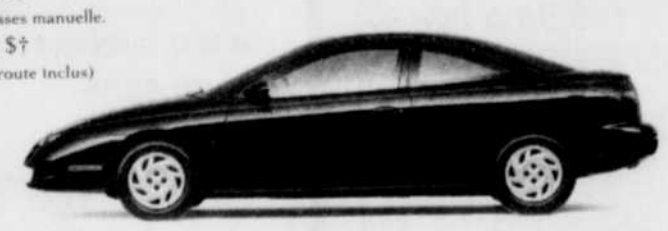
La Saturn SW1 *1998* (Boite de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
228$	1000 $
243 $	500 $
258 $	0 $

258 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.
0 $ comptant ou 16 503 $†
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SC1 *1998* (Boite de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
217 $	1000 $
232 $	500 $
247 $	0 $

247 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.
0 $ comptant ou 16 873 $†
(transport et préparation à la route inclus)



**Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 $), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 $. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur la garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.*

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

Le Collège des médecins fait son mea culpa

Il reconnaît avoir manqué de vigilance envers le Dr Cardigos

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Collège des médecins reconnaît avoir manqué de vigilance quant au suivi assuré dans le cas que lui avait signalé le centre hospitalier Anna-Laberge, de Châteauguay, en novembre 1994, relativement à son seul pathologiste, le Dr Norberto Cardigos.

« Le collège n'a pas été actif entre novembre 1994 et octobre 1996, se reposant sur les recommandations faites au centre hospitalier », a déclaré son président Roch Bernier, hier à l'occasion d'une conférence de presse convoquée à la suite d'un article d'un quotidien montréalais révélant une erreur de diagnostic du pathologiste Cardigos.

Georgette Mainville, âgée de 63 ans, a raconté avoir subi 20 séances de radiothérapie pour apprendre ensuite qu'elle n'avait jamais eu de cancer au sein en raison d'une erreur de diagnostic du Dr Cardigos. Ce dernier qui a renoncé à la pratique de la médecine en août dernier, a su qu'il avait une tumeur au cerveau en 1994 et a été traité pour celle-ci en 1995.

Quand le collège a été mis au courant des inquiètudes du centre hospitalier concernant son pathologiste, le collège n'a pas demandé une évaluation médicale du médecin.

« La situation n'avait pas l'air si importante qu'on veut bien le croire aujourd'hui et on a fait des recommandations précises si les inquiétudes persistaient. Comme on n'a pas eu d'autres nouvelles on a pris pour acquis que ça allait bien. On a été remis devant le fait qu'il y avait des problèmes lors de l'inspection d'octobre 1996 », a expliqué M. Bernier.

Une patiente a subi 20 séances de radiothérapie sans avoir le cancer à la suite d'une erreur de diagnostic

Dans les cas sérieux, le collège exige un certificat médical pour vérifier si le médecin est encore apte à pratiquer. Cela se fait de quatre à cinq fois par année, a indiqué la secrétaire générale du collège, Joëlle Lescop.

Selon les informations fournies hier par le collège, la direction du centre Anna-Laberge l'a informé des problèmes sérieux du Dr Cardigos à l'occasion d'une viste d'inspection menée les 28, 29 et 30 octobre 1996.

ÉVALUATION

Un mois plus tard, le collège a avisé le centre de l'importance de procéder à une évaluation de l'exercice professionnel du Dr Cardigos.

Cette évaluation a été menée. En janvier 1997, deux experts en pathologie ont examiné une soixantaine de dossiers du Dr Cardigos et ont retenu 22 cas où s'imposait un examen plus poussé.

En mars 1997, le Dr Cardigos a été suspendu d'urgence par le centre Anna-Laberge.

INCAPACITÉ TOTALE

En juin 1997, le Dr Cardigos a reconnu souffrir d'une incapacité totale permanente.

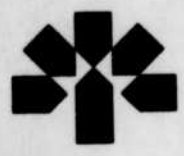
Six experts ont amorcé la révision des 1300 cas qui sont passés dans les mains du Dr Cardigos entre le 1er janvier 1996 jusqu'à sa suspension.

« On essaie de voir si des erreurs importantes ont été commises et comment on peut réparer ça », a indiqué le président du collège.

« On ne peut pas rassurer complètement le public parce qu'on ne connaît pas le contenu du rapport définitif des six experts attendu à la mi-novembre », a-t-il ajouté.

Aux yeux du collège, il appartient au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de chaque établissement hospitalier de faire la surveillance de ses médecins, « son principal mandat », a signalé M. Bernier.

À l'heure actuelle, le Collège des médecins ignore toujours pour quelles raisons le Dr Cardigos a été suspendu par le centre Anna-Laberge en mars 1997.



Une autre grande banque est née.

Bissoondath assimile le hidjab à un « simple chapeau »

« Je suis venu ici pour être un membre ordinaire de la majorité canadienne »

Monique Giguère
Le Soleil

■ QUÉBEC — **Pourfendeur du multiculturalisme à la Trudeau et du *melting pot* à l'américaine, le Fidéen Neil Bissoondath est un fervent défenseur de l'intégration des immigrants à leur nouveau pays. Mais, nuance ! intégration n'est pas assimilation.**

Si l'intégration autorise une société d'accueil comme le Québec à dire « non » à une pratique comme l'excision, précise-t-il, elle ne la justifie pas d'interdire le turban sikh dans la GRC ou le voile musulman à l'école.

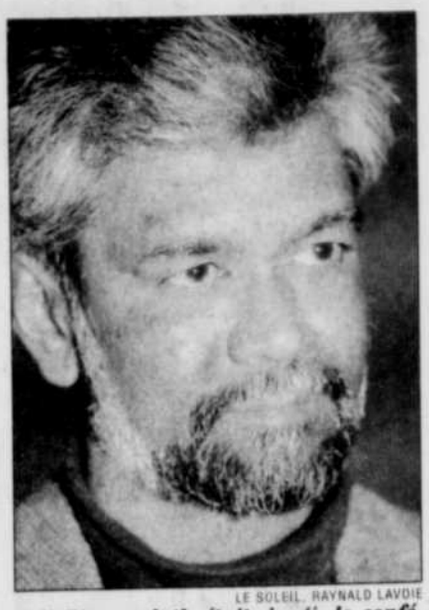
« Qu'est-ce qu'un chapeau ? » a demandé, hier, devant plus d'une centaine de membres de l'Institut d'administration publique de Québec (IAPQ), le romancier qui n'avait manifestement pas lu sa collègue essayiste Yolande Geadah, pour qui le hidjab (voile islamique), loin d'être un accessoire anodin, fait partie intégrante d'une idéologie totalitaire qui nie les libertés fondamentales, affirme l'inégalité des sexes et qui n'est pas réductible, pour toutes ces raisons, à sa seule dimension personnelle.

« À cause du multiculturalisme, je n'ai pas été surpris que beaucoup de gens au Canada anglais se sentent menacés par l'idée d'un turban dans la GRC. Un simple chapeau faisait trembler leurs racines culturelles ! Et j'ai été déçu par la réaction négative de beaucoup de Québécois au hidjab dans les écoles du Québec », a déclaré l'auteur du *Marché aux illusions* qui croit que la société d'accueil doit avoir le courage de s'opposer aux coutumes qui ne s'accordent pas avec ses valeurs de base, mais doit en même temps savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire, « la circoncision génitale » des jeunes filles du port d'un « vêtement ».

PARADOXE

Paradoxalement, c'est au nom du refus de l'immigrant de se laisser « enfermer dans le passé comme dans une prison » et de son désir de devenir « un membre ordinaire de la majorité canadienne » que Bissoondath rejette le multiculturalisme qui impose à l'immigrant « de rester tel qu'il est, exotique, ethnique, différent, pittoresque, mais toujours en marge de la société. »

« On n'a pas envie de vivre dans une boîte ethnique. L'immigrant cherche une citoyenneté complète », tranche celui qui refuse le trait d'union entre Trinidadien et Canadien et ne peut pardonner à Jacques Parizeau son blâme aux « ethniques » le soir du référendum, ni à Lucien Bouchard son inquiétude pour l'avenir de la race blanche. « Parizeau a fait exactement ce que je rejette dans le multiculturalisme canadien. Il a divisé la population entre ethnique et non-ethnique. Je ne dis pas que MM. Parizeau et Bouchard sont racistes. Je dis qu'ils ont une vision raciale de la société », a déploré l'écrivain qui considère cette attitude comme un frein au désir d'intégration des immigrants.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Neil Bissoondath était, jeudi, le conférencier invité de l'Institut d'administration publique de Québec.

« Bouchard et Parizeau ne sont pas racistes, ils ont une vision raciale de la société »

CIVILISATION UNIVERSELLE

Abordant le sujet de la loi 101, Neil Bissoondath a noté que si le but était de faire des immigrants de nouveaux francophones, « ça n'a pas marché ». Par contre, a-t-il enchaîné, « on a réussi à créer de nouveaux Québécois qui sont les vrais représentants de la civilisation universelle ».

Ces jeunes, qui parlent souvent trois langues, « sont la preuve que le Québec est une société qui sait s'imposer sans écraser et qui est capable d'accepter les différences sans déranger son identité essentielle ».

Faisant sienne la thèse du professeur américain Benjamin Barber développée dans son ouvrage *Jihad vs McWorld*, Neil Bissoondath explique que Jihad, c'est le camp des traditionalistes qui veulent calquer l'avenir sur le passé et McWorld, le camp de la culture mondiale qui gagnera « la bataille pour l'âme du monde » parce qu'il séduit au lieu d'imposer.

Le Jihad, énumère-t-il en se réclamant du professeur Barber, « inclut les intégristes islamiques et chrétiens, les suprémacistes raciaux, les nationalistes serbes et croates et les nationalistes purs et durs du Québec ».

Le supermarché de l'AUTO USAGÉE de LE SOLEIL le lundi

BIEN À PAYER AVANT 1998
14"
IMPRIMANTE LEXMARK INCLUSE
intel inside pentium
PENTIUM 166 MHZ MMX INTEL
NOUVEAU CHIPSET TX
OPTIMISE LE PROCESSEUR MMX DE 60% PLUS RAPIDE
• PROCESSEUR PENTIUM® 166 MMX D'INTEL
• 512 K Cache P.B. avec connecteur P/S 2
• 32 Megs RAM EDO extensible à 128 MB
• 1 lecteur 31/2 " 1.44 Meg
• Contrôleur PCI UART 16C550
• Disque dur 2.62 GB FUJITSU
• Écran 14 pouces .28 NI Green
• Carte Vidéo S3 2 Megs. Clavier Win 95
• Boîtier d'alimentation de 250 watts CSA
• CD ROM 20 X. Souris
• Sound Blaster Compatible 3D Haut-parleurs 80 watts
• Fax/modem 56 K
• Windows 95 CD Français
• Garantie 2 ans
• Ligne 1-800
TOUT INCLUS
PAYER EN 08 1999$
GARANTIE 2 ANS
Taxes en sus Conditionnel à l'approbation du service de crédit de Credit Link
GRATUIT 500$ LOGICIELS
• CYBERDICO (Dictionnaire) • CYBERTEC • CD DE L'AUTO
• NETDIDAC • MÉMO WEB
• 1 MOIS INTERNET (Sympatico) • 3 HEURES DE COURS (Globe Trotteur) (École CONFORM à Québec)
Québec, 840, Bouvier 627-0840
Québec, 2, Saint-Jean 524-8431
Lévis, 170, rte Kennedy 833-9636
ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS
La clef de sol

TÉLÉMAX
c'est toutes vos chaînes préférées !
TELETOON
17 h
HALLOWEEN : COURTS MÉTRAGES
Le géant et la sorcière • La marmite de porridge • Le fantôme de Canterville
CANAL D
21 h
LES OISEAUX DE NUIT
Les nuits folles des cabarets de Montréal.
RDS
Demain à 7 h 30
GRAND PRIX D'EUROPE
En direct de Jerez en Espagne.
Vidéotron

Si vous trouvez qu'il grandit trop vite, rassurez-vous, dans la Protegé il aura longtemps l'air tout petit.





198 $* LOCATION Personnalisée MAZDA
LOCATION par mois/24 mois
Comprenant entretien sans frais†

La nouvelle Protegé SE 1998
Remodelée pour demeurer la plus spacieuse de sa catégorie.

Vous apprécierez son confort, sa surprenante liste d'équipements de série et sa performance. C'est sûr ! Mais ce qui vous fera le plus craquer dans la nouvelle Protegé SE 1998, c'est surtout son concept Optispace unique à Mazda.

Les concessionnaires Mazda du Québec
mazda

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. *Modèle Protegé SE 1998, modèle D4XJ58CP00 seulement. Transport et préparation de 795 $; comptant initial de 1 500 $, premier mois et dépôt de 250 $ exigés; immatriculation, assurances et taxes en sus; 20 000 km par an; frais de 8¢ le km additionnel. Option 0 $ de comptant initial disponible sur l'offre. Sur approbation de crédit de Crédit Mazda Canada inc. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. †Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien.

Le 21 octobre,
la Banque Laurentienne
a fait son entrée
parmi les plus grandes.

12 milliards $ d'actifs.
1 million de clients répartis
dans tout le Canada.

Maintenant pleinement
responsable de son expansion.

Une gamme complète
de services financiers
pour les entreprises et
les particuliers.

Des conseils judicieux
offerts gratuitement
pour vos projets d'avenir.

3 500 employés compétents,
heureux de relever de
nouveaux défis pour mieux
vous servir.

Et elle n'a pas fini
de grandir...

BANQUE
LAURENTIENNE

Les morsures d'humains plus dangereuses que les morsures de chiens ou de chats

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — **Les morsures d'humains sont plus dangereuses que les morsures de chiens ou de chats, parce que les risques d'infection sont plus grands. Un cas de transmission du virus du sida par morsure humaine aurait même été rapporté, aux États-Unis.**

Médecin d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Lévis, Pierre Hamel explique à ses collègues québécois et ontariens, comment traiter les patients mordus par des animaux... ou des humains. La conférence est offerte dans le cadre du 14e congrès scientifique organisé par l'Association des médecins d'urgence du Québec qui réunit 590 médecins à Québec cette semaine. « Les morsures humaines sont particulièrement dangereuses, il faut s'en méfier. L'humain transmet plus de germes que l'animal », dit le Dr Hamel. À tel point, qu'il recommande aux médecins de donner des antibiotiques à tous les patients mordus par un être humain, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les morsures faites par un animal.

D'après les statistiques, une morsure humaine risque de s'infecter dans 15 à 50 % des cas. L'infection à l'hépatite B est encore plus fréquente que la transmission du virus du sida, explique-t-il.

Le type le plus fréquent de « morsure » humaine est le coup de poing sur les dents de l'adversaire, qui produit une plaie sur la main. Mal traitée, une telle blessure risque des complications comme l'ostéite, qui se traite avec des antibiotiques en intraveineuse durant 40 jours, explique le médecin.

Si elles sont plus dangereuses, les morsures humaines sont moins fréquentes (4 à 23% des morsures) que les morsures de chiens (80 à 90% des cas) qui, elles, en dépit d'un risque minime d'infection, nécessitent la réparation d'une plaie généralement plus grande.

Les morsures de chats (5 à 15% des cas) présentent plus de risques d'infection que les morsures de chiens.

Aux États-Unis, on compte 10 décès par année à la suite de morsures de chiens. « Dans ces cas, des enfants souvent, sont mordus au cou, et l'artère est coupée », explique le Dr Hamel.


LE SOLEIL, CLÉMENT THIBAULT
Un chien qui a mordu, risque de mordre encore, dit le Dr Pierre Hamel

Selon une étude américaine, entre 1979 et 1988, les pitbulls étaient le plus souvent responsables de morsures mortelles, suivis des bergers allemands et des chow-chow. Portrait-robot d'un « chien à risques » : mâle, âgé de cinq ans, enchaîné huit heures par jour.

D'après les recherches effectuées, tant aux États-Unis qu'au Canada, les cas de rage chez les humains sont rares.

Les animaux sauvages, le renard en particulier, sont plus susceptibles d'être atteints par la rage.

Par contre, un être humain mordu par un animal enragé ne court que 15% de risque de contracter la rage à son tour. Le dernier cas remonte à 1984, au Canada. La prévention est essentielle : vaccination et immunoglobulines. La rage demeure mortelle dans 100 % des cas, si elle n'est pas soignée à temps. Doit-on euthanasier un chien qui a mordu une fois ?

Si après 10 jours, l'animal n'a développé aucun symptôme, c'est qu'il n'a pas la rage.

« Mais un chien qui a mordu une fois risque de mordre encore. Alors, oui, il est préférable de l'abattre », conclut le Dr Hamel.

Le supermarché de l'AUTO USAGÉE LE SOLEIL le lundi

Aujourd'hui,
113 personnes seront hébergées et soutenues par des organismes communautaires associés à Centraide Québec.

Aujourd'hui,
je donne à Centraide.
Si vous n'avez pas déjà fait votre don, faites-le parvenir à Centraide Québec
3100, avenue Bourg-Royal
Beauport (Québec)
G1C 5S7
Téléphone : 660-2100



Merci de donner pour que ça change

Journées portes ouvertes



Venez voir la maison Nouveau confort en long et en large.

Vous rêvez d'une maison neuve, confortable, durable et économique? Nouveau confort répond à toutes ces attentes.

Plus étanches, mieux isolées et mieux ventilées, ces maisons permettent de

réduire jusqu'à 50 % vos frais de chauffage.

De plus, elles sont inspectées et certifiées par Hydro-Québec.

Passez nous voir à la maison modèle Nouveau confort du constructeur :

Maurice Bilodeau inc.
Samedi et dimanche, les 25 et 26 octobre 97
de 13 h à 17 h, au 484, des Colibris, St-Rédempteur, **836-4268**

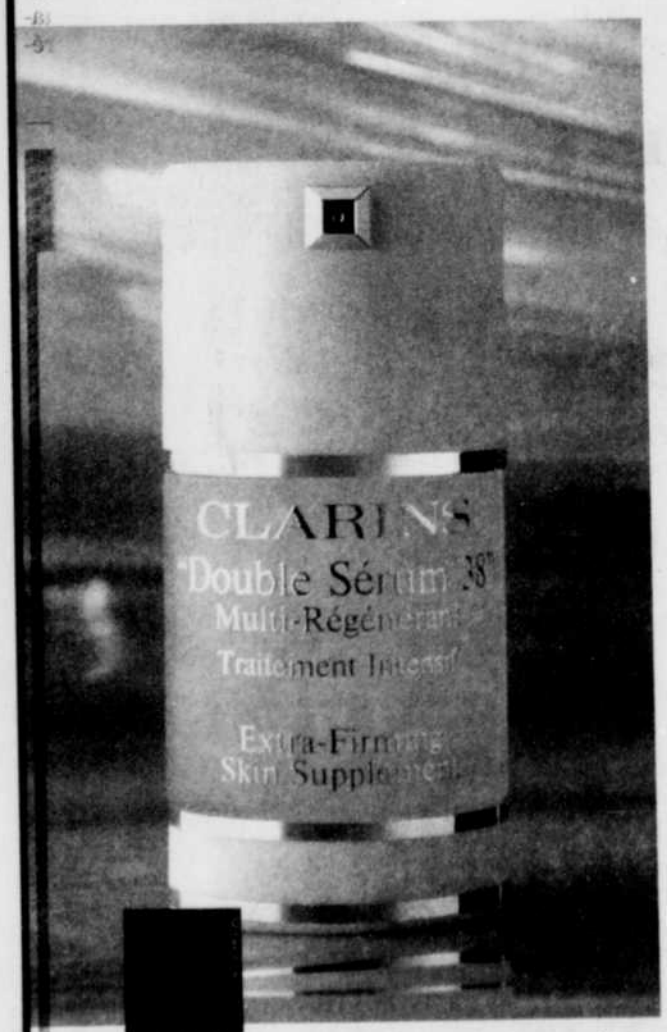




Nouveau confort
Hydro Québec

CLARINS
PARIS

DOUBLE SÉRUM 38
UNE VÉRITABLE CURE DE JEUNESSE



Double Sérum 38 contient, comme son nom l'indique, 38 principes actifs naturels agissant en synergie pour lutter contre les effets du temps. Sa nouvelle présentation en double flaconnage innovant ainsi qu'une pompe doseuse, est unique.

Dès les premiers jours, la peau est plus lisse, plus douce, plus souple et plus tonique.

S'utilise tous les jours en cure de une à deux fois par an dès l'âge de 25 ans à titre préventif et vers l'âge de 40 ans en cures plus rapprochées, soit 3 ou 4 fois par an.

PASSION *Profitez des avantages de votre carte passion-beauté au comptoir cosmétiques Jean Coutu*

JEAN COUTU

Les produits Clarins maintenant disponibles aux succursales Jean Coutu suivantes :
1455, chemin Sainte-Foy, Québec 681-0224
8940, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg 628-8142

LE MONDE

Un sabotage plonge San Francisco dans le noir

SAN FRANCISCO, Californie (d'après AFP, AP et Reuter) - Le FBI affirme qu'un sabotage ou un acte terroriste est à l'origine de la panne d'électricité qui a paralysé jeudi pendant près de quatre heures une grande partie de San Francisco et plongé dans le noir quelque 125 000 personnes.

« Quelqu'un a délibérément coupé la fourniture de courant », a déclaré le porte-parole du FBI, George Grotz. « Ce n'est ni un accident ni une intrusion informatique », a-t-il ajouté. M. Grotz affirme qu'aucune marque d'effraction n'a été constatée sur les lieux et qu'une enquête est menée sur les quelque 75 employés de la compagnie qui ont accès à la centrale.

Les spécialistes ont passé la journée d'hier à rechercher des empreintes digitales et à analyser les équipements. Les interrupteurs et les boutons de commande ont été manipulés pour couper délibérément le courant électrique entrant dans la centrale ou y sortant, précise M. Grotz.

Le PDG de Pacific Gas and Electric Co. qui possède et gère la centrale hydroélectrique affectée par la panne, s'est pour sa part refusé à dire si les autorités croyaient que le sabotage est l'oeuvre de quelqu'un de l'intérieur.

Cinq transformateurs de la principale centrale électrique de la compagnie Pacific Gas and Electric (PGE) se sont arrêtés à 6h15 jeudi, privant de courant plus de 126 000 abonnés et interrompant le fonctionnement des feux de signalisation dans une partie de San Francisco, dont le centre-ville. Le courant n'a été rétabli qu'à 9h50.

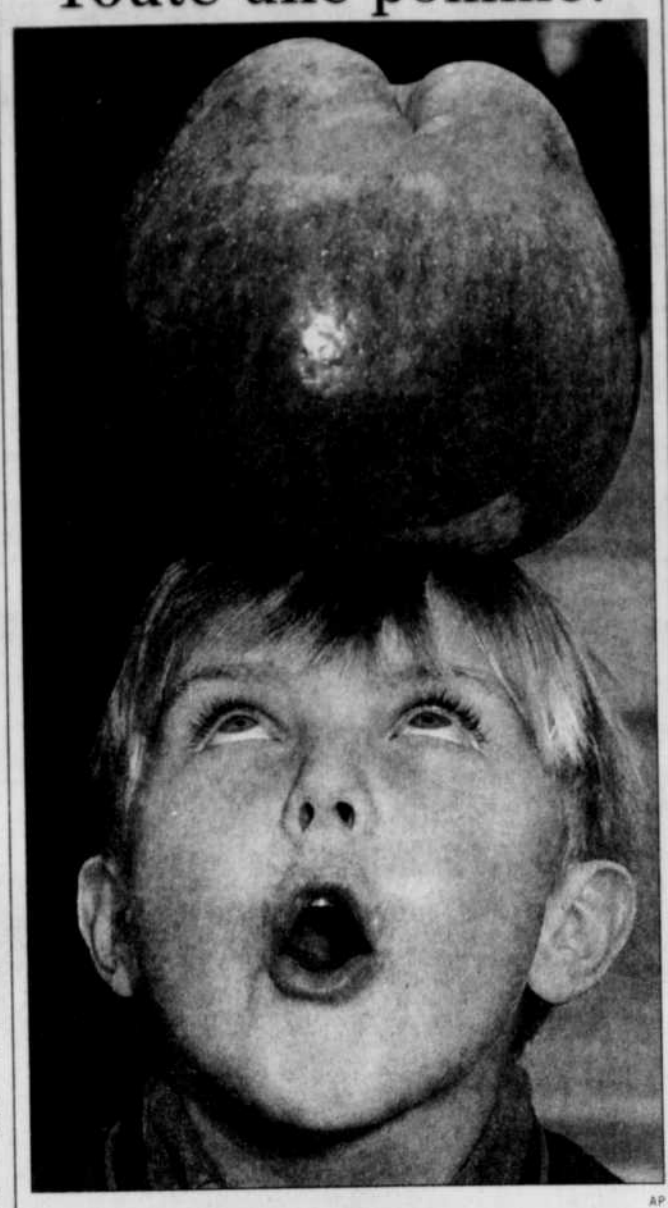
Le trafic automobile a été totalement perturbé pendant plusieurs heures. Le métro régional n'a pas été affecté mais certaines lignes d'autobus et de tramways ont dû interrompre leur service, obligeant leurs passagers à poursuivre leur route à pied ou en taxi. Trois hôpitaux ont dû avoir recours à leurs générateurs d'urgence.

Les responsables de PGE semblent pencher également pour la thèse du sabotage car, selon eux, les différents tests effectués après la coupure n'ont révélé aucune défaillance d'équipement.

Julian Ajello, un responsable du California Public Utilities, l'organisme californien chargé de superviser les compagnies d'électricité et de gaz, a indiqué au *San Francisco Chronicle* que 39 des 42 interrupteurs des transformateurs ne se trouvaient pas dans la position où ils auraient dû être.

PGE a cependant été par le passé condamné pour négligences par un tribunal du Nevada qui a jugé la société responsable d'un incendie en 1994.

Toute une pomme!



AP

La plus grosse pomme du monde est anglaise. **Le petit Freddie McVarish, six ans, ne semble pas en croire ses yeux en regardant, ou en tout cas en tentant de le faire, ce qui semble bien être la plus grosse pomme au monde. D'une circonférence de 53 cm, elle pèse 1,9 kg et a été présentée jeudi à une exposition agricole en Angleterre. « Cette pomme est un rayon de soleil dans ce qui a été une saison sinistre », a souligné son heureux producteur, Alan Smith, un agriculteur de Detling. Le précédent record était détenu, en 1994, par une pomme de l'Oregon , qui avait atteint le poids — à peine inférieur — de 1,8 kg.**

ALGÉRIE

Victoire pour Zeroual

■ ALGER (d'après AFP) — Le président Liamine Zeroual se trouvait conforté hier par la victoire du Rassemblement national démocratique (RND) aux élections locales, qui lui donne les coudées franches jusqu'à l'an 2000.

Mais le dossier du « retour à la paix », thème de sa campagne présidentielle il y a deux ans, constitue toujours un écueil de taille, potentiellement déstabilisant.

Une légitimité lente à se faire reconnaître

En deux ans, M. Zeroual, général à la retraite désigné en 1994 par ses pairs de l'armée pour diriger l'État, aura mené à bien son plan électoral, confortant sa légitimité interne et internationale, malgré les protestations d'une opposition divisée.

Les élections locales constituaient la dernière étape de ce processus.

Le RND, créé pour soutenir le chef de l'État, a raflé plus de 55% des sièges lors des communales, pourcentage sensiblement égal pour les assemblées départementales.

Ce parti devance largement le Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique) avec 2864 sièges et le premier parti islamiste légal, le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas) avec 890.

Le RND était déjà arrivé en tête lors des législatives de juin et formé le gouvernement avec le FLN et le MSP.

Le taux de participation a atteint 66,19%, très proche de celui des législatives (66,30%).

Les deux principaux partis de la mouvance « démocrate » — le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) — sortent marginalisés. Ils ne détenaient déjà que 10% des sièges à l'Assemblée nationale.

Outre l'enjeu local, ces élections ouvrent la voie à l'installation, d'ici janvier, d'une seconde chambre, le Conseil de la nation.

Deux tiers de ses membres seront élus au sein du collège des élus communaux et départementaux. Le président Zeroual nommera le tiers restant.

DICTATURE LÉGALE

Tout texte voté par l'Assemblée devra requérir l'accord des 3/4 du Conseil de la nation. L'opposition a protesté contre ce dispositif créé par la Constitution de 1996, estimant qu'il s'agissait d'une « dictature constitutionnelle » au service du chef de l'État.

Sur un autre plan, le chef de l'État, aussi ministre de la Défense, a récemment rejeté les rumeurs de dissensions au sein de l'État et de la hiérarchie militaire sur l'attitude à adopter face à l'Armée islamique du Salut (AIS), la branche armée du Front islamique du Salut (FIS-dissous) qui observe une trêve unilatérale depuis le 1er octobre, qu'elle affirme avoir conclu après des contacts avec l'armée. Le Groupe islamique armé (GIA) rejette lui toute trêve ou négociation.

Le chef de l'État a promis « l'extermination » des « bandes de criminels, traîtres et mercenaires ». Il avait fait du « retour à la paix » le thème principal de sa campagne présidentielle.

Un conseiller de Milosevic assassiné à Belgrade

BELGRADE (d'après AP) — Un proche conseiller de Slobodan Milosevic et de son épouse Mirjana Markovic a été retrouvé tué hier matin.

Zoran Todorovic « Kundak » était le numéro trois de la Gauche yougoslave (JUL) de Mira Markovic, l'épouse du président Milosevic.

Il occupait le poste de secrétaire général de la JUL, formation néocommuniste, alliée du Parti socialiste (SPS) de M. Milosevic au sein de la coalition arrivée en tête des dernières législatives serbes.

Il était notamment connu dans les milieux d'affaires en tant que directeur de la société importatrice de carburants Beopetrol.

Le corps de Todorovic, 38 ans, a d'ailleurs été retrouvé près du siège de Beopetrol, l'une des plus importantes compagnies yougoslaves, dont il était l'un des dirigeants, selon la police. La radio indépendante B-92 rapportait que Todorovic a été abattu devant son véhicule.

La police a rapporté qu'un autre homme, Sinisa Milenkovic, 32 ans, son garde du corps, avait aussi été blessé par balle. Il se trouvait dans un état grave dans un hôpital de Belgrade, a-t-on appris de source hospitalière.

« Kundak » était connu dans les milieux d'affaires pour s'être enrichi à la tête de Beopetrol.

Il était actionnaire d'autres entreprises d'import-export ainsi que de la société de gardiennage Komet, spécialisée dans la protection des personnes et des biens.

Son nom était fréquemment cité par la presse à sensation à propos de divers scandales financiers et immobiliers.

« Kundak » était un ancien membre du SPS, où il avait défendu au début des années 90 une ligne dure aux côtés de M. Milosevic, pour rallier la JUL lors de sa création en 1994 par Mme Markovic.

L'opposition le soupçonnait d'entretenir des liens étroits avec la police et d'avoir été à l'origine de la répression brutale des manifestations anti gouvernementales qui avait fait une centaine de blessés, l'hiver dernier à Belgrade. C'est le troisième meurtre dans l'entourage du président de la République fédérale yougoslave.

En avril, un officier de police et un conseiller chargé de la sécurité de Slobodan Milosevic avaient été tués par balles alors qu'ils dînaient dans un restaurant. Deux mois plus tôt, un partenaire en affaires du fils du président Milosevic, Marko, avait été assassiné dans des circonstances similaires, rappelant les exécutions de la mafia. Aucune arrestation n'a pu être réalisée dans aucune de ces affaires.

Vachon Subaru
1093, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie de Beauce
387-7510

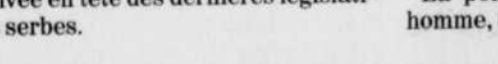
Acadia Subaru
Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand), Québec
681-6000

Lévis Subaru
4980, boul. de la Rive-Sud, Lévis
833-1960

Option Subaru
2505, Henri-Bourassa, Québec
648-9518

Si vous venez d'acheter une Jeep, une CR-V ou une RAV-4,

MANGEZ VOS BAS!



La Forester S 1998
349 $ par* mois



- Transmission automatique
- Traction intégrale à prise constante
- Climatiseur sans CFC
- Sièges et miroirs chauffants
- Régulateur de vitesse
- Roues en alliage 16 po
- Moteur 2,5 l,165 cv
- Freins ABS à 4 circuits, 4 capteurs
- Coussins gonflables
- Lecteur de cassette stéréo 80 W, 4 haut-parleurs, (2 tweeters)
- Accès sans clé
- Capacité de remorquage 2 000 lb

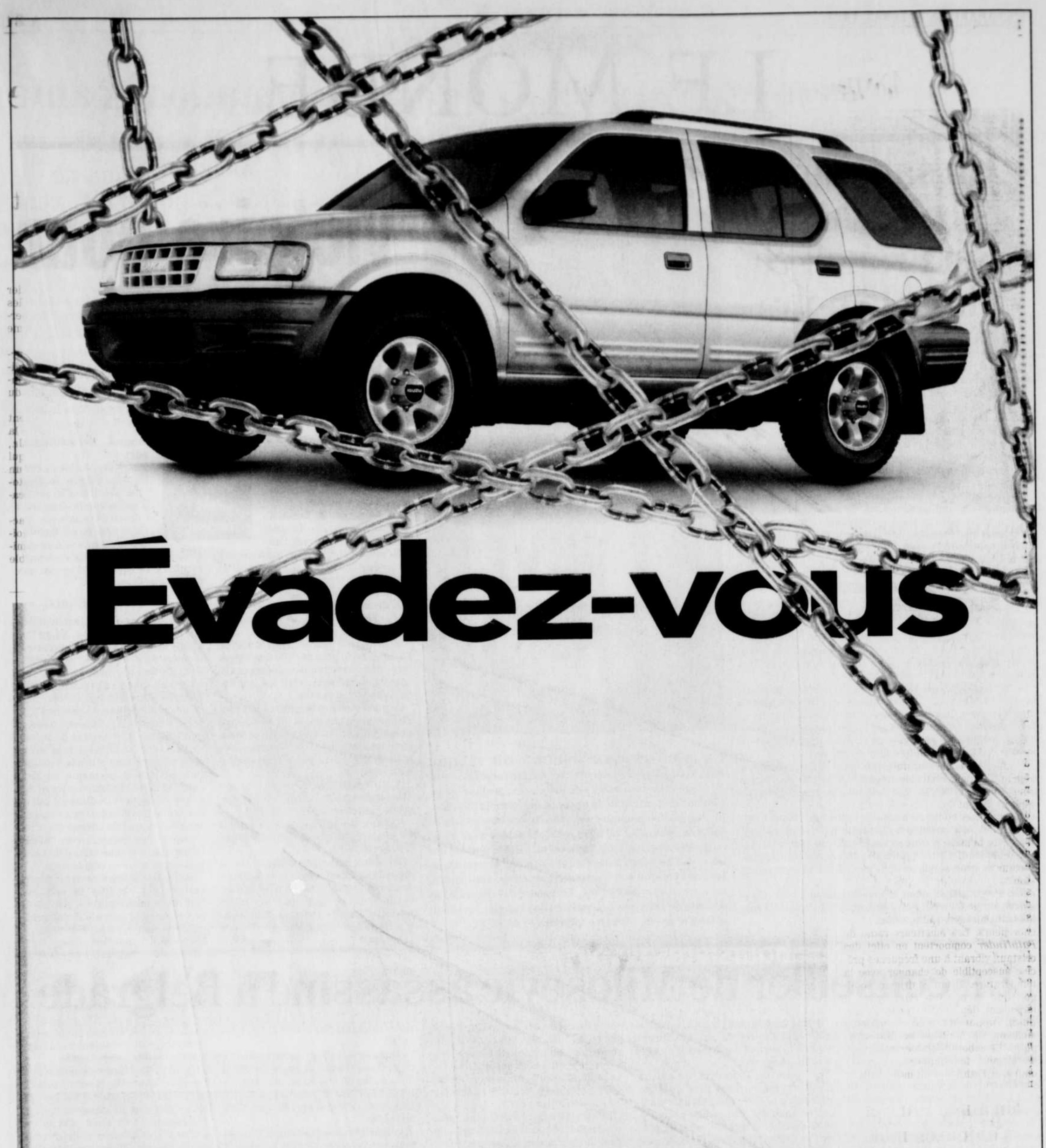
Voici le véhicule qui établit de nouvelles normes dans la catégorie des sportives utilitaires: la **Forester 1998**. La robustesse d'une sportive utilitaire et la souplesse d'une routière. La **Subaru Forester** bat les autres 4 roues de sa catégorie à plate couture grâce à son puissant moteur de **165 cv**.

AVANT DE MANGER VOS BAS, FAITES L'ESSAI ROUTIER DE LA FORESTER DÈS AUJOURD'HUI!

SUBARU
L'atTraction intégrale

Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois avec versement initial de 2 995 $ • Allocation de 20 000 km par année, 0,08 $ du km excédentaire • Immatriculation, assurances et taxes en sus Sujet à l'approbation du crédit • Modèle illustré peut différer, voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails • Transport et préparation inclus.

357407



Évadez-vous

Le tout nouveau ISUZU Rodeo

345 $/mois*

Bail de 36 mois - Avec un versement initial ou échange équivalent de 3 750 $ Transport, préparation à la route et taxe d'accise inclus. PDSF 30 410 $†

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

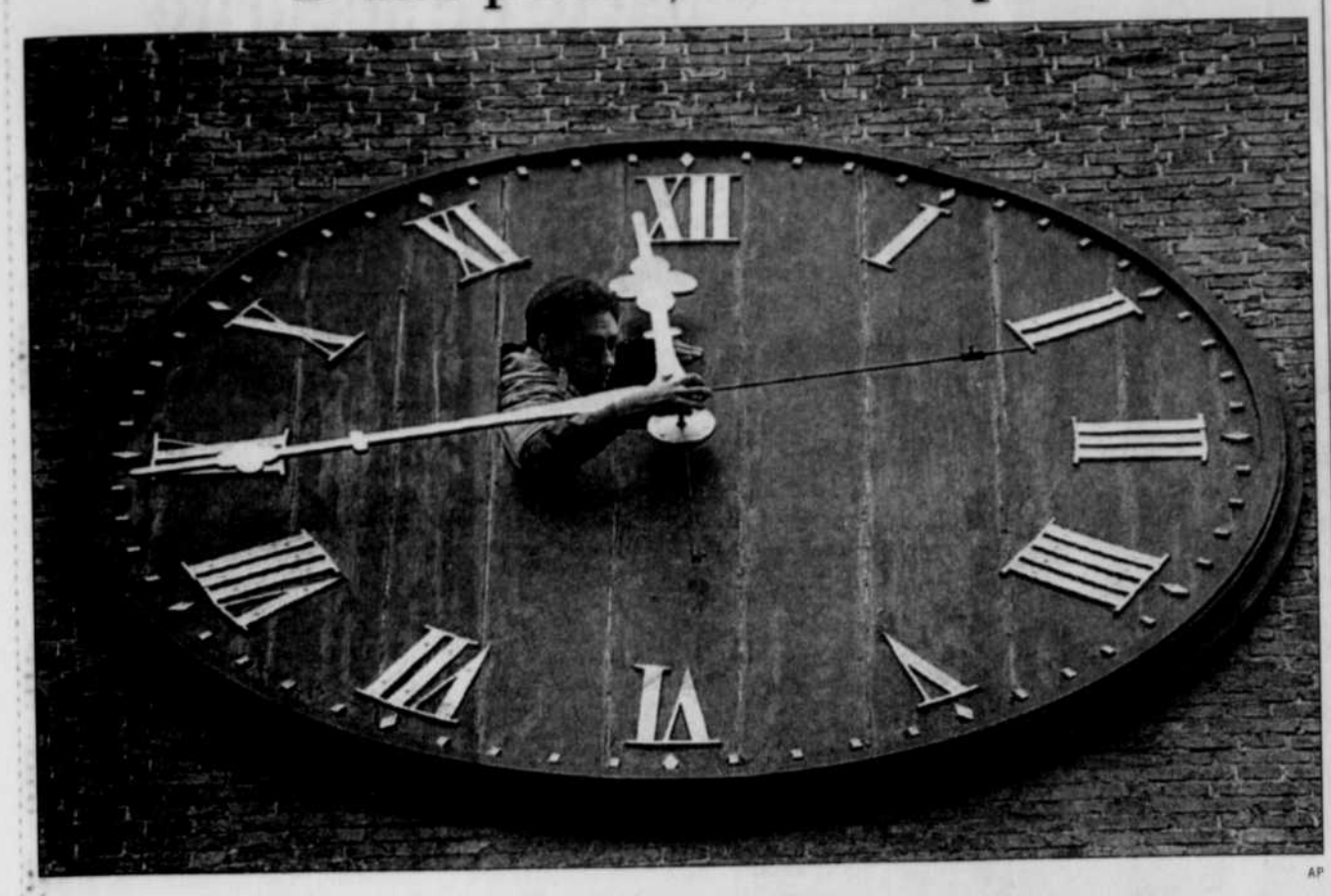
Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

Modèle Isuzu Rodeo S 1998 de base (1SA). *Ces mensualités sont calculées sur un bail de 36 mois et comprennent le transport (650 $) et la préparation à la route, les frais d'acquisition (350 $) et la taxe d'accise (100 $). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer est de 3750 $. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Les roues en alliage présentées ici ne sont pas disponibles sur le modèle S.

D'une pierre, deux coups



AP

David G. Hochstrasser, n'a pas de temps à perdre. Ou s'il en a, il n'aime pas ça. Il a profité de la fin des travaux de restauration d'une maison historique de Boston, pour non seulement mettre un point final à la remise en marche de l'horloge, mais aussi de devancer de quelques heures le retour à l'heure normale.

Manifestation géante à Philadelphie

La «marche d'un million de femmes noires», aujourd'hui, veut faire contrepoids à celle des hommes, à Washington, en 1995

PHILADELPHIE, Pennsylvanie (AFP) — Un million de femmes noires sont appelées à se joindre aujourd'hui à Philadelphie , en Pennsylvanie, à une marche destinée à renforcer la cohésion de la communauté noire.

Selon les organisateurs, quelque 500 000 personnes devraient participer à cette « Marche d'un million de femmes », mise sur pied à l'initiative de deux habitantes de Philadelphie, Phile Chionesu et Asia Coney, inspirées par la « Marche d'un million d'hommes » qui avait rassemblé des centaines de milliers d'hommes noirs à Washington en 1995.

Les deux femmes se sont rencontrées dans leur quartier de logements sociaux du Sud de Philadelphie, où le fils d'Asia Coney avait été retrouvé assassiné en 1994.

Elles s'étaient réunies en février avec un petit groupe de femmes pour élaborer un plan d'action de quartier centré sur l'éducation, la santé, les droits de l'Homme, les jeunes, les personnes âgées et la réforme du système carcéral.

Parmi les orateurs attendus aujourd'hui figure notamment Winnie Madikizela-Mandela, l'ex-épouse très controversée du président d'Afrique du Sud, Nelson Mandela.

De grandes figures du mouvement pour les droits civiques, telles que la veuve de Martin Luther King Jr., Coretta Scott King, et Rosa Parks, qui en 1955 avait refusé de céder à un homme blanc sa place dans un autobus, ont refusé de s'exprimer à l'occasion de cette manifestation.

Les critiques de la « Marche » l'accusent de décourager les femmes noires connues et ayant réussi économiquement à participer de façon visible à la préparation de cet événement.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Pathfinder ne répond plus

L'engin spatial américain *Pathfinder*, qui s'est posé sur Mars le 4 juillet, ne donne plus signe de vie depuis le 7 octobre, peut-être en raison de la température glaciale règnant actuellement sur la planète rouge, selon la NASA. Les scientifiques ne savent donc pas si le petit robot *Sojourner* continue à explorer la planète. « Il est possible qu'il essaie d'appeler la maison sans réponse», a expliqué jeudi Brian Muirhead, directeur du programme au Jet Propulsion Laboratory de la NASA à Pasedena. Il fait actuellement -50 degrés sur Mars, ce qui a peut-être paralysé les transmissions radio, estiment les chercheurs. Les émetteurs radio de *Pathfinder* comportent en effet des cristaux vibrant à une fréquence précise susceptible de changer avec la température. Brian Muirhead souligne que la mission *Pathfinder* a largement dépassé ses objectifs initiaux, apportant une formidable moisson de données et photographies. Le robot *Sojourner* ne devait, à l'origine, fonctionner qu'une semaine, et Pathfinder un mois. (AP)

Un autre Harrier s'abîme en mer

Un avion à décollage vertical de type Harrier des forces américaines stationnées au Japon s'est abîmé en mer hier près de la base de Iwakuni mais le pilote est sain et sauf, a annoncé un porte-parole des garde-côtes japonais. L'appareil est tombé en mer à 16h03. Le pilote a été secouru par un bateau de pêche japonais. C'est la seconde tragédie de l'air, cette semaine, à affecter les forces aériennes américaines. (AFP)

Soirée d'information sur la formation professionnelle en
MASSOTHÉRAPIE
Le lundi 27 octobre à 19h
Centre Psycho-Corporel
675, Marguerite-Bourgeoys, Québec
Prière de réserver: 687-1165
Nous formons des massothérapeutes
depuis 1980
357940

ATAQ
Association / Troubles Anxieux du Québec
Soirée publique d'information
ANXIÉTÉ PANIQUE PHOBIE SOCIALE
Professionnels sur place. Bienvenue aux personnes atteintes et à leurs proches.
Mardi 28 octobre 19h - 21h :
Auditorium Roger Brault (A-0202)
Hôpital St-François-d'Assise
Entrée libre
357463





Eltsine propose un pacte de sécurité régionale aux pays baltes

MOSCOU (d'après AFP) — Le président russe Boris Eltsine a proposé hier aux trois pays baltes un Pacte de sécurité régionale, pour tourner la page de l'occupation soviétique et atténuer leur désir d'adhérer à l'OTAN.

M. Eltsine a en même temps signé avec son homologue lituanien Algirdas Brazauskas, au Kremlin, le premier traité frontalier entre la Russie et une des républiques.

Ces deux évènements marquent un geste d'ouverture de la Russie envers les pays baltes, de loin celles des 15 ex-républiques soviétiques qui entretiennent les relations les plus difficiles avec Moscou.

M. Eltsine a remis à M. Brazauskas une « déclaration présidentielle » dans laquelle il propose la conclusion d'un « accord de bon voisinage et de garantie de sécurité réciproque entre la Russie et les pays baltes ».

Ce pacte pourrait être parrainé par les É.-U., l'Allemagne ou la France.

Moscou a déjà offert des garanties de sécurité aux pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie) — mais jamais encore sous forme d'un traité multilatéral —, avec l'espoir tacite de dissuader ces pays d'adhérer à l'OTAN.

La Russie est hostile à l'extension en Europe de l'Est de son ancien ennemi de la guerre froide, et en particulier à son élargissement à une ancienne république soviétique.

« Il ne peut être question de la possibilité de changer notre conception » de sécurité, a déclaré le porte-parole du ministère letton des Affaires étrangères Andrejs Pildegovichs.

Les pays baltes restent traumatisés par le souvenir de l'occupation soviétique de 1940 à 1994.

La signature d'un traité frontalier russo-lituanien constitue pour sa part un pas limité, mais concret, pour améliorer les relations entre l'immense Russie et ses petits voisins baltes.

Le traité ne délimite en fait que les 288 km de frontière entre la Lituanie et l'enclave russe de Kaliningrad. Hormis cette enclave, la Lituanie ne partage pas de frontière avec la Russie.

La conclusion du traité a été facilitée par l'absence de problème avec la minorité russophone de Lituanie, qui ne constitue que 8% de la population et été assimilée sans difficulté.

L'Estonie et la Lettonie ont de leur côté limité l'accès à la citoyenneté de leurs habitants russophones, nettement plus nombreux (respectivement 30% et 40% de la population environ).

La Russie refuse pour ces raisons de conclure un accord frontalier avec ces républiques.

Notre avenir est sur la table



Encore aujourd'hui, des milliards de dollars se transigent en dessous de la table. Ce jeu de cache-cache fait mal au Québec.

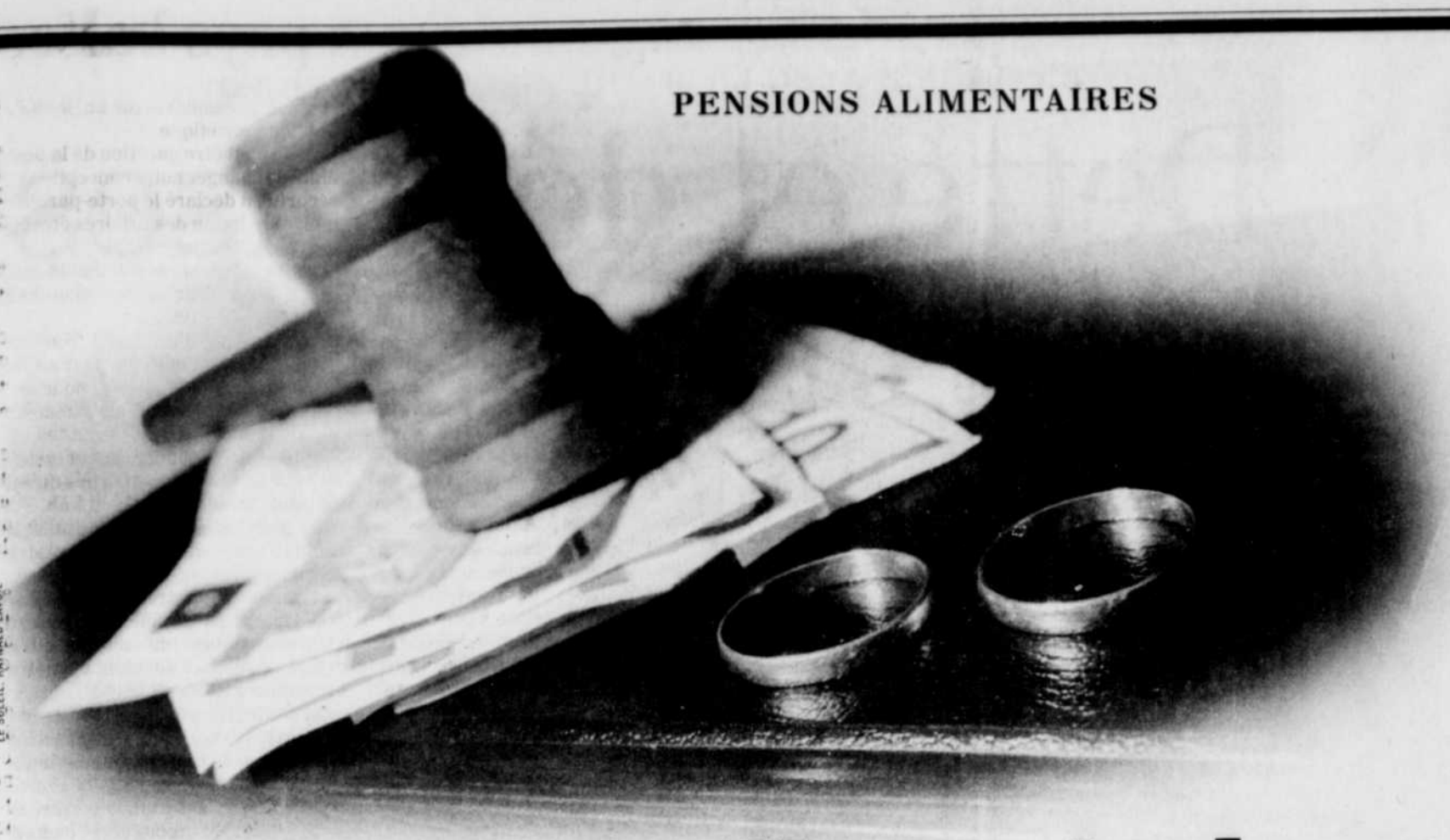
La solution à ce problème est entre nos mains : il faut briser cette habitude. Maintenant. À nous d'agir.

EN DESSOUS DE LA TABLE JAMAIS

Québec ::

DOSSIERS

PENSIONS ALIMENTAIRES



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Des nouvelles règles qui choquent

Une mère qui aura la garde de ses quatre enfants se sent lésée et s'indigne

■ QUÉBEC — « Hein ! Juste ça ?? » s'est écrié le mari en instance de divorce lorsque la médiatrice leur a annoncé, à lui et à sa conjointe, que chacun devra verser 580 $ par mois à titre de pension alimentaire pour leurs enfants.



Lise Lachance

L'homme et la femme ont des revenus équivalents, c'est vrai. Mais là où le bât blesse, c'est que Monique assume la garde exclusive de leurs quatre filles. Les petites ont entre huit et 13 ans.

« C'est injuste ! Aberrant ! Je suis révoltée ! Comment vais-je faire pour nourrir mes enfants ? Pour vivre tout simplement ? La loi est faite par des hommes, ça paraît ! De toute façon, il y a trop d'hommes au gouvernement dans les postes décisionnels », lance, au cours d'une entrevue au SOLEIL, la mère de 40 ans qui vient de goûter à la médecine du nouveau Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants. Celui-ci est entré en vigueur le 1er mai, au moment où le gouvernement défiscalisait les pensions pour enfants.

Quand Monique a exprimé son incrédulité à la médiatrice, celle-ci lui a répondu, sur un ton sans réplique: « La loi, c'est la loi ! »

Sitôt la surprise passée, son mari a commencé à penser tout haut à ce qu'il pourrait faire avec cet argent qu'il n'aurait pas à donner. Par exemple s'acheter une maison.

La jeune femme, qui travaille en publicité, se sent lésée. La décision, déplore-t-elle, ne tient pas compte du grand appartement dont elle aura besoin pour ses quatre enfants, des dépenses accrues en électricité, eau chaude (Ah les douches !), de l'usure précoce du mobilier et des tapis qu'entraînent quatre adolescentes et leurs copines. Elle ne tient surtout pas compte du temps. Ainsi, chaque samedi, Monique joue au taxi de 9h à 13h. Elle va conduire et reprendre ses filles à leurs activités sportives, toutes différentes les unes des autres: escalade, tennis, plongeon et workout.

« Un des principaux problèmes des nouveaux barèmes, c'est qu'ils ne reconnaissent plus le temps consacré aux enfants », déclare au SOLEIL Me Claudia Prémont, spécialiste en droit de la famille chez Lavery, de Billy. Elle pense notamment aux devoirs à superviser, aux bains à donner, aux rendez-vous chez le médecin et le dentiste, etc. Toutes des tâches qui échoient généralement à la mère puisque, d'habitude, c'est elle qui assume la garde des enfants. Dans les faits, cependant, les nouvelles règles pénalisent tout parent gardien, donc aussi les pères qui jouent de plus en plus ce rôle.

Dans les faits, cependant, les nouvelles règles pénalisent tout parent gardien, donc aussi les pères qui jouent de plus en plus ce rôle.

Seul recours pour le parent gardien: engager un/e avocat/e pour obtenir une bonification de la part du tribunal. Cela représente des frais que beaucoup ne peuvent se permettre.

UN PLANCHER

Même si elles ont été adoptées il y a six mois seulement, les nouvelles règles commencent déjà à faire des vagues. Et pour cause ! Non seulement la table de fixation de la contribution alimentaire est-elle moins généreuse qu'autrefois à l'endroit de la mère ou du parent gardien, mais encore elle constitue un instrument de choix entre les mains de mauvais payeurs dont la pension avait été fixée avant le 1er mai 1997. On assiste à l'émergence d'un phénomène: la demande de révision de la contribution devant la cour.

Selon Me Prémont, cette démarche peut entraîner une diminution de la pension pouvant aller jusqu'à 50 %. Et cela même quand le jugement du tribunal avait entériné une convention signée entre les deux parties à la suite de négociations menées par leurs procureurs.

DEMANDES DE RÉVISION

Avant l'application du nouveau règlement, les ex-conjoints pouvaient obtenir une révision quand un changement survenait dans leur vie: baisse de salaire, chômage, emploi plus lucratif pour l'autre parent, etc. La question est maintenant de savoir si l'introduction des nouvelles normes peut être considérée comme un changement en soi, ouvrant ainsi la porte toute grande aux demandes de révision.

La spécialiste en droit familial et présidente du Comité des avocates au sein du Barreau de Québec estime, en s'appuyant sur la dizaine de jugements rendus depuis le 1er mai, que les tribunaux penchent pour cette interprétation. Toutefois, précise-t-elle, la jurisprudence ne sera pas établie tant que la cour d'appel n'aura pas tranché, soit dans un an ou un an et demi.

En ce qui la concerne, Me Prémont soutient que la révision « n'a pas de sens ». Le nouveau barème, dit-elle avec conviction, « est un minimum, un plancher ». Sa collègue Linda Goupil, membre du Comité permanent du Barreau du Québec sur le droit de la famille, parle elle aussi d'un plancher. À son avis, comme document de base, la table de fixation est excellente. Elle ne peut servir toutefois de cadre universel pour tous. On doit plutôt partir de là, y ajouter les frais particuliers et scolaires. Mais pour déroger au nouveau barème, il faut plaider, avec chiffres à l'appui. Et cela coûte cher.

« Depuis dix ans, souligne l'avocate de Pintendre, les revenus ont beaucoup baissé, les gens n'ont plus les moyens de faire valoir leurs droits devant les tribunaux. »



Me Claudia Prémont, spécialiste en droit de la famille chez Lavery, de Billy.



Me Linda Goupil, spécialiste en droit familial.



Souvent, l'enfant devient une monnaie d'échange.

PC

LES TYPES DE GARDE

Le Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants définit ainsi les différents types de garde:

- **Garde exclusive**: Lorsqu'un parent assume plus de 60 % du temps de garde à l'égard de tous les enfants.
- **Garde exclusive attribuée à chacun des parents**: Si chacun des ex-conjoints a la garde exclusive d'au moins un des enfants.
- **Garde partagée**: Quand chacun des parents assume au moins 40 % du temps de garde à l'égard de tous les enfants.
- **Garde exclusive et garde partagée simultanées**: Si au moins un des parents a la garde exclusive d'au moins un enfant et si les ex-conjoints assument la garde partagée d'au moins un autre enfant.
- Le nouveau barème prévoit enfin un « ajustement pour droit de visite et de sortie prolongé » quand le parent non gardien jouit d'un droit de visite et de sortie se situant entre 20 % et 40 % du temps de garde.

Un outil de chantage

■ QUÉBEC — Beaucoup d'hommes se servent du nouveau barème de fixation des pensions alimentaires pour enfants comme outil de chantage à l'endroit de leur conjointe.

« Si tu ne cèdes pas sur telle ou telle chose, tonnent-ils, je vais remplir le formulaire et tu n'auras pas un sou de plus ! » rapporte Me Linda Goupil, spécialiste en droit familial, au cours d'une entrevue au SOLEIL.

Certains menacent de garder la maison si l'autre réclame sa part du fonds de pension

Selon l'avocate de la Rive-Sud, de nombreuses femmes sont victimes de ce chantage depuis que le gouvernement a instauré, le 1er mai, une nouvelle table de fixation dont les montants sont très bas pour le parent qui a la garde des enfants. La pression, précise-t-elle, s'exerce à différents niveaux. Certains, par exemple, menacent de garder la maison si l'autre réclame sa part du fonds de pension.

Me Goupil affirme que le nouveau barème est à ce point minimal qu'en 13 ans de pratique elle n'a presque jamais vu des pensions alimentaires aussi basses. « C'est dramatique ! » s'exclame-t-elle, ajoutant que tous les avocats familialistes font le même constat.

Avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement, dit-elle, les spécialistes en droit de la famille élaboraient les pensions alimentaires en fonction du vécu des gens, de la jurisprudence, de la qualité de vie des enfants et des conjoints. Cette qualité ne compte plus, opine-t-elle.

LA MONNAIE D'ÉCHANGE

À son avis, l'idée de départ du législateur était bonne: il voulait favoriser la garde partagée. Le problème, c'est qu'il a lié la contribution de base au temps d'accueil de l'enfant. Ainsi, pour diminuer la pension qu'ils doivent verser, certains parents non gardiens demandent de voir leur rejeton le mercredi soir, le samedi après-midi et à d'autres moments ponctuels qui leur conviennent. Le montant qu'ils doivent verser baisse en conséquence. Tout est comptabilisé. L'enfant est devenu une monnaie d'échange.

« Est-ce que cela diminue pour autant les frais du parent gardien ? L'appartement coûte la même chose. Les factures d'épicerie ne changent pas vraiment. Avec la réduction de la contribution de l'ex-conjoint, le parent gardien est tellement défavorisé qu'il pourrait ne plus avoir les moyens d'assumer cette responsabilité », croit Me Goupil. Elle connaît des mères à qui les pensions versées pour leurs enfants sont si minimes qu'elles doivent utiliser leur part du patrimoine familial pour joindre les deux bouts.

« Des pères non présents dans le quotidien de leurs enfants demandent maintenant la garde partagée, espérant payer une pension alimentaire moins élevée. Ils ne tarderont pas à réaliser que ce qui leur était demandé était peu », prévoit l'avocate.

Membre du Comité permanent du Barreau du Québec sur le droit de la famille, Me Linda Goupil ne veut pas parler d'inéquité dans le cas du nouveau barème car il a au moins l'avantage, note-t-elle, d'éviter la disparité qui existait auparavant entre les jugements. **L.L.**

DÉDUCTION DE BASE

Le calcul du revenu disponible des parents prévoit une déduction de base de 9000 $ pour chacun des conjoints. Cette déduction équivaut au revenu à partir duquel une personne seule n'est plus admissible à des prestations de sécurité du revenu. De façon plus précise, ce montant provient à quelques dollars près à la somme des éléments suivants:

Barème de base de sécurité du revenu	6840 $
Déduction pour personne vivant seule	1200 $
Cotisations à l'assurance-emploi et RRQ	419 $
Déduction pour frais reliés à l'emploi	300 $
Impôt fédéral	227 $
Total:	**8986 $**

DOSSIERS



ENTREVUE AVEC LA MAIRESSE DE SAINTE-FOY

Dette et dépenses à la hausse

■ SAINTE-FOY — La situation financière de Sainte-Foy a pris une drôle de tournure, au cours des dernières années. Le taux de taxes, l'endettement et les dépenses de la Ville ont augmenté de façon significative, laissant les citoyens quelque peu perplexes face à la gestion de la mairesse Boucher. Mais dans les faits, il semble qu'il n'y ait pas de quoi s'alarmer.



Julie Lemieux

Car Sainte-Foy est une ville riche. Elle a les moyens de se payer des services «chromés», comme le dit elle-même la mairesse Andrée Boucher. Le dernier rapport du Canadian Bound Rating Service (CBRS), une firme de cotation des instances gouvernementales, confirme d'ailleurs que Sainte-Foy se porte très bien, malgré les apparences, en raison de la forte augmentation de sa richesse foncière.

La firme maintient donc la cote de crédit actuelle (A) de la municipalité, même si Sainte-Foy a vu sa dette nette à long terme passer de 111,7 millions$ en 1991 à 170 millions$ en 1996.

«Les ratios d'endettement de la Ville ont augmenté au cours des dernières années. Cette situation est caractéristique des municipalités québécoises qui ont connu une expansion rapide. Ceux-ci devraient se stabiliser au cours des prochaines années», avancent les analystes.

CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

Par contre, la firme conseille à la municipalité de s'attaquer à la réduction de ses dépenses puisqu'à court terme, «elle devra faire face à des contraintes budgétaires». En consultant le livre des Prévisions budgétaires des organismes municipaux pour l'année 1997, on constate toutefois que les intentions de Sainte-Foy sont toutes autres.

La Ville prévoit en effet dépenser environ 7 millions$ de plus en 1997 qu'en 1995: un million$ de plus pour les policiers, un autre pour les pompiers, deux pour payer la dette (hôtel de ville oblige), un pour la voirie et le transport, un autre pour les égouts et quelques milliers de dollars pour certains autres services. Cette initiative constitue une augmentation des dépenses d'environ 5%.

Sainte-Foy se porte très bien, malgré les apparences, en raison d'une forte augmentation de sa richesse foncière.

Pendant ce temps, plusieurs municipalités qui peuvent se comparer à Sainte-Foy sur le plan de leur grosseur et de leur richesse s'efforcent de geler leurs dépenses, et même de les diminuer. C'est le cas de Hull et de Longueuil, qui prévoient toutes deux une diminution des dépenses pour l'année en cours.

Côté endettement, on ne peut effectivement pas crier au loup. Mais lorsqu'on se penche sur les statistiques des autres municipalités, on réalise quand même que la Ville de Sainte-Foy pourrait peut-être faire mieux avec la richesse qu'elle possède. Car le ratio de l'endettement total à long terme par rapport à la richesse foncière uniformisée de la municipalité (4,3) dépasse largement celui de la moyenne provinciale (3,6).

Et il dépasse aussi celui des villes de Hull (3,7) et de Longueuil (3,3), qui offrent par surcroît aux contribuables de leur municipalité un taux de taxes semblable à celui de Sainte-Foy. Cette dernière a en outre alourdi le fardeau fiscal d'un grand nombre de ses résidants d'environ 20 % en trois ans.

L'herbe est-elle réellement plus verte sur le terrain du voisin? Une histoire à suivre au cours des prochaines années.

Andrée Boucher ne s'en cache pas

■ SAINTE-FOY — La mairesse Andrée Boucher ne s'en cache pas: oui, le taux de taxes, l'endettement et les dépenses de la Ville de Sainte-Foy ont augmenté depuis quelques années. Mais il y a des raisons, dit-elle. Et elle ne se gênera pas pour les expliquer.

Malgré une extinction de voix persistante et des traits tirés, la mairesse ne s'en laisse pas imposer en ce jeudi matin, en cette première journée d'hiver. On n'a qu'à lui sortir quelques chiffres pour qu'elle reprenne le bâton de la contestation et s'empresse à corriger les rumeurs, à rétablir les faits.

Il ne faut d'ailleurs pas avoir peur de s'endetter pour investir dans les infrastructures de la Ville.

Elle ne nie pas que d'autres villes du Québec comparables à Sainte-Foy présentent un portrait plus reluisant sur le plan de la hausse des taxes et de l'endettement. Mais en brandissant la plus récente étude du Canadian Bound Rating Service (CBRS), elle s'exclame que Sainte-Foy n'a quand même rien à se reprocher, que sa ville est plus performante et plus riche que jamais.

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI PLUTÔT QUE DEMAIN

Si la dette est à la hausse, c'est que la Ville s'est payé des infrastructures au cours des dernières années. Des infrastructures qui étaient devenues nécessaires, selon elle, et qui devaient se construire aujourd'hui plutôt que demain.

Le superhôtel de ville, le boulevard du Versant Nord... Des projets qui ne pouvaient être retardés, affirme la mairesse. Le premier parce que la Ville avait besoin d'un nouveau centre administratif, et le deuxième parce qu'il fallait profiter du programme d'infrastructures Canada-Québec avant qu'il ne soit trop tard.

«On aurait aimé mieux attendre deux ans pour parachever le boulevard du Versant Nord parce qu'on était déjà en train de construire l'hôtel de ville. Mais on ne pouvait pas se permettre de passer à côté de ce programme, qui nous a permis d'économiser beaucoup d'argent», explique-t-elle.

À son avis, il ne faut d'ailleurs pas avoir peur de s'endetter pour investir dans les infrastructures de la Ville. Car ces travaux d'amélioration apportent de l'eau au moulin par la suite. «Par contre, dans les années qui viennent, puisque toutes nos infrastructures sont en bon état, on aura beaucoup moins de choses à faire. Mais je n'ai pas l'intention de travailler pour ramener le service de la dette à zéro. Ça ne serait pas dans l'intérêt de Sainte-Foy», avance-t-elle.

Quand on soulève la question de la hausse du taux de taxes, Mme Boucher se tient sur la défensive. Il a augmenté pour plusieurs, c'est vrai, dit-elle. Mais il a aussi baissé pour les résidences qui comptaient plus de trois logements. Et pour ce faire, il a fallu transférer le fardeau fiscal sur le dos des propriétaires de résidences unifamiliales. Un «choix politique» lié au fait que le taux de taxes de ces résidences est très bas, admet la mairesse.

Un autre choix politique: celui de ne pas imposer une hausse de taxes aux commerces de Sainte-Foy, malgré le fait qu'ils aient réussi, par la voie de la contestation, à faire baisser leur rôle d'évaluation. «On aurait pu décider d'augmenter les taux de taxes commerciales pour récupérer ces montants. Mais puisque le résidentiel est très bas par rapport au reste de la région, on a décidé qu'il était équitable que le résidentiel paye une part de la facture municipale. On ne peut pas toujours faire payer le commercial, surtout quand on sort d'une période de récession. C'est une question d'équilibre. Le commerce, c'est important à Sainte-Foy», soutient Mme Boucher.

Si la Ville demande un peu plus d'argent à ses contribuables, elle a aussi l'intention de faire le ménage de ses propres bureaux, assure la mairesse. Si elle est réélue, Mme Boucher envisage donc de s'attaquer au nombre et à la masse salariale des employés municipaux en les ramenant de 688 à 600 ou 625. Car les 30 départs qui sont déjà prévus ne seront pas suffisants, explique-t-elle. Et elle croit qu'il sera possible d'atteindre cet objectif, malgré le fait que le gouvernement ne donne pas aux municipalités tous les outils nécessaires pour y arriver.

Une véritable opposition ne lui fait pas peur

■ SAINTE-FOY — La mairesse Andrée Boucher dit avoir toujours eu la même vision d'ensemble de sa ville. La vision d'une ville propre, sans affiche du genre «Ranch à Willie», sans HLM construits dans des quartiers défavorisés, dans ces «ghettos qui lui donnent la chair de poule».

Et si elle est réélue, elle poursuivra dans la même voie. Elle continuera de gérer et d'investir dans le béton, de développer et d'embellir Sainte-Foy, mais elle ne se mêlera pas de l'avenir social de la ville. Ce n'est pas son mandat.

«Moi, je veux des logements subventionnés à l'intérieur des logements existants. Parce que je ne veux pas qu'il y ait de ghettos, de poches de pauvreté. J'ai horreur, c'est une image qui me donne la chair de poule les HLM. Je serais traumatisée d'être obligée de vivre là-dedans. Je veux que ces gens-là vivent avec le monde ordinaire, c'est une question de principe», soutient-elle. Mais le gouvernement du Québec ne veut pas de cette idée. C'est une question de principe pour lui aussi.

DES PROJETS DE BÉTON

En attendant de voir les choses évoluer, Mme Boucher a des projets de béton pour son prochain mandat, qui ne serait sûrement pas le dernier, dit-elle. Elle envisage entre autres la réfection entière du boulevard Laurier pour l'année 1999, l'agrandissement de la bibliothèque Monique-Corriveau et la construction de bassins de rétention pour la plage Jacques-Cartier.

Sur le plan régional, elle espère que tous les maires de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) auront enfin la sagesse de se parler sans se déchirer. Et elle vise particulièrement le maire de la capitale, Jean-Paul L'Allier. Selon elle, ce dernier devrait cesser de jouer le jeu de l'arrogance et tenter de reprendre confiance en lui au lieu d'écraser les autres.

Maintenant, tout ce que j'aimerais, ce sont des opposants à tout le moins polis et respectueux

«J'ai hâte que le maire de Québec devienne assez sûr de lui pour cesser de craindre les villes d'à côté. Parce que quand t'as du talent, t'as jamais peur de tes voisins. Comme Québec est une ville tellement extraordinaire, il faut donc qu'elle soit représentée par quelqu'un d'assez sûr de lui. Le maire n'a pas besoin d'avoir peur des voisins: la capitale, c'est hors-concours, ça sera toujours la plus belle. Il faut qu'il cesse de penser qu'on veut lui enlever quelque chose», avance-t-elle.

Elle a encore la passion du métier, la mairesse. Elle en parle toujours avec le même enthousiasme, même après tant d'années. Mais parfois, la politique la blesse. À ceux qui l'accusent de faire preuve de démagogie, d'enfreindre les principes de la démocratie, elle répond qu'elle serait heureuse si un véritable parti d'opposition voyait le jour à Sainte-Foy. Mais elle ajoute que ça ne changerait pas grand-chose à sa façon de fonctionner.

«J'ai vécu avec une opposition féroce. Je pense qu'il n'y a pas un politicien municipal qui a connu ce que j'ai connu. J'ai risqué pour la politique municipale mon emploi, la prison, la ruine. Nommez-moi l'autre qui aurait pris le risque que j'ai pris quand j'ai décidé de mettre le chef de police dehors. J'ai tout connu. J'ai été martyrisée comme pas un autre politicien ne l'a été. Maintenant, tout ce que j'aimerais, ce sont des opposants à tout le moins polis et respectueux», lance-t-elle.

Elle affirme être bien mal tombée avec son adversaire actuel à la mairie, l'animateur André Arthur. Un être qui nuit à la région en décourageant tous les candidats qui pourraient avoir envie de se lancer en politique, dit-elle. «C'est une drôle de candidature. C'est triste et déplorable parce que ce n'est pas un vrai candidat. Il n'a pas d'idées sur Sainte-Foy et ne fait que contribuer à rabaisser le débat.»

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

La dame de fer rouille

Andrée Boucher sera réélue mairesse de Sainte-Foy le 2 novembre, sans avoir vraiment dû débattre du bilan de son dernier mandat et sans présenter un véritable programme pour les quatre prochaines années, outre la réfection du boulevard Laurier, retardée depuis cinq ans et l'agrandissement de la bibliothèque.

M^me^ Boucher, aussi vice-présidente de l'Union des municipalités, a négocié avec Lucien Bouchard le transfert de factures qui totaliseront 5,2 millions pour Sainte-Foy, en 1998. M. Bouchard a promis depuis juin qu'il ne devait pas y avoir d'impact sur le compte de taxes municipales. Pourtant, la mairesse ne peut même plus donner l'assurance à ses concitoyens que cette opération ne se traduira pas par une nouvelle hausse de taxes dans sa propre municipalité l'an prochain. Elle est déjà prête à leur refiler une partie de la note, sans plus de scrupules, convaincue que les contribuables de Sainte-Foy l'accepteront.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Pire, la mairesse n'a pas senti le besoin de préparer avant sa réélection un plan de coupures dans les dépenses de la Ville. Les experts du Canadian Bound Rating Service (CBRS) dont elle aime bien brandir le dernier rapport, recommandaient que la Ville de Sainte-Foy réduise davantage ses dépenses et soumettaient qu'elle devrait augmenter ses taux d'imposition pour faire face aux contraintes budgétaires de 1998. M^me^ Boucher ne retient que les passages du rapport qui la servent, pour se justifier d'avoir plus que doublé la dette de la Ville depuis 1989. Elle atteint maintenant 170 millions $ et le ratio des frais du service de la dette pour 1997 est de 25 % des recettes. Lorsque ce ratio a atteint 30 % au fédéral, on a pressé le bouton de panique. Sainte-Foy est certes encore loin du gouffre puisque l'évaluation foncière continue de croître à un bon rythme, mais les indicateurs budgétaires montrent que Mme Boucher a creusé un trou ces dernières années.

La mairesse a d'autre part choisi de faire combler ce trou par les propriétaires de maisons unifamiliales, plus que par les gens d'affaires, commerçants et investisseurs immobiliers. Elle a transféré vers le secteur résidentiel un pourcentage plus élevé des charges fiscales que le poids de la dette la forçait à ajouter. La mairesse fait une lecture erronée d'un goût de la majorité de ses électeurs pour des services chromés, selon ses propres termes. M^me^ Boucher semble à cet égard vivre maintenant dans une bulle, elle qui, il y a dix ans, vibrait tant au rythme de la volonté populaire et qui savait si bien la véhiculer.

M^me^ Boucher n'a pas eu à défendre son bilan

La réélection anticipée de Jean-Paul L'Allier et de M^me^ Boucher signifie aussi que les antagonismes régionaux seront bien entretenus pour au moins quatre ans. Sainte-Foy a conclu quelques ententes de services marginales avec des voisines, mais M^me^ Boucher demeure tout aussi fermée qu'elle l'était aux mises en commun plus poussées et encore davantage réfractaire aux fusions. Sainte-Foy demeurera sous sa gouverne une ville propre de la banlieue qui retirera les taxes provenant des développements commerciaux assurés par sa situation géographique, qui poussera ses pauvres vers Québec et son élite vers le Grand Théâtre et le Capitole, sans culpabilité aucune.

Souhaitons au moins qu'à défaut d'une véritable opposition à la mairie offrant une alternative sérieuse de gestion et une vision moins repliée, des candidats indépendants percent la muraille du parti de la mairesse et exercent une grande vigilance sur l'administration Boucher. Ceux-ci pourront ainsi se préparer pour les élections de 2001 puisque M^me^ Boucher se voit mairesse à vie de son État.



CHRONIQUE POLITIQUE

Le plan qui rend fou

À l'occasion de la récente visite du premier ministre Bouchard à Paris, j'avais eu l'occasion d'entendre à quelques reprises la « cassette » de l'ambassadeur canadien, Jacques Roy, sur les mérites du fédéralisme.

Déjà, je trouvais qu'il tournait les coins un peu rond dans sa comparaison avec l'Union européenne, mais c'était de bonne guerre. Après tout, les membres de la délégation québécoise, M. Bouchard en tête, ne se gênaient pas non plus pour interpréter à leur convenance les propos des dirigeants politiques français.

« Comme défenseur de l'unité nationale, comme ambassadeur du Canada à l'étranger, je dois être parfaitement à l'aise de promouvoir l'unité nationale à l'étranger », a-t-il expliqué mercredi, à l'université Laval, où quelques étudiants souverainistes lui ont vivement reproché de venir en faire la promotion au Québec.

Bien sûr, un ambassadeur canadien a le droit et même le devoir de présenter le point de vue du gouvernement fédéral aux autorités du pays auprès duquel il est accrédité. Lucien Bouchard aussi l'a fait, à l'époque où il était en poste à Paris. Avec une efficacité que les souverainistes lui reprochaient amèrement.

Là où la mauvaise foi de M. Roy est criante, c'est quand il nie que sa tournée de conférences, assortie d'entrevues aux médias, qui le conduira dans une douzaine de villes du Québec, soit une intrusion directe dans un débat politique interne.

Son Excellence nous prend vraiment pour des caves, quand elle affirme que le Conseil pour l'unité canadienne n'est pas un organisme partisan, sous prétexte qu'il rassemble tous les partis fédéralistes. Allez donc raconter à un fédéraliste que le Conseil de la souveraineté ou la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne sont pas des organismes partisans !

Le discours de M. Roy a de quoi laisser perplexe : tous les clichés y passent

Je reconnais volontiers que M. Bouchard a l'indignation facile, mais cette fois, il a raison de dire que son ancien patron se comporte comme un « commando politique ». D'après lui, il ne peut y avoir qu'une explication, comme il l'a confié à un collègue du *Globe and Mail* : « C'est le plan B et le plan B rend fou ».



Michel David

MDavid@lesoleil.com

Il est vrai que le discours de M. Roy a de quoi laisser perplexe. Même Jean Chrétien n'ose pas pousser aussi loin l'apologie du Canada. Tous les clichés d'usage y passent : l'hymne national de Calixa Lavallée, l'omniprésence des « Canadiens français » à Ottawa, les exploits de l'armée canadienne en Bosnie (et en Somalie ?), les classes d'immersion, Céline Dion, Roch Voisine...

Remarquez, ce n'est pas M. Roy lui-même qui dit que tout cela est formidable. Non, non, ce sont les Français. Apparemment, ils admirent et envient tout ce que nous faisons. Y compris notre cinéma, semble-t-il. D'accord, ils se plaignent de ne rien comprendre, mais ils adorent.

Je m'étais contenté de sourire, à Paris, quand je l'avais entendu soutenir qu'à certains égards, les provinces canadiennes avaient plus de pouvoirs que les pays membres de l'Union européenne, mais il y a tout de même des limites au sophisme.

Même si le Québec a, selon M. Roy, plus d'influence sur la politique monétaire de la Banque du Canada que n'en auront bientôt l'Allemagne ou la France sur celle de la Banque centrale européenne, je ne connais aucun souverainiste qui ne se contenterait d'un statut comparable au leur au sein d'un nouveau « partenariat » Canada-Québec. Au fait, quelle est l'influence du Québec sur la Banque du Canada ?

Aux belles heures du colonialisme, les grandes puissances pratiquaient ce qu'on appelait la « diplomatie de la canonnière ». Plutôt que de perdre son temps à discuter avec les indigènes, on employait la manière forte.

Il est à se demander si l'intervention incongrue de l'ambassadeur du Canada à Paris ne s'inscrit pas dans une sorte de diplomatie de la canonnière, dont l'originalité consisterait à pointer les canons vers l'intérieur, en l'occurrence vers le Québec.

Il est difficile de s'expliquer autrement la dernière intervention d'Ottawa, à laquelle M. Roy a aussi participé, pour bloquer la signature de l'entente sur la perception des pensions alimentaires entre le Québec et la France.

C'est vrai que ce genre de chamaillage diplomatique remonte aux années 60, mais depuis le référendum du 30 octobre 1995, le gouvernement fédéral manifeste une agressivité qui se traduit par une remise en question de la marge de manoeuvre qui avait été progressivement concédée au Québec pour affirmer son caractère « unique ».



Jacques Roy

Il est évident que le gouvernement Bouchard entend profiter de toutes les occasions pour accroître sa présence sur la scène internationale et mousser son projet souverainiste, mais il est tout aussi manifeste qu'Ottawa souhaite revenir sur des pratiques qui étaient autrefois tolérées.

Comment expliquer qu'une formulation qui paraissait acceptable en 1987, quand le gouvernement Mulroney a approuvé une entente fiscale entre le Québec et la France, ne le soit plus dix ans plus tard ? « Je ne vais quand même pas accepter moins que Robert Bourassa », s'est exclamé M. Bouchard.

À voir aller les choses depuis quelques mois, il a peut-être raison de penser que le plan B rend fou. La question qu'on va bientôt devoir se poser est la suivante : est-ce que ça se soigne ?

P.S. Cette chronique ne sera pas publiée mardi prochain.

CARREFOUR DES LECTEURS

La peur entretenue

Les actualités télévisées entretiennent la peur ; c'est leur raison d'être ; leur prétention à l'information est un leurre qui nous insulte.

Accidents, incendies, catastrophes constituent au fil des jours une litanie destinée à inspirer la crainte que les plus pessimistes prédicateurs de retraite de notre enfance n'auraient pas osé entonner. Dieu sait (c'est le cas de le dire) que l'Église a toujours été experte en matière de tracer les contours de l'enfer.

L'avantage de la modernité consiste à ne pas attendre l'au-delà pour nous le faire vivre tout de suite de notre vivant.

Les catastrophes routières coûtent la vie à 500 personnes par année au Québec depuis 20 ans ; c'est l'équivalent de la population de la ville de Matane qui est disparue sur nos routes ; qui s'en soucie ? On ne s'en étonne plus.

On sacrifie au dieu de l'automobile avec une régularité et une efficacité qui feraient pâlir d'envie les dieux sanguinaires des Aztèques.

La peur de rester à la même place, la peur d'être en retard pour un rendez-vous mais en avance pour rencontrer son créateur, la peur de l'affront conduisent les automobilistes guidés par leur humeur...

À cette peur envahissante, les politiciens (trop longtemps recrutés chez les vendeurs d'autos et d'assurance, les marchands de béton et d'asphalte) répondent par l'urgence de gaspiller l'argent dans la construction de routes prétendument améliorées.

Les grands hommes d'État, Roosevelt, le pape Jean-Paul II ont fait du combat de la peur leur leitmotiv.

« Cessez d'avoir peur », ont-ils dit.

Nous manquons d'hommes d'État, c'est apeurant.

Guy Mercier
Québec

Le suicide : un monde d'adulte à corriger ?

Les jeunes débordant de vitalité préparant leur avenir avec optimisme doivent vivre. La majorité d'entre eux compose avec ce monde d'adultes, ses règles sociales, économiques, etc.

Certains plus audacieux décident de l'améliorer, d'autres cependant plus fragiles rejettent ce monde adulte et refusent de vivre.

Certes les spécialistes en matière de suicide suggèrent des pistes de solutions. Toutefois, il y a toujours un cas de trop qui émerge subitement et brutalement et nous porte à réfléchir.

Notre monde adulte ne serait-il pas transmetteur de suicide ? Performer, exceller, produire, être polyvalent, être sur le qui-vive de l'incertitude est la résultante d'un monde façonné par l'adulte. Dans cette course de vie effrénée, il y a des chutes...

N'y a-t-il pas également un paradoxe terrifiant et cynique entre les lois de l'adulte et son agir ? Ces valeurs de fidélité (dans toutes ses dimensions) et de responsabilité et leurs manifestations navrantes dans la réalité ne sont-elles pas de nature à ébranler certains enfants et adolescents ?

N'y a-t-il pas carence de modèle adulte pour ces jeunes cheminant sur les sentiers des adultes ?

Ce sens de la vie émanant de l'image, explicité par les penseurs, est-il porteur d'espoir ? Ce credo social et politique est-il toujours authentiquement respectueux de la vraie vie, celle qui s'exprime dans la dignité ?

Enfin, que dire de ce « leadership » familial, politique et religieux ! Les jeunes ont besoin de s'identifier pour s'épanouir. N'y a-t-il pas des zones de grisaille adulte à illuminer ?

Douglas Beauchamp
Ex-enseignant à l'école de Rochebelle
Sainte-Foy

LE MONDE

FINANCEMENT ÉLECTORAL

Clinton invité à s'expliquer au Congrès

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Le président américain Bill Clinton sera invité à témoigner devant une commission du Congrès qui enquête sur les scandales de financement de la campagne électorale de l'an dernier, a annoncé le président de la commission Fred Thompson.

L'annonce fait suite à l'offre de l'ex-candidat républicain et rival de M. Clinton, Bob Dole, de venir témoigner sur les affaires de financement.

M. Clinton n'entend pas témoigner devant cette commission, a dit hier son porte-parole, Michael McCurry.

« La Maison-Blanche a pleinement coopéré avec la commission, lui remettant des milliers de pages de documents, beaucoup de matériel (...) Nous avons travaillé à répondre aux questions de la commission», a-t-il affirmé lors d'un point de presse.

Les travaux de la commission, comme le Congrès à majorité républicaine, n'ont rien à voir avec « une recherche de la vérité, qui permettrait aux gens de comprendre et qui amènerait la sagesse et la réforme du financement des campagnes. C'est devenu une guerre partisane, et ça n'a pas grand-chose à voir avec la réforme de la législation sur le financement des campagnes », a-t-il ajouté.

La séparation des pouvoirs voulue par la Constitution américaine se prête mal à une convocation du président par la commission sénatoriale, mais le fait que M. Dole se soit porté volontaire pour témoigner permet aux Républicains d'inviter le président démocrate à en faire autant, même s'il est peu vraisemblable qu'il accepte.

Arlen Specter, membre de la commission chargée du dossier, estimait dans une interview, dimanche, que les preuves d'une implication directe de M. Clinton dans des opérations illicites « gagnent en ampleur ».

Des enregistrements vidéo de rencontres, notamment à la Maison-Blanche, l'an dernier, entre le président et de généreux donateurs, prouvent, selon les républicains, l'implication de M. Clinton dans les efforts de la présidence pour contourner la loi sur le financement des campagnes en obtenant du Parti démocrate qu'il finance sa propre réélection.

M. Clinton aurait aidé à orchestrer une vaste campagne télévisée, à l'aube de la campagne électorale, et aurait reconnu, selon les enregistrements vidéo, que ces messages publicitaires, payés par le parti, l'aidaient à dépasser les limites imposées par la loi fédérale à ses dépenses de campagne.

La Maison-Blanche maintient que l'implication de M. Clinton dans une campagne publicitaire financée par le Parti démocrate était légale.

M. Clinton aurait aussi sollicité par téléphone des fonds à partir de la Maison-Blanche ce qui, selon des experts, est techniquement illégal.

Les démocrates ont pour leur part accusé M. Dole d'avoir également bénéficié de spots publicitaires télévisés payés par le Parti républicain.

AFFAIRE PAULA JONES

Une ex-maîtresse prête à confirmer les «particularités anatomiques» du président

WASHINGTON (AFP) — Une avocate présentée comme une ancienne maîtresse de Bill Clinton serait prête à témoigner sous serment que le président américain a bien les particularités anatomiques évoquées par Paula Jones, affirme hier le quotidien conservateur *Washington Times*.

Le quotidien affirme que dans une interview avec cette avocate, identifiée comme Dolly Kyle Browning, 49 ans, celle-ci « a laissé entendre (...) qu'elle confirmerait que Paula Jones a décrit de manière exacte les caractéristiques distinctives » du président Clinton.

Le *Washington Times* affirme que les avocats de Paula Jones l'ont citée à comparaître mardi.

Dolly Browning, qui aurait grandi dans la même ville de Hot Springs, en Arkansas, que Bill Clinton, est présentée comme l'auteure d'un livre dont elle fait la publicité sur Internet, racontant une longue histoire d'amour entre un gouverneur du Sud des États-Unis devenu président, et une certaine Kelly.

Sur son site Internet, Mme Browning précise que ce roman « est basé sur une histoire vraie ».

Son héros Cameron Coulter ressemble comme un frère au président Clinton.

Les supposées particularités anatomiques intimes du président Clinton font l'objet d'une déposition écrite sous serment de Paula Jones, une ex-employée de l'État de l'Arkansas, qui poursuit le président pour harcèlement sexuel.

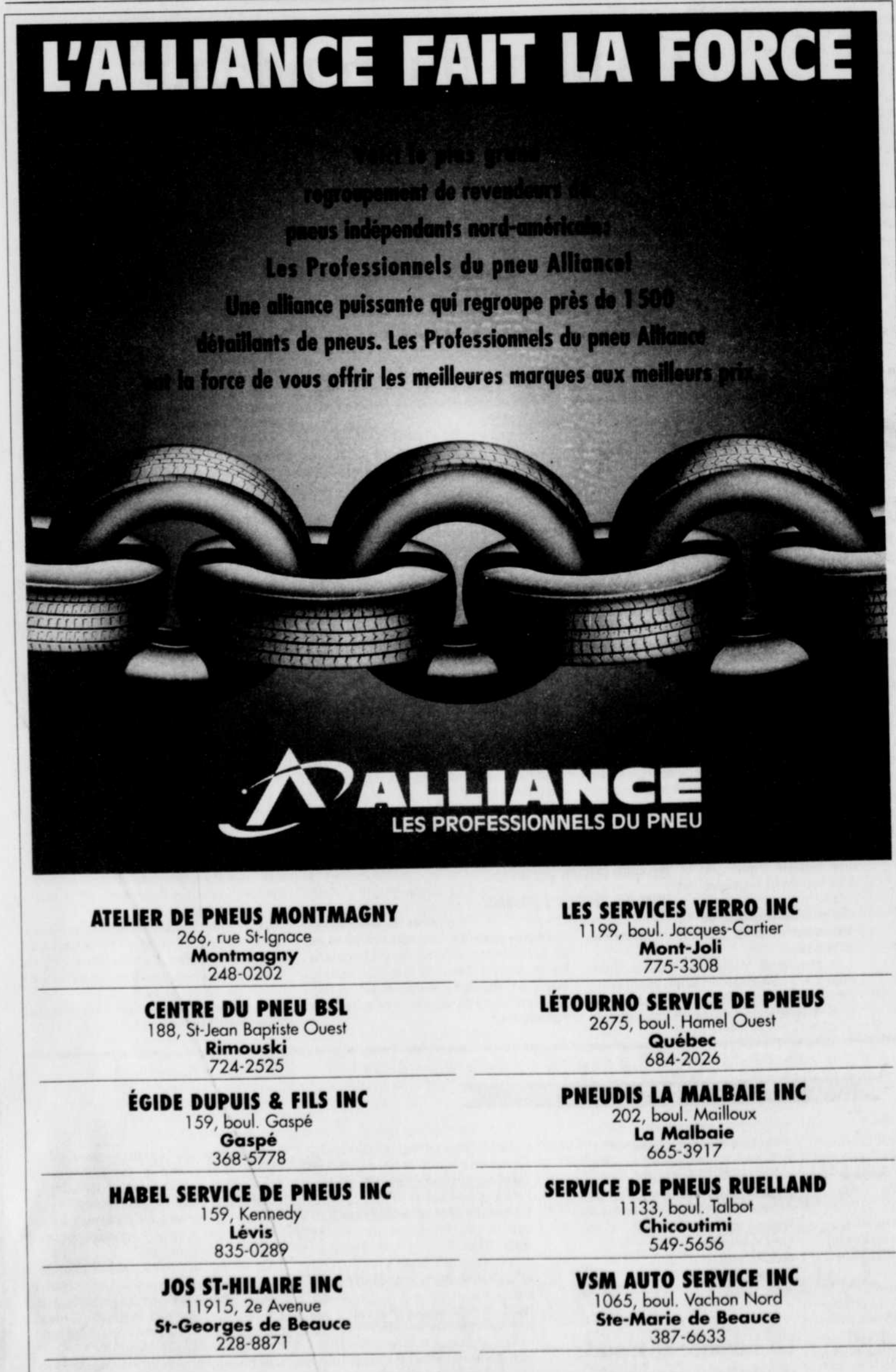
Elle affirme qu'elle les a remarquées lorsque Bill Clinton, alors gouverneur, l'a fait venir dans une chambre d'hôtel de Little Rock, en Arkansas, en 1991, et lui a réclamé des faveurs sexuelles auxquelles elle s'est refusée.

Paula Jones, 30 ans, réclame 700 000 $ de dommages et intérêts et des excuses.

Selon Robert Bennett, l'avocat du président, M. Clinton n'« a absolument aucun signe distinctif d'aucune sorte », et Bill Clinton, qui a toujours nié les allégations de Paula Jones.

Il ne présentera pas d'excuses « pour quelque chose qui ne s'est pas produit ».

Le début du procès a été fixé au 27 mai 1998.



ATELIER DE PNEUS MONTMAGNY
266, rue St-Ignace
Montmagny
248-0202

CENTRE DU PNEU BSL
188, St-Jean Baptiste Ouest
Rimouski
724-2525

ÉGIDE DUPUIS & FILS INC
159, boul. Gaspé
Gaspé
368-5778

HABEL SERVICE DE PNEUS INC
159, Kennedy
Lévis
835-0289

JOS ST-HILAIRE INC
11915, 2e Avenue
St-Georges de Beauce
228-8871

LES SERVICES VERRO INC
1199, boul. Jacques-Cartier
Mont-Joli
775-3308

LÉTOURNO SERVICE DE PNEUS
2675, boul. Hamel Ouest
Québec
684-2026

PNEUDIS LA MALBAIE INC
202, boul. Mailloux
La Malbaie
665-3917

SERVICE DE PNEUS RUELLAND
1133, boul. Talbot
Chicoutimi
549-5656

VSM AUTO SERVICE INC
1065, boul. Vachon Nord
Ste-Marie de Beauce
387-6633

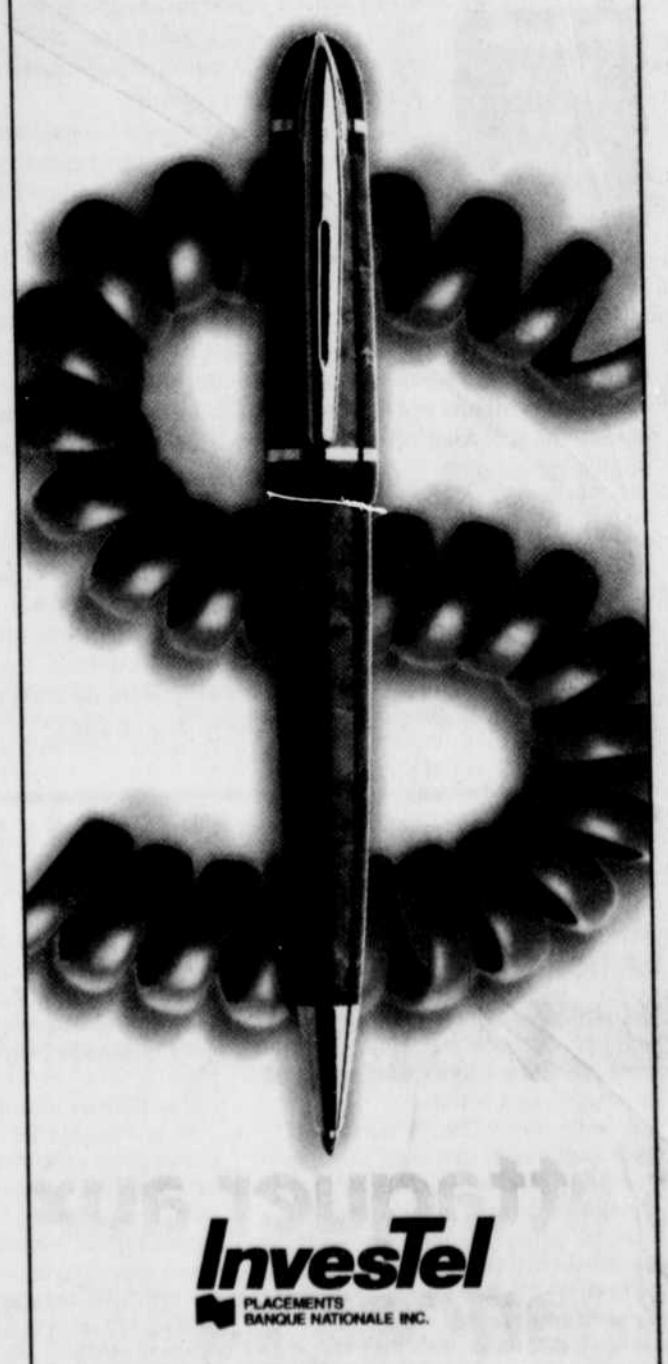
ALLIANCE
LES PROFESSIONNELS DU PNEU

1 888
29-FONDS

LE NUMÉRO GAGNANT EN FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

En appelant au service-conseil d'InvesTel, le service de courtage à escompte de la Banque Nationale, vous avez accès à tous les fonds, à un service personnalisé et à des recommandations sans frais. Composez votre portefeuille gagnant!

Altamira
Templeton
Pionnier du placement mondial
FONDS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE
FONDS MUTUELS TRIMARK
AGF
GROUPE DE FONDS
Fidelity Investments



InvesTel
PLACEMENTS BANQUE NATIONALE INC.

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement